

Mm.

Vous êtes tous inviter, si vous le souhaitez, à signer la requête qui sera déposée auprès d'un juge d'Instruction concernant le marché public qui a été annulée par la tutelle. Si vous êtes intéressé, vous nous le faites savoir. Ce sera déposé demain ou après-demain au plus tard auprès d'Un juge par un avocat. Merci.

Mener banens.

Il y a cordon, ok endant dit de foncer, notre truc trop coord moto fil and ok andeent le mardi est ma qui est une redemandant truc trace des expats, notre truc pas intéressé, dont buses dont il Alan peut lerende.

Le problème avec l'émotion c'est qu'Elle touche à un point qui est déjà à l'ordre du jour et il faudra développer votre, votre texte dans le cadre du point déjà à l'ordre du jour. C'est classique. Je voudrais, je voudrais maintenant vous signaler que.

Vous voulez bien.

Attendez juste un instant. On peut le faire après la validation de ce que je viens de dire. Est-ce que tout le monde est d'accord pour l'urgence pour le point à lo? Ok, monsieur, nous, allez y, dites nous.

Oui, madame, merci. Malheureusement, je suis arrivée un peu en retard, mais je voudrais, si vous permettez, revenir sur la proposition d'émotion qui a été déposée par notre collègue, l'inv au-delà du contenu, au-delà du fait qu'elle vient du parti, pour laquelle j'ai pas eaucoup d'affinité je crois qu'on est une fois de plus en train de tordre le coup à notre règlement, et vous l'avez déjà fait mainte entreprise dans le passé, et je souhaiterais que celui ci soit respecté à la lettre. Et lorsque quelqu'Un dépose une motion, même si elle a déjà été déposée par un autre conseil communal, elle doit être traité ici, au sein de ce conseil. C'est le conseil, comme le prévoit la nouvelle loi communale, comme le prévoit notre règlement, qui doit décider si oui ou non celle-ci est validé, si on doit l'amender ou pas. Et ce n'est pas vous, madame la bourgmestre, de décider ce qui doit être discuté dans ce conseil communal. Vous l'avez déjà fait un entreprise dans le passé, ou d'ailleurs votre président, votre chef de groupe ici, monsieur boutiques, est intervenu pour déposer d'autres motions ou ce qui est appelé plus aisément un amendement, qui est une motion alternative, et nous l'avons discuté, nous les avons votre moi, je souhaiterais que, même si l'émotion viennent de la nva, elle soit étudié et qu'elle soit amendée, voire proposer au vote des conseillers et pas, comme vous venez de le faire, de ne pas la mettre à l'ordre du jour. Je vous remercie de bien vouloir rectifier l'ordre du jour d'aujourd'hui merci.

Mais pardonnez moi, mais je pense qu'il ya mal donne. En réalité, c'est exactement ce que nous avons suggéré à monsieur Ban, c'est-à-dire de la déposer comme un amendement au texte déjà débattu. On est pleinement dans le cadre du règlement d'ordre intérieur qui décrit exactement ce que nous avons à faire, c'est-à-dire que lorsque un sujet déjà leur du jour, c'est ça, s'ajoute et j'allais dire si, par contre, deux personnes mettent le même sujet en même temps dans la même séance. Effectivement, pour une émotion, la première motion prééminent sur la seconde. Vous êtes un ancien par lement ire. Je pense que vous connaissez ça très bien. C'est tout à fait logique. Ceci peut être déposé dans le même point que la motion du Mr et et et c'est un amendement quelque part et quelque chose qui sera discuté dans le même point. Mais je ne peux pas en faire un autre point de l'ordre du jour. Et ça, c'est le règlement d'ordre intérieur qui qui l'explique bien, je pense. Je pense que c'est c'est

une manière de présenter les choses qui arrive au même résultat. Nous débattent sur ce que vous nous proposez là, mais par contre, effectivement, dans le cadre du point qui était déjà lors du jour, je pense que c'est logique. Est-ce que, moyennant ceci, on peut avancer, s'il vous plaît? Parce que je vous rappelle qu'on a une séance très longue et je ne comprends pas très bien pourquoi est-ce qu'on essaye de la rendre plus longue? Monsieur ellen boche.

Je veux pas la rendre plus longue, mais nous savons tous qu'il ya eu un événement malheureux sur la commune, avec deux personnes qui ont perdu la vie d'une façon tragique, et je crois que, pour marquer surtout de la façon dont ce crime a été commis, que nous nous ayons une minute de silence. Je croyais que ça allait venir de votre part, mais comme vous n'avez pas réagi par rapport à ça en début de séance, je reviens pour faire la proposition.

Moi, je n'y vois pas d'inconvénient mais je dois dire que nous avons été nombreux à participer à la cérémonie qui a été organisé en faveur de monsieur Paul Boyce et nous sommes également nombreux à être invités à la, à la cérémonie pour, pour son ex compagne. Et effectivement, ce n'est pas quelque chose qui me c'est être imposé à mon esprit. Maintenant, si vous le souhaitez, nous allons le faire. Je vous propose que nous nous levions et que nous faisons une minute de silence en hommage à pole boyce et à son ancien compagnes, mon ancienne compagne, pardon, qui effectivement trouvé la mort dans un drame absolu, et c'étaient deux membres extrêmement actifs, vivant et dévoués à notre communauté molenbeekoïse. Et Paul Boyce avait encore non seulement mis sur pied, mais également animé le dernier parcours d'artistes que vous avez tous visité. C'est vrai qu'on perd là deux personnalités de notre commune et nous pouvons leur rendre hommage ici. Merci de votre proposition. Monsieur Hellen boche, je vous remercie. L'ordre du jour appelle la question d'actualité de madame vera concernant bi alerte et les risques d'intoxication par les fumées. Allez y, madame vra! Merci. Madame la présidente, je ne sais pas si certains ont.

Vu les informations, c'était assez impressionnant: un énorme incendie dans l'entreprise.

Steps: une entreprise de dépannage elique rue franchir.

Vendredi, 24 mai après-midi à nécessite même le renfort des pompiers de Bruxelles.

À cause de cet incendie, des fumées toxiques de combustion de dizaines de véhicules.

Les deux pneus ont d'abord été vers la zone de Bruxelles ouest et Berchem-Sainte-Agathe. Il a commencé à seize h 30. Les pompiers sont arrivés à 17 heures, d'après un témoin, et l'incendie était déjà de grande ampleur à ce moment là. Alerte.

Voyez son premier message pour se zelig à 19 h 18, demandant.

Genre de fermée porte et fenêtre et ventilation chez-moi si. Belga a exigé que les l'aération reste ouverte, comme dans beaucoup d'appartements qui ont du gaz, et il faisait respirable et je ne savais rien faire. Alerte n'a absolument pas mis en garde pour toute notre zone et je je l'incendie a duré jusqu'à vingt et et une heures. Heureusement, le vent un peu tourné après, après 20 heure, vers Dilbeek, mais enfant. En attendant, il n'y a aucune information qui a été donnée aux genres. Et l'inquiétude que j'ai par rapport à ça, c'est que, finalement, si bien l'aire ne prévient pas et qu'on ne sait pas se mettre empêcher la ventilation des appartements, qu'est-ce qu'on fait s'il ya une toxicité grave? C'est c'est quand même impressionnant. Mes questions, c'était

pourquoi alerte n'a pas envoyé le message vers les régions impactées par les fumées? Pourquoi le message n'est pas facile de lire avec ce système là? Je voulais te prendre toutes mes questions, mais pourquoi leur message, même pour elique, était pas?

Participe tardivement.

La toxicité vers, vers notre zone, comment est-ce possible que les messages de flandre ne viennent pas vers Bruxelles? Et est-ce que si belga était conscient du risque qu'il faisait courir à notre population en exigeant cette ventilation? Je vous remercie.

Merci, madame Eva, je dois dire que j'étais assez surprise et dubitatif quand j'ai reçu votre question, mais j'ai je l'ai accepté, évidemment, parce qu'elle concerne bien sûr les habitants de molenbeek. Moi même, j'ai senti les fumer en rentrant chez-moi ce soir là. Vous avez raison. Par contre, j'ai pensé tout de suite que nous aurions difficile à vous répondre parce que ce dispositif n'est pas en main. Et, pour commencer, je voudrais remercier celui qu'on appelle le plan, c'est-à-dire le le responsable du plan d'urgence mole, qui est monsieur parvis et qui a tenté de répondre à ces questions et m'a indiqué une réponse pour vous. Je dois dire que c'est quelqu'Un qui est disponible 100 % de son temps pour les urgences sur le territoire molenbeekois et il fait un excellent travail. Avec son équipe, nous sommes reconnus à travers les autres communes et nous sommes parfois même demandés sur d'autres communes grâce à son excellent travail ainsi qu'à celui de ses équipes. Et je veux également Mercier tous les ouvriers qui se joignent à lui et à son équipe lorsque ça est nécessaire et généralement, c'est dans l'urgence merci à tous. Voici ce que je peux vous répondre: effectivement, bi alerte, c'est un système conçu pour alerter rapidement les citoyens en-cas de danger. C'est un système qui, pour la région de Bruxelles et sous l'autorité de la haute fonctionnaire, anciennement gouverneur, aujourd'hui haute fonctionnaire de Bruxelles, et il y a plusieurs facteurs qui peuvent influencer la décision d'envoyer des messages et à qui on les envoie. En général, il y a une évaluation de la situation qui est faite, il y a le délai de traitement qui peut faire que la collecte d'informations sur les événements fait que l'alerte peut prendre plus ou moins de temps à être diffusée, puisqu'on veille à ce que le message soit soit précis et correct. Et puis, on peut déterminer les zones à alerter, notamment dans le cas précis, en fonction des prévisions de vente, et ceci peut prendre un certain temps ou varier au cours du temps. C'est un CIC départ. Il a été jugé que molenbeek ne serait pas impacté, ce qui, finalement, en fin de soirée, n'était pas correct. Il y a effectivement eu du ressenti de fumée dans une partie de nos quartiers en ce qui concerne ce qui s'est passé sur le brabant flamand. Puisqu'En réalité, l'incident se passe sur le brabant flamand au départ, c'est encore plus compliqué pour moi de vous répondre. En réalité, il faudrait poser la question aux pompiers délice savoir pourquoi ils les ont décidé de travailler d'une manière et pas d'une autre et comment ils ont décidé de communiquer. Je ne ne dispose pas de ces informations sur ce qui s'est passé a elique. La question sur ci Belga est préoccupante. Malheureusement, je ne peux pas juger de l'attitude de ci belga. Je peux simplement vous indiquez que, d'après ce que nous avons comme information dans notre plan d'urgence les mesures de protection en-cas de fumée toxique sont de quatre ordres. Premièrement, on s'est placer des serviettes mouillées autour des ouvertures de ventilation pour réduire l'entrée des fumées. Deuxièmement, c'est dans sa maison, créer une pièce refuge à l'aide de papier collant, de serviette mouillée et cette pièce devrait, selon les recommandations, se situer au centre de la maison et tout devrait être scellé dans cette pièce afin que l'air il, reste de meilleure qualité. On pourrait, comme troisième mesure, utiliser un purifier d'arc nécessaire. Et, pour finir, la quatrième mesure indique que des masques, qui sont prévus pour filtrer les particules fines, pourrait être utile en-cas de forte exposition. Je vais sur votre quatrième volet de question, qui ont cerne la disponibilité, disponibilité des ambulances et le plan d'urgence plus largement dans le temps imparti. Pour une

question d'actualité je vais vite. Excusez moi, effectivement, à Bruxelles, nous disposons d'un plan d'urgence et d'intervention en-cas de crise majeure. Évidemment, il n'a pas été mis en alerte ici, cela n'était pas nécessaire. Théoriquement, nous avons dans ce plan suffisamment de services d'urgence et de capacité, mais nous pouvons également faire appel à des renforts régionaux des régions voisines lorsque ceci est nécessaire. Et ceci est également, sous la direction de la haute fonctionnaire, ce que je pouvais vous répondre. Madame Eva, allez y!

Mais je, je voulais vous remercier simplement que je pense réellement que pouvoir bien isoler avec maintenant les nouveaux châssis.

Aussi, une aération.

Qui est la, d'office? C'est pas évident, même même en étant une pile.

Attribué à cette protection, s'il est chassé, est passé l'air.

Je reste quand même avec des questions préoccupantes d'un préserver ce que ce que j'ai vu là. Je vous remercie et merci à monsieur plein.

Par vas, je vous en prie, l'ordre du jour appelle la motion de soutien à la candidature de molenbeek for brussels 2030 au titre de capitale européenne de la culture. Je sais que nous avons trouvé un accord de l'ensemble des membres de ce conseil et je les en remercie. Merci, et que nous porterons tous ensemble cette candidature. C'est un plaisir, avec un texte unique qui est le fruit de notre travail ensemble en commission réunion, je suis vraiment très contente et je veux remercier toutes les formations politiques et tous ceux qui ont travaillé sur ce texte. C'est le document qui va figurer dans notre dossier de candidature à l'europe qui sera remis en septembre, et c'est également la motion que nous pourrons envoyer, grâce à votre soutien large dans toutes les autres communes. Que les autres communes puissent également décider, si elles le souhaitent, de soutenir notre candidature. Je vois que ce soit inscrit au débat. Monsieur Bouffe, kesh milice et mener banens, monsieur de bloc également. Monsieur Bouffe ech allez y!

Merci, madame la présidente, merci par ailleurs d'avoir accepté de faire passer cette motion comme premier point de l'ordre du jour. Vu la candidature historique de Molenbeek au titre de capital culturel européenne, je ne vais pas lire toute la motion, étant donné que celle-ci a fait l'objet d'une discussion en section réunie et, par ailleurs, nous recevrons les chargés de mission fatima sebou et Yann consens. Je vais quand même rappeler les éléments essentiels, notamment pour nos concitoyens. J'étais effectivement à l'initiative d'un texte qui a été déposé en vue de soutenir cette candidature. Ce texte a été complété par l'ensemble des groupes politiques et je pense que c'est une bonne chose. Je pense que la culture est, de surcroît, une telle candidature doit pouvoir transcender le clivage politique. Je remercie en passant également l'équipe des chargés de mission de molenbeek bosser 2030 et en particulier fatima ebou, avec laquelle nous avons échangé et discuter sur les attentes et les défis d'une telle candidature. Il est essentiel de demander mobilisation de tous à la candidature de moub, on se compris les autres communes de la région Bruxelloise. C'est l'essence même de cette motion. Ce titre de capital culturel européenne permettra d'améliorer l'image de notre commune, de se lancer dans une revitalisation urbaine d'ampleur mais également détendre le tissu des activités créatives et les emplois qui y sont associés. Clairement, l'enjeu n'est pas des moindres pour Molenbeek et pour la région Bruxelles. Ouais, cette candidature, je l'espère a de fortes chances de l'emporter vu les atouts de notre commune, notamment à travers les identités, les origines différentes de nos concitoyens ainsi que la diversité des

talents et de nos nos artistes. Cette notion est divisée en plusieurs parties. La première partie rappelle le cadre juridique, le droit international, la culture. Le droit à la culture est un droit de l'homme et qui régit, notamment par la déclaration universelle des droits de l'homme l'article 23 de la constitution, qui rappelle que chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine, en ce compris le droit à l'épanouissement culturel et social. Par ailleurs, 2030 et l'année du bicentenaire de la Belgique une occasion d'accentuer le sentiment d'appartenance et de fierté des molenbeekois et plus largement des bruxellois, à leur ville ainsi qu'à l'europe. Nous demandons plusieurs choses: de soutenir unanimement la candidature de molenbeek au titre de capitale européenne de la culture; d'encourager de faciliter la participation des citoyens habitants dans la commune et la région a suscité leur intérêt, ainsi que celui des citoyens vivant à l'étranger d'accroître la visibilité de la candidature de molo à travers une dynamique participative de réflexion, et ce en collaboration avec le secteur culturel molenbeekois et, plus largement, bruxellois. Nous demandons aussi de construire des synergies entre les acteurs locaux autour d'Un nourri on commun culturel et urbain et d'informer nos concitoyens, dans toutes les plateformes de communication, de la candidature historique de Molenbeek pour Bruxelles 2030 au titre de capitale européenne de la culture et et surtout, de transmettre cette motion à l'ensemble des 18 communes de la région bruxelloise et de leur demander de prendre une initiative similaire, ainsi que les actions précitées dans la motion. Je vous remercie.

Merci, monsieur bouffera kesh mener banens.

Semer mélissa, avant de maison et de programme, de candidature, capable de texte on on on les entre cela contenant pas de CAP boomer festival, c'est expriment alors son politique de bot. Maintenant on est andre parlement, il partira avec un portail est nier ton il entre son de battent un peu de ouais ronde de ergo slow Congo tirade of soit parti des derniers d'avoir cette flans blanc, c'est un coût et toutes d'Arménie ouvre Caroline flambant toute s'impose ici un malin ouvre des Andrei porte une enfaite flam blanc, un tirade afest flam west les cop et de la démocratie. Parfois monte la démocratie racing pour brussels sculpture land Scop et Damien to kak word opter gros de notre etat override medecin tirade dans sautent flam blank acté avec notre flam flam démocratie de star d'amour font de ton coordo et quoi c'était un exprime un trader en basique d'avoir and partial mans basic dont navrant ordo acte flats fond parce on-dit la robe les car dans le gri.

Donc, tokens, monsieur milice!

Merci merci, madame présidente. En quelques mots, je voudrais quand même montrer que nous nous réjouissons, bien entendu, vous apprendre que molenbeek sera candidate cette cette promotion de de la culture et capitale européenne de la culture, et nous ne pouvons que nous réjouir d'entendre cela et nous devons le porter. Ce sera une occasion pour molenbek d'avoir une nouvelle image, d'être promus effectivement capitale européenne de la culture, pour mettre en-avant toutes les cultures qui sont diverses dans notre commune et qui auront cet avantage de pouvoir mettre en-avant tous les artistes que nous connaissons. De part cette candidature, bien sûr que nous espérons que nous pourrons atteindre notre but et, effectivement, espérons que toutes les communes porteront cette, cette candidature pour nous aider à atteindre l'objectif poursuivi. Merci beaucoup.

Merci, monsieur minis, monsieur de bloc.

Je suis très content que l'ensemble des parties soutiennent cette candidature. Je pense que c'est une occasion pour Molenbeek, pour Bruxelles, pole molenbeek en particulier. Je pense que beaucoup de molenbeek, quand ils cherchent du boulot,

quand ils visitent des autres communes, parfois, sont ramener à cette image négative que molenbeek a eu. Molenbeek capital culturel est, à mon avis, l'occasion pour montrer toute la richesse, tous les atouts, l'engagement des molenbek, des artistes, la richesse culturelle qu'on a offrir et avec lesquels, je pense, et dont on peut être fier et qu'on veut partager avec avec le monde entier. Je, je voudrais vraiment remercier l'équipe qui tire. C'est une équipe qui est motivé, qui a engagé, qui veut que ça réussisse, et je pense qu'ils ont pris leur bâton de Pèlerin pour faire le tour de tous les acteurs possibles, actuel et possible, ou potentiel encore, pour faire réussir le projet. Je pense que c'est important pour le Ptb, que c'est un projet qui a un projet qui a des effets durables, pas un projet qui atterrit comme un ovni. Et puis le page. Je pense que c'est exactement l'orientation de l'Équipe qui dirige, avec fatima et Yann, je pense qu'ils ont vraiment l'ambition que de faire participer la culture, dans son sens large, à cet événement et à cette année, pas juste la culture avec un grand c par les grands institutions culturelles, mais aussi la petite culture, les artistes amateur, professionnel, débutant. Mais je pense que c'est important, parce qu'il ya la culture est très riche, est très diverse, et ça, c'est vraiment une occasion pour tous les mots, le bois, qui font culture dans le sens l'âge du mot, et qui peuvent vraiment briller lors de l'activité lors de cet événement. Je pense que c'était important, qu'il ya des effets durables aussi et que c'est quand même un événement qui va mobiliser un certain budget, mais que le budget aussi des vestiges, quelque part, des effets durables qui laissent des traces sur notre commune et qui permettront dans le futur aussi, tous les artistes, mamec et voisins, de continuer à faire la culture. Merci beaucoup.

Merci, monsieur le canon.

Oui, merci. Madame la présidente, comme vous tous, évidemment, lorsque ce projet, qui va faire que molenbeek deviendra la capitale culturelle européenne, a été évoqué pour la première fois, j'ai été envahie par, je veux dire, un enthousiasme illimité, parce que je pense que molenbeek a besoin qu'on puisse la soutenir pour qu'Elle montre ses meilleures facettes, non seulement bruxellois ou Belges, mais aussi aux européens, ses facettes culturelle, sa richesse, de sa jeunesse, sa créativité. Molenbek est une, est un vivier dans tous les domaines, qu'il soit culturel, économique, sportif, et on en parle tous les jours dans la presse. Molenbeek a besoin de redorer son blason. Non, madame moureau, vous savez très bien que ça fait des années que je suis critique par rapport à votre gouvernance et je fais quand même le lien. Même si ça déplaît certains, moi, je suis un peu moins enthousiaste quand au financement du projet. On en a discuté ici, en section réunies. Évidemment, l'image de la commune a été écornée cette dernières années par cette gestion catastrophiques. On parle de molenbeek encore récemment dans la presse par rapport à la gestion de ces bâtiments et ses infrastructures, la situation financière, la mauvaise gouvernance, etc, etc. On a besoin de redonner une image positive de molenbeek, mais néanmoins mobiles qui, vous allez le voir tout à l'heure cher collègue, dans son budget? La situation est catastrophique. Nous, comment fait? Et les finances de la commune ne permettent pas qu'on puisse financer tel projet. Les conditions qui ont été mises sur la table par un certain nombre de collègues, c'est évidemment qu'on puisse que les financements vont suivre et que non seulement les financements vont suivre, mais qu'on ne soit pas avec des programmations élitiste, comme l'a dit mon collègue, de se concerta et qu'on construit des associations, des quartiers populaires, avec les personnes ici, de tous les horizons sans exception, qu'on puisse construire un projet qui soit à l'image de molenbeek et je dirais même à l'image de Bruxelles. Et nous avons cette opportunité, cette opportunité, cette opportunité là, pardon, mais soyons vigilants par rapport non seulement au financement, mais aussi le fait que nous avons un message à faire passer, c'est que ce qui est véhiculé dans la presse que, malheureusement, correspond à une triste réalité que subissent les moi tous les jours. Nous voulons toutes et tous, dans ce conseil communal, changer les choses, que les

choses s'améliorent et je pense que nous avons une opportunité historique de pouvoir faire en sorte qu'à travers le fait qu'on on trois molenbeek, la commune où la capitale culturelle européenne, ça puisse redonner à nouveau boost, non seulement pour la commune, mais pour ses habitants, et en particulier c'est jeunes. Parce que dire qu'a évoqué un problème rencontré par notre jeunesse lorsqu'ils cherche un emploi, qui vont dans d'autres communes, dans d'autres villes, le fait de venir de blumberg, c'est toujours handicap. Moi, je voudrais que, dans le futur, le fait de venir à molenbeek, ce soit quelque chose de positif, ce soit un plus dans un. Merci de votre écoute.

Madame barrette, bonsoir, merci. Alors, je ne peux que rejoindre ce qui a été dit depuis mon arrivée. Donc, effectivement, la perspective de la pérennité de l'immense émancipation est vraiment au cœur de la proposition. Et moi, j'aimerais juste ajouter une chose qui a été dit en section réunie et qui, par surprise, n'est pas: est-ce qu'il n'y a pas, il y a un manque de temps, ou j'aurais aimé qu'on s'adresse à toutes et à tous. Donc, soit féminiser les noms ou utiles, lise l'écriture inclusive pour cette motion. Oui, on peut, on peut tout à fait le faire maintenant. Vous avez raison, ça a été un oubli dans le processus. C'est vrai qu'on a dû travailler très vite. Ça participe à l'inclusivité de notre projet commun. Je vous remercie, monsieur en bouche.

Merci, madame la présidente, tout d'abord je voudrais effectivement vous remercier d'avoir mis ça à l'entame du conseil communal, comme je l'avais proposé lors de la section réunie. Ça, c'est la première chose. La deuxième chose, je suis un petit peu surpris que ce soit beaucoup, monsieur, bouffer ce qui est présenté, l'émotion et qu'il se l'attribue puisque vous nous aviez annoncé que c'était un texte que vous aviez fait, avec un mélange de ce que vous aviez préparé et ce que, lui, il avait fait, c'est plutôt votre paternité que la sienne. Maternité. Excusez moi pour le changement, mais à-côté de ça, effectivement, je crois que, comme je vous l'ai dit, comme je l'ai dit en section réunie, c'est un projet d'envergure qui va effectivement nécessiter qu'on a chercher les fonds là où ils peuvent se trouver, et il faudra profiter de fonds publics. Mais il faudra également arriver à demander au privé de participer aux différentes activités. Nous avons de grosses entreprises sur la commune, mais qui nous ont quitté, et c'est dommage, parce que il aurait pu certainement participer aux investissements qui pouvaient se faire dans ce cadre là, et je crois qu'on devra tous se mettre sur le métier. Et la prochaine législature aura un challenge véritablement important pour terminer cette législature avec ce projet. J'ai quand même aussi à rappeler qu'au départ, le projet était demandé par la ville de Bruxelles qui, comme il ont déjà été capital culturel. Nous sommes un petit peu une candidature de raccord, parce qu'il est naturellement important que cette manifestation se fasse en 2030, à Bruxelles, l'année demi centenaires, plutôt que dans une ville des centrées de la Belgique. C'est Bruxelles quand même qui est la capitale, et la région de la région de Bruxelles-Capitale est bien la capitale dans son ensemble. La capitale, ce sont les 19 communes de la région. Merci.

Merci, merci beaucoup. Je peux avoir l'unanimité vous avez tous, d'une manière ou d'une autre, manifester votre soutien. Je vous remercie beaucoup et nous poserons toutes vos signatures au document qui sera rentré à l'europe. D'accord, je vous remercie tous et on fera une révision inclusive du texte. Parfait! Merci beaucoup. L'ordre du jour rappelle le gros de notre travail aujourd'hui, on a beaucoup réfléchi au niveau du, de la préparation. On vous propose de travailler ensemble, budget communal et budget du CPS, et de laisser la parole libre plutôt que de rester dans le canva habituel en ce qui concerne les interpellations. Je pense que ce sera plus confortable que que de s'enfermer et de et de séparer. Le conseil est maître de son ordre du jour. J'écoute les autres formations.

Pense qu'on doit bien viser les autres, ce collège encore bien bien réussi, bien sûr déjà, c'est déjà évident du jet que vous présentez.

Pardonnez moi, je vais simplement vous rappeler que c'est tout à fait inédit qu'on ait les deux la même soirée et c'est extrêmement long. Et je pense que le fait de pouvoir effectivement entendre l'ensemble des exposés, puis l'ensemble des questions et de nature à ce qu'on puisse faciliter les travaux du conseil, je veux proposer au vote tout simplement du conseil. C'est le conseil qui décide de son ordre du jour.

Ce sont deux budgets, ils sont différents même, ils sont liés par le transfert, et nous avons énormément des questions par rapport au budget communal, qui est catastrophique, les pas de stage. Donc, vous avez pas ici enrouler.

On écoute, la vie des chefs de groupe, c'est l'organisation des travaux du conseil, l'avis des chefs de groupe. On vous écoute. Monsieur Mélis, monsieur bouffera ce monsieur de bloc. Qu'est-ce que vous en pensez?

Monsieur, monsieur canu, j'ai pas besoin d'Inventer Loc, je sais parler, ça va. Moi, je serais plutôt favorable à ce qu'on puisse parler des deux sujets. Pourquoi? Pourquoi? Parce que les défis sont les mêmes. Monsieur, les défis sont similaires et la dotation, la dotation qui est accordée au CPF, c'est principalement de la commune. Moi, j'aurais tendance à penser qu'on fasse les deux ensemble. Merci.

Monsieur banens.

Frank le Well, orlando, tu as reste de ta moto coran en place, une cour, enfin, merde, c'est ok, dans une popote ponton.

Petite manière de bloc.

C'est de budget important. Elle méritent leur discussion, leur précision, leur présentation. Je pense que si on met tout dans un, dans un petit pot, ça sera une grosse soupe pour les. Les gens qui nous écoutent, nous regardent. Ils ont pas les budgets, ils ont pas le texte. Un peu de pays, pédagogie, je pense, et apprendre pour que les gens au moins puissent suivre. Et je pense que le CPS une première chose, et puis la commune, une deuxième, un deuxième débat. Je pense que ça va aider les gens à comprendre.

Ok ok, monsieur elle moche!

Oui, moi, je suis favorable également à ce que les deux sujets soient traités séparément, parce qu'effectivement sinon, ce sera complètement incompréhensible pour les gens qui nous suivent et, à mon avis, à ce moment là, réponse également risque d'être incomplète et mélangé et ça deviendra incompréhensible. Merci.

Merci, monsieur milice.

Merci, je ne vois pas très bien où est la difficulté, effectivement, de joindre les deux budgets ensemble des leurs, qui sont quand même, d'une manière ou d'une autre, liée, mais que chacun pourra poser toutes les questions dont il dispose auprès des interlocuteurs, à savoir les interlocuteurs ou du CPS, ou les interlocuteurs au niveau de la commune, c'est-à-dire les chemins des finances, ou encore le personnel qui s'est occupé des finances. Je vois pas très bien où est la difficulté, dès lors qu'on pourra

poser toutes les questions, autant en toute liberté et que, à chaque question, il y aura une, logiquement, une réponse.

Je solo.

Merci, madame le mestre, honnêtement, je nous préférons aussi, en tant qu'école d'aborder les points comme nous avons. Nous les avons abordé pendant la section réunie. Je pense que, d'abord le point CPS, nos questions, vos réponses, après le point le budget communal, nos questions, vos réponses. Nous avons respecté aussi cette méthodologie pendant la section réunie et jusqu'à maintenant, depuis des années, on aborde toujours cette question, là de manière séparée et ici, c'est évidemment, c'est un hasard que les deux-points arrivent au même moment, mais je pense que c'est beaucoup plus facile dans la compréhension, elle est dans la gestion des deux-points. À mon sens, il faut aborder séparément. Merci.

Ce n'est pas un hasard que les deux-points arrivent en même temps. Malheureusement, on s'est lié à notre situation difficile. On a effectivement dû travailler à tout moment, dans tous les champs, y compris au niveau du CPS, et c'est pour ça que tout arrive en même temps. Bien sûr que ces deux budgets sont, sont intimement liés, puisque c'est la manière dont on a travaillé sur tous les champs qui nous permet aujourd'hui d'avoir un budget. Écoutez le conseiller souverain, je vous propose simplement qu'on ait un vote par rapport à cette question et je vais demander: qui souhaite garder l'ordre du jour tel qu'il a été indiqué formellement et ceux qui ne le souhaitent pas? Est-ce que je peux proposer que le le oui, ça concerne garder lors du jour tel qu'il est là, et le nom, ça concerne le fait de les regrouper et de et de ne pas choisir cette manière de fonctionner? Ça va.

Fallait faire en début de séance? N'est pas eu de séance. Attendez, excusez moi, ici, au par ouest quoi.

Je rappelle au conseiller que c'est moi qui donne la parole et qu'on peut avoir les grandes vote, s'il vous plaît.

Madame, il s'agit une maison de l'ordre du jour, un secrétaire. Est-ce que vous pouvez expliquer la voir? Madame, montrons s'il vous plaît, s'il vous plaît, parce que ouais, elle ne connaît pas.

C'est bien le conseil qui est en charge de son ordre du jour et qui peut décider de regrouper deux-points. C'est la raison pour laquelle je vous propose de le décider. Vous, membre du conseil. J'aimerais bien que les conseillers arrêtent de crier: s'il vous plaît, écoutez, dans le règlement, on n'a pas cette question là, moi, je comprends que ça vous embête. On peut laisser comme ça, il n'y a pas de grands soucis. Mais je vous dis: c'est dommage, parce qu'en réalité, c'est effectivement quelque chose qui serait de nature à accélérer nos travaux sans entamer votre liberté. Et, bien évidemment, ce sont de votre différents. Et, comme je l'ai dit, je pense que si on mêlait les deux, on allait à donner un temps de parole illimité aux conseillers. Ici, on va peut être pas faire comme ça. On va doubler le temps de parole habituels pour être dans quelque chose de raisonnable pour chacun des deux-points. Ok, moi, j'ai pas de soucis, je je vois, je vois que ça crée une polémique. Je ne le comprends pas très bien, mais je vous entends en tout cas. En tout état de cause, je ne peux dire, en tant que président, président de ce conseil, en disposition et en charge d'appliquer ce règlement d'ordre intérieur ci, que la règle reste: qu'on conseille et mettre de son ordre du jour. Et effectivement, si on avait un vote qui témoignait de ce qu'on veuille faire la discussion ensemble de ces deux-points, on pourrait le faire. Rien ne l'empêche dans ce règlement, dans ce cas, on continue comme cet être inscrit. On ne va pas se disputer

toute la nuit pour ça. Ça n'en vaut vraiment pas la peine. Et je vais appeler madame bastin, la présidente du CPS, à venir, peut être ici, à mes côtés, pour, pour s'exprimer et présenter le budget du CPS. D'accord oui, je pense que c'est mieux, parce que je vois que vous n'avez pas de de micro là-bas. Venez. Oui, vous êtes trois. Écoutez là, je pense qu'il ya trois places. Donc, peut être, vous pouvez vous mettre là où il y a trois places. Ce sera le plus facile.

Oui.

On peut y aller. Madame Bastien, allez y pour la présentation du point.

Merci beaucoup. Je tiens d'abord à remercier les collègues qui, fidèlement, viennent à chaque conseil comme une allée section réunies pour venir me parler dans les réponses aux questions. Le retrait des financements dégagés lors des crises successives, dans la crise ukrainienne et l'absence de mesures de refinancement structurel des CPAS met en péril les politiques sociales locales et fragilisent un peu plus encore les personnes les plus exposées à la pauvreté, de même que l'offre des services qui leur est proposé. L'appel des CPAS bruxellois au refinancement n'est pas entendu. Je rappelle aux collègues que le spp intégration sociale prend en charge 60 % du montant des aides sociales à louer et laisse une charge de 30 % sur fonds propres au CPS, c'est-à-dire à la dotation communale. La suppression des subsides susmentionnées a eu pour conséquence la perte du financement de 42 travailleurs. Heureusement, une nouvelle convention signée avec le collège réuni la commission communautaire commune a permis de prolonger 21 de ces emplois au premier janvier 24. Il y en a toujours 21 manquants. C'est dans ce contexte difficile, accentuées par la situation examen des finances communales, que ce sont inscrits les travaux budgétaires entamés il y a près de huit mois maintenant. Si, dans ce budget, on peut se réjouir du maintien de tous les services subventionner, des mesures ont dû être prises pour compenser notamment la perte de subside. La participation du CPAS dans la recherche de l'équilibre du budget communal conduit les autorités du centre à devoir réduire leur demande d'Intervention communale pour l'exercice 2024 et à devoir prendre plusieurs mesures de rationalisation axée sur l'Offre de service proposé au citoyen, en se concentrant sur l'émission légale du centre. Une mesure de d'austérité du Las venir compléter l'arsenal pour assurer les fes structurels sur les exercices suivants, sans que, toutefois, c'est important, les lignes de la politique sociale du CPS ne s'envoient revu. La mesure d'austérité dont on parle est la fermeture du service des aides ménagères, services non subventionnée par la commission communautaire commune. Le personnel sera bien sûr accompagné individuellement par le service des ressources humaines, avec toute la tension que cela exige dans leur fin de contrat et leur orientation professionnelle. Quant aux bénéficiaires, ils seront orientés, pour des travaux ménagers, vers les services externes, tout en maintenant, il faut quand même l'appuyer le soutien des aides familiales du service du cpas, service qui lui est préservé car il y a des subsides qui lui sont attribués. Les bénéficiaires pourront toujours, bien sûr, faire appel au CPAS en-cas de situation sociale difficile par rapport au paiement. Dans les mesures de rationalisation décidée par obligation, on retrouve, pour compenser la perte des travailleurs de première ligne, la réaffectation au service social, pour l'émission légale du centre du personnel du service dédié au suivi spécifique Denis. Je vous rappelle que les ni, ce sont des jeunes qui sont ni à l'emploi ni en enseignement, ni en formation, et on maintient bien sûr les ateliers pédagogiques personnalisés qui leur sont ouverts; la réduction de l'Offre de services au service de médiation de dette en ré affectant quatre des assistants sociaux au service social général. Autre mesure: la réduction de 30 unités du contingent article 60, décision qui n'est pas irréversible si de nouveaux moyens sont accordés au CPAS dans la matière. Et, dernière mesure, la fermeture du centre de rencontre par marie josée à partir du premier juillet de cette année. Cette décision s'appuie sur la vétusté du bâtiment qui

abrite ce service et la nécessité de renoncer à réaliser d'importants coûteux investissements. Il y a des inondations récurrentes, partent d'orage du matériel et des équipements de cuisine à remplacer. La décision des autorités est de centraliser les activités se déroulant actuellement au parc Marie José dans le bâtiment du site le Maire, qui est mieux adapté à la demande et aux besoins d'être bénéficiaires. Parmi ces avantages, on retrouve une ouverture sept jours sur sept. Le personnel du centre de rencontre sera réaffecté sur le nouveau site et remplacera le personnel sous contrat précaire. Comme on vous l'a dit, ce sont 21 travailleurs du CPAS, parmi lesquels quatorze assistants sociaux, qui n'ont pu voir prolonger leur contrat de travail au premier janvier 2024. Avec l'accord de la commune et de l'inspection régionale, le budget du CPAS qui vous est présenté prévoit l'engagement de neuf assistants sociaux à charge de la dotation communale, ce qui est un effort considérable compte tenu de la situation. Le financement structurel de ces engagements permet de stabiliser le personnel dans ces contrats. Dénué d'une clause résolutoire liée à l'obtention d'un subside, le budget 2024 prévoit également les impacts du conseil de l'action sociale qui a arrêté une ligne de conduite sociale permettant de répondre au projet aidé, outils mis en place par les autorités fédérales et qui permettent de déterminer si les ressources du bénéficiaire aidé permettent de vivre dans la dignité humaine. L'utilisation rationnelle et pour ne pas alourdir la charge de travail des assistants sociaux progressifs, de cet outil sera l'occasion de financer des aides complémentaires octroyées à certains publics, comme par exemple saisi sécal, c'est-à-dire que lorsque des usagers doivent payer des allocations familiales auxquelles ils les ont failli, le sécal prend tous leurs revenus, quel que soit l'origine de ces revenus, et le CPS doit, sur son propre, payer tout ce dont ces usagers ont besoin: loyer, revenus, aide financière, etc. Grâce à Redi, ce ne sera plus le cas. Et ainsi renforcer les mesures sociales qui sont déjà en place. Dans sa politique d'insertion socioprofessionnelle, le CPS veillera en 2024 à accélérer sa procédure de mise à l'emploi en automatisant certains de ces processus. Le CPAS s'accroît encore, le suivi des jeunes mis ou remis aux études de plein exercice. Ce sont ainsi 350 projets individualisés d'intégration sociale supplémentaire qui sont visés et qui permettent de dégager une recette complémentaire en 2024 et pour les années suivantes. Le budget prévoit, pour la résidence Arcadia, la poursuite de travaux de mise en conformité des lieux de vie, des salles de bain, etc, qui est imposé par Risquer, et, surtout, prévoit l'amélioration du confort des résidents. Ainsi, cet exercice verra la première phase des travaux se concrétiser par la mise aux normes de 20 chambres de l'aile la phase suivante sera consacrée à la mise en service de la résidence Service Social Alliance Habitat, dont vous avez déjà entendu parler et pour laquelle les autorités du centre viennent de confirmer auprès de la leur participation. Comme vous pouvez le constater, même face à des contraintes budgétaires importantes que l'on peut regretter, le CPS continue à fournir un soutien essentiel et fondamentales aux personnes les plus précarisés. L'ensemble des mesures énumérées permet de limiter le besoin de la dotation communale à 933326 € pour 2024, mais prévoit également la projection d'économie possible en 2025. Je souhaite, par votre intermédiaire et pour terminer, m'adresser au personnel du CPS. Cette année, par souci d'économie la fête du personnel n'a pas été organisée et c'est avec un énorme regret de ma part, car c'est pour moi l'occasion de remercier tout le personnel, quel que soit sa fonction, pour la manière dont ils remplissent leur tâche, avec compétence mais surtout beaucoup d'humanisme d'habitude j'ai l'occasion de côtoyer des conseillers, comme une au chemin, et la plupart d'entre vous pour, devant vous, remercier le personnel, je me permets de le faire maintenant. Il me tient à cœur de dire également tout le soutien que je reçois des directeurs de département qui exercent leur responsabilité bien au-delà de leurs obligations, et tout particulièrement le secrétaire général, qui réunit dans sa personnalité et dans sa fonction, toutes les qualités exigées d'un haut responsable, très profond et sincère. Merci à tous. Je vous signale aussi que, bien sûr, Molenbek peut être décrié. J'aime autant vous dire que la formation des assistants sociaux du

CPS leur permet, lors qu'ils quittent leur fonction et postulent éventuellement dans une autre commune, qu'elle soit bruxelloise ou autre, on leur déploie le tapis rouge parce que je pense qu'ils ont exercé leur fonction dans des circonstances difficiles, et on lui a, on les a formés et appris à faire énormément de missions qui sont dévolues au CPS. Encore merci à tous et j'ai dit: madame la présidente.

Merci, madame bastin, je précise pour notre public que nous avons eu une longue réunion technique lundi, aussi bien sur le budget du cpa est-ce que sur le budget de la commune, au cours de laquelle tous les conseillers ont pu poser leurs questions plus chiffrées, et vous aviez fait une présentation extrêmement longue et complète sur les chiffres, parce que, ici, je vois que je vous remercie pour ça, vous avez fait un effort de concision en concentrant votre propos. Merci beaucoup, monsieur de canons.

Merci, madame la présidente, je vais faire, si vous permettez, une intervention plus politique et mon collègue Karim Ahari, qui a un spécialiste des chiffres, interviendra après pour parler de la situation financière de notre CPS, notre CPS, évidemment, une institution au sein de la commune qui est vital pour une partie des molenbek, vitale parce que, vous le savez tous. Moub se dispute la première place avec saint Josse comme étant une des communes les plus pauvres, étant aussi une des communes qui voient passer des flux de personnes qui ne restent pas longtemps, qui y habitent, qui restent quelques mois, voire quelques années, puis qu'ils quittent, qui, souvent, sont dans une précarité importante. Vous avez parlé, madame la présidente, niveau de pauvreté. Vous avez parlé de mines, et ces fameux jeunes qui sont en dessous du radar, on ne voit nul part, qui sont repris dans aucune statistique, auprès d'actrice après des structures plus locales comme la mission locale, et qui n'apparaissent nulle part. Et il faut aller chercher sur le terrain pour accompagner, former, essayer de réinsérer sur le marché soit de la formation, soit sur celui de l'emploi vous avez parlé de nos personnes âgées et qui, je pense, mérite une attention particulière, parce que, on sait tout ce que notre population est vieillissante et qu'il va falloir, dans les années futures, non seulement améliorer les lieux d'accueil dans nos personnes âgées, mais aussi réfléchir à de nouveaux métiers pour, par exemple, soutenir les familles qui souhaitent garder leur aîné chez-eux à la maison. Ça veut dire mise en adaptation des infrastructures au niveau de l'ac c'était de l'accessibilité mais aussi tout ce qui peut être amené pour améliorer le confort, dont les soins médicaux. Ça me permet évidemment d'abonder sur ce qui a été fait qui, pour moi, est problématique, comme la suppression de plusieurs antennes. Mais vous avez expliqué la situation financière: antenne du haut de molenbeek, c'est d'arcadie qui a été supprimé, corrigé dans l'antenne CPS. Est-ce qu'elle est encore fonctionnelle? Répondez moi. C'est une question, celle du maritime. Est-ce qu'elle est encore fonctionnelle? Je pense qu'on l'a fermé. Elle est encore fonctionnel, au même rendement qu'elle avait précédemment. On a diminué le nombre de personnels. Monsieur.

Si une question, vous les poser, je les pose, je les poser.

La suppression aussi, me dit on, des aides ménagères de huit, de ménagère. Je me sens en lien avec ce que j'ai dit par rapport à nos aînés qui décident, dont les familles décident de garder la maison. Faire des aides ménagères pour pouvoir améliorer leur confort et leur quotidien, je pense que ce n'est pas un luxe. Molenbeek, c'est utile de dire que ce sont quand même des services, dont celui là, je pense corriger, qui existe depuis une cinquantaine d'années dans notre commune, qui, visiblement, pour des on budgétaires, a été supprimé par rapport à nos personnes qui sont loin du marché de l'emploi nous avons un dispositif en insertion, soso, professionnel et fameuses articles 60. Idéalement, molenbek, avec le taux de chômage qui est, comme la pauvreté, un des plus importants de Bruxelles, avec saint Josse, devrait, je pense, mettre une priorité sur tous les outils qui permettent de mettre nos jeunes au travail, d'une manière

générale, au mode d'emploi je pense à la mission locale, molenbek formation et pourquoi pas, l'aile par rapport à certains projets et pour pour cela, nous avons mis, d'ailleurs je suis à l'initiative en place la maison de l'emploi vous vous rappelez, dans laquelle se trouvait le CPE, vous. Une troisième question que je voudrais poser, c'est de savoir, dans le cadre de cette structure virtuelle qui permet une coordination de tous les acteurs de première ligne de mise à l'emploi est-ce que le CPS et est-ce que le développe comme projet? Est-ce que le projet, par rapport aux nets, est repris dans, dans dans le planning de cette structure? Et vous avez parlé, madame la présidente, du subside qui a été royer, du financement de la commune de 933 0€, qui est évidemment de ça, de ce que vous avez reçu les années précédentes et qui a un impact sur le fonctionnement? Moi, je pense que la priorité des priorités, c'est de mettre les moyens au niveau de la première ligne, c'est-à-dire nos assistants sociaux. Tout à l'heure vous avez dit que nos assauts sociaux, lorsqu'ils quite molenbek, ils sont extrêmement sollicités dans les autres communes. Je pense que, pour deux raisons: évidemment, c'est parce que, d'abord ils ont une excellente formation ici, parce qu'ils touchent un peu à toutes les tâches possibles qu'on peut rencontrer dans ce métier, mais aussi parce qu'il ya une rarification de la fonction. De manière générale, à Bruxelles et en Belgique, il y a de moins en moins d'assistants sociaux sur le marché de l'emploi ce qui fait que ce qui est rare et cher et évidemment très demandée, moi, mes questions, c'est par rapport aux deux antennes que j'ai évoqué. Est-ce qu'elles sont toujours opérationnelles? Si oui, est-ce qu'il ya eu une diminution du personnel? Ma troisième question, c'est évidemment par rapport à ces licenciement des huit aide ménagère qui ont été poussés par la sortie. Est-ce que qu'est-ce qu'on a fait pour les accompagner? Est-ce qu'elles ont été réintégrées dans d'autres services ou tout simplement, on les a licenciés sans autre forme de procès? Par rapport aux articles 60, je suis très savoir: est-ce qu'il ya un plan qui est mis en place pour pouvoir faire en sorte d'en proposer un maximum, aussi bien au secteur public associatif que dans le secteur privé? Parce que je reste convaincu que c'est un moyen intéressant de pouvoir aider nos demandeurs d'emploi en tout cas les gens qui sont en dehors de tous circuit et qui ont droit aux 60, pouvoir s'intégrer sur le marché de l'emploi et ainsi obtenir leur droit minima au niveau minimal, pardon, au niveau du chômage, par exemple? Et une dernière, une dernière question, je l'avais posée tout à l'heure c'est par exemple par rapport à la maison de l'emploi est-ce que vous êtes, étant donné vous êtes membre de cette structure? Qu'est-ce qui est développé comme projet? Il y a un client, le CPS, pour pouvoir proposer des opportunités aux demandeurs d'emploi molenbeekois. Merci pour vos réponses.

Merci beaucoup, monsieur Aware.

Merci, madame la présidente, ça fait un peu bizarre de parler d'Un budget 2024 au milieu de l'année que ce soit pour le CPS ou pour la commune. Ça fait vraiment bizarre. Certaines communes sont à la, à la première, voir à la deuxième modification budgétaire. Ici, malheureusement, on est à peine au stade du budget initial, au milieu de l'année fait particulier, d'autant plus que c'est la dernière année de la mandature. C'est vraiment un fait particulier, rare, j'espère que ça se répétera pas. En plus, faire passer le budget du CPS et de la commune le même jour, c'est vraiment aussi un fait exceptionnel. Je trouve intéressant de discuter des deux sujets complètement séparément. Il y a la politique sociale et puis il y a le reste, la politique communale, et c'est deux choses totalement distinctes pour ce qu'il y ait du budget du CPS. Madame bastin, d'abord merci pour votre présentation, qui est très intéressante et, comme elle a dit mon collègue, je retiens malheureusement la fermeture de ce service d'aide ménagère avec ces licenciement, bien que vous essayez de nous rassurer. Mais c'est surtout ces personnes là qu'il faut rassurer en disant qu'elles seront accompagnés par le service des ressources humaines. Malheureusement, après autant d'années de loyaux services au sein du CP, se retrouver sans-emploi, au chômage pour des

raisons purement budgétaire, d'organisation de gestion, ça reste à voir. C'est malheureux pour ces personnes là. J'aimerais aussi m'atteler sur, comme vous l'avez dit, la diminution des articles 60. L'article 60, paragraphe sept, de la loi organique de CPS permet de mettre au travail, permet de mettre au travail des personnes qui bénéficient du revenu d'intégration sociale ou de l'aide sociale équivalente, de l'aide du CPS. C'est un outil très efficace, très performant, qui existent comme qui existent depuis, depuis depuis l'existence de cette loi, depuis 1966, et c'est vraiment l'outil le plus efficace pour permettre à ces personnes là, les personnes qui émargent au CPS, de pouvoir acquérir une expérience professionnelle et, par conséquent, se lancer sur le marché de travail. C'est vraiment l'outil majeur, c'est quasi quasi, je dis bien quasi le seul outil dont vous disposez, dont dispose le CPS. Quasi, je dis bien malheureusement, à chaque fois qu'il faut faire des économies, vous avez recours à ces articles soixante et et vous les diminuer. Les CPS sont censés être de faire de l'action en matière sociale. Pour faire de l'action il faut pousser les gens au marché ou sur le marché du travail. Malheureusement, c'est la première chose qui paye les frais de ces économies: les articles 60. L'année passée déjà, il y a une diminution, si ma mémoire ne me trompe pas, et cette année, c'est de nouveau le cas. On diminue de 30 unités. Malheureusement, je pense qu'on est aujourd'hui à 200 septante article 60. Pour 2024, on devrait être pour le nombre de personnes qui sont aidées, qui émargent au sein de notre Pc. On devrait être au moins le double si on se base sur les autres grands pas du pays. Donc, je regrette amèrement cela. Je l'ai aussi dit lundi, je l'ai aussi dit l'année passée, lié à l'Administration qui fait son travail. Mais il y a aussi les politiques qui doivent impulser des politiques nouvelles. Madame la présidente, et je dis et je le redis, la collaboration avec le secteur privé au niveau des articles 60 reste malheureusement peu efficace. Pourquoi? Parce que le délai, les délais de réponse sont trop importants. Les articles 60 qui seraient mis à disposition du secteur privé ne coûterait rien à la collectivité. Malheureusement, il faut, il faut intensifier cet outil là, ce qui n'est pas assez le cas aujourd'hui. Je l'ai je l'Ai dit l'année passée, je le redis cette année, je le Redirai jusqu'à ce que ça soit plus efficace.

Merci.

J'ai pas fini, madame la bourgue, mais je cherche mes points. Merci. Oui. Et puis, comme comme l'année passée, comme l'année d'avant me semble t il, le CPS va de nouveau mettre en vente, c'est bien immobilier, cette fois ci, en 2024. Les quelques biens immobiliers qui lui reste et qui ne sont pas utilisés, qui sont, et de savoir, le savent, tout c'est bien immobilier, tous, lesquels il vendra tous. C'est bien tous les biens immobiliers qui ne sont pas occupés en 2024, c'est bien l'avant de. Le fruit de l'avant de ces biens immobiliers viennent mettre quelque part en équilibre le budget. Ma question est de savoir: il n'y a plus rien à ventre, qu'Allez vous faire l'année prochaine? Elle est les années suivantes. Est-ce que vous y avez pensé? Madame la bourgue, madame la présidente, madame la bourgmestre aussi, d'ailleurs où c'est la fin de la mandature? Et on s'occupe pas de ça, on laisse ça au suivant. Merci.

Mener van Koen Berg.

Oui, madame bastin et votre équipe, vous avez géré le CPS pendant toute cette ligature mouvementée, tant bien que mal, avec trop peu de moyens. Dans une commune, la commune sans doute le plus allocataire par nombre d'habitants et avec trop peu de moyens, c'est un peu pénible de devoir clôturer vers la dernière. Le dernier budget clôture avec une économie de 1 million et demi, alors qu'on sait qu'il manque déjà terriblement des moyens. C'est 1 million et demi, il vient. Vous l'avez pris sur l'effet de fonctionnement: 250, zéro. Les moyens sont déjà très faibles. Comme vous le dites vous même. La dépense d'exploitation que seulement 3% sont dédiés à ce qu'on sont consacrés au fonctionnement, c'est sept à 8% en moyenne. En alone. Après, on va

encore faire des économies aussi au niveau du personnel. La côte part dans les dépenses d'exploitation diminue encore. Il était à 30 % en 22, 34, 22 % et il est plus que 28, un en 2024. Ailleurs, c'est autour de 40 % aussi des économies de l'article 60. Plus de quatre cents, zéro! Déjà le taux était normalement, c'est un sur dix. C'est l'objectif initial pour trouver des articles. 70 % des locataires est passé. Vous étiez à trois cents, c'était à peine 50 %. Maintenant encore moins. Ça, c'est vous êtes buse. Vous parlez souvent de mettre les gens au travail, etc vous diminuez les moyens pour aider les gens dans ce domaine. Vous invoqué, vous avez raison. Vous invoquez des décisions qui sont prises au niveau supérieur, dans la région, dans Fédéral, qui prennent des décisions? Qui affecte les moyens au niveau communal? Vous donnez notamment l'exemple des réfugiés ukrainiens, ou la commune par 7 cents 0€ au niveau 7, pardon, sept cents, zéro, c'est ça. Oui, au fédéral. Les partis au niveau fédéral, le Mr, ils prennent des décisions, les au niveau local crient au scandale, ils font l'alerte qui l'alerte parce qu'ils perdent les moyens? C'est un peu, j'ai un peu la chute sur chez souvenir. Je ne sais pas comment ça se passe, les réunions dans vos parties, mais je sais pas si vous vous engagez. Les gens qui on prend cette décision là maintenant, c'est pas la première fois, et ça continue maintenant, la demande de supprimer les allocations de chômage après deux ans. Qu'est-ce que vous pensez, ce qui va arriver? J'ai pas vous demander. Vous le savez très bien. Il y a de nouveaux plus de gens qui vont vers le CPS locaux. Qu'est-ce que vous allez faire? Je sais pas. Vous n'avez pas envie d'aller un peu plus fort. Compter partie, c'est quelque chose qui est tellement hypocrite. Déjà dans le passé, c'est pas seulement, d'ailleurs c'est on a jeté les gens en dehors des allocations de chômage, une partie est venue sur le CPS, c'était du OPA à l'époque c'est toujours la même chose, cette hypocrisie ou cette je ne sais pas, mais qui est vraiment dégoûtant.

Donc, on demande beaucoup.

Au personnel et qu'est-ce que les travailleurs reçoivent en retour? Très peu, c'est le check repas, me sont les plus bas, que c'est là que le travail le plus lourd, ou parmi les plus lourds. Il y a aussi un manque de considération, parfois manque d'écoute on a parlé lundi aussi, aux sections réunies de arcadia, des cas atypique, c'est-à-dire des résidents qui ne sont pas des personnes âgées, mais des gens qui ont toutes sortes de difficultés, que que vous mettez aussi dans, dans dans des lits et en-soi, il n'y a pas de souci à ce niveau là, mais il y a des risques. Et l'année passée, je vous avais déjà interpellé, d'un cas qui pose problème. Et le personnel sont plein, les travailleuses qui travaillent dans cette section, là où il est. Ils viennent travailler avec le stress à cause de ça, parce que des des toxicomanes, on ne sait pas comment ils vont réagir, etc, et ça fait plus d'un an que c'est comme ça et j'entends que c'est toujours la même chose: on-dit, on va résoudre le problème, mais c'est.

Comme la, je pense que vous vous écartez du sujet. Si vous pouvez revenir au sujet, s'il vous plaît.

Je pense pas que je me que j'ai dévie du sujet.

Je vous demande de revenir au sujet, s'il vous plaît.

Vous recourez, les gens tombent malade, ce genre de situation. Ça augmente l'échange que les gens tombent malade et on va recourir aux, aux intérim, et ça coûte. Je suis tout à fait dans le sujet, je pense, et donc j'ai appris lundi que vous recourez à l'intérim par plage d'horaires j'imagine que ça coûte moins cher, au point de vue budget, que ça vient. Mais est-ce que ça convient aux travailleuses travailleurs? Je pense que, pour le moins, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'y a pas d'une limite là-dessus parmi les personnels, c'est-à-dire par ceux qui font le boulot, aussi, de

manque de considération. Donc, j'entends que le personnel fait un week-end sur sur trois, des des des pauses de sept à sept, avec deux heures de pause imposé. Les gens, ces travailleurs là, ils n'ont même pas l'occasion d'avoir un repas. Vous leur offre même pas un repas qui ne coûte rien parce que c'est fait sur place. Je comprends pas ça. Donc, moi, je pense que si on donne plus de considération personnelle, il sera plus motivé. C'est pas seulement des trucs budgétaires, qui qui, qui en compte. Et puis, pour terminer, je trouve que ça manque quand même une vision à plus long-terme, notamment chadia, il y a une section qui est, qui est fermée depuis plusieurs années. On a parlé d'en faire des flats et pour les personnes âgées, qui sont un meilleur meilleur état physique, et je trouve que ça une bonne idée. Mais on ne voit rien bouger, on ne fait pas d'investissement qui peuvent être bénéfiques à terme ou à long-terme. Je trouve ça regrettable. Au niveau de l'article on en a déjà parlé. Je trouve que ça manque d'ambition parce qu'en plus, vous vous vendez les choses, vous fermez des services, les repas à domicile, les ménagères, et que c'est des services qui pourraient notamment servir à remettre les gens dans le circuit du travail et les aider à sortir de leur situation. Je ne vois nulle part où il y a une réflexion un peu à terme, comment on peut améliorer cette situation pour aider plus de personnes à sortir le CPS et de remettre dans le circuit du travail? C'est des solutions à court-terme. On vend des bâtiments et on remplit les trous. Mais, comme disait votre collègue, un certain moment il y aura plus grand chose à vendre. Et qu'est-ce qu'on va faire à ce moment là? Mes quelques remarques.

Merci, monsieur monsieur sou melou.

Merci, madame Mestre, tout d'abord un grand merci à la présidente du CPS ici présent, et son équipe pour le, pour la présentation et surtout l'aspect pédagogique que vous avez à chaque fois que vous présentez, vous nous expliquer les différents points aux sections réunies. Pour nous, c'est très, très utile, évidemment, de pouvoir comprendre, et ceci, et pour nous, c'est vraiment très important. Je voulais d'abord vous remercier pour ceux là, pour ce travail. Évidemment, il y a bien entendu, on, nous avons bien entendu les différents choix que vous avez dû faire pour faire face à des difficultés financières. Évidemment, certains forcément dû à certaines diminutions des subsides. Nous comprenons. Mais en même temps, il y a aussi quand même une volonté, comme c'était expliqué pendant la section réunie, d'avoir une économie structurelle. Ça veut dire: c'est pas forcément une diminution pour chaque dépense, en tout cas une réduction annuelle, mais plutôt avoir une vision en plus long-terme d'une volonté de réduire certains cas sur plusieurs années. Nous, en tant qu'école nous allons s'abstenir pour ce vote pour ce budget et voici nos raisons. La première raison, c'est nous, nous comprenons effectivement, qu'il ya une diminution de plusieurs assistants assistant social, du des différents diminution de subsides. Vous avez essayé quand même de maintenir ça, maintenir au mieux, c'est au minimum, en tout cas, de de de ces assistants sociaux. Vous avez pu discuter avec la commune d'engagement de neuf assistant social en plus, mais le problème, c'est qu'il manquerait quand même toujours douze assistants sociales. Le souci, c'est que nous, inquiétant par rapport à la charge de travail et qu'il va augmenter pour chaque assistant assistant social. Pendant la section réunie, vous nous disiez que pour chaque assistant qui traitait déjà sans di, dossier par personne demain, franchement, s'il ya une diminution, moi je m'inquiète pour le bien-être de ces personnes là qui qui travaillent en tant que sa distance sociale et aussi pour leur disponibilité pour chaque dossier, quand ils accueillent les bénéficiaires. Deuxième raison, c'est la réduction de 30, 30 personnes de article 60, comme disait un de mes collègues. C'est extrêmement important pour mettre au travail certaines personnes qui bénéficient de l'aide sociale. 30 unités, c'est quand même beaucoup, c'est et nous estimons que c'est il faudra quand même continuer à maintenir ces articles 60. Effectivement, dans dans la note qui nous a été présenté, c'était que, pour le moment, on diminue, mais on essaiera quand même, à

plus long-terme, de pouvoir le réengager par la suite. Mais effectivement, il n'y a aucune garantie. Troisième raison: le choix de vendre plusieurs biens appartenir au CPS. Pendant la section réunie, j'avais posé la question: c'était quoi affecté ces bâtiments, à part deux bâtiments qui étaient affectés pour tout ce qui est à l'administration CPS. Le reste, c'était des logements, mais c'était des logements qui étaient laissés à l'abandon parce que c'était des logements qui étaient vide depuis 2015, si maisons sont peut être pas tous, mais en tout cas le chiffre, la date, a été avancé, mais parce qu'ils étaient dans un état délabré. Moi, personnellement, j'ai quelques difficultés à comprendre, parce qu'on est quand même dans une commune, il y a une demande importante de logement social et le CP, ce, un moment donné, décide de vendre ses biens au lieu de rénover, mettre à disposition des personnes qui en ont vraiment besoin en termes de logement social. Et quatrième raison, et c'est aussi une raison qui est aussi important à nos yeux, c'est la suppression de service d'aide ménagère, parce que nous estimons que ce service est primordial pour pouvoir aussi accompagner les personnes plus âgées chez-eux, de pouvoir effectivement permettre qu'ils ont une certaine autonomie pour pouvoir rester chez-eux à plus long-terme. C'est quelque chose, choix que j'ai dû faire parce que le temps est limité. Ces raisons là, ces quatre raisons qui sont importants pour nous. Effectivement, je sais que c'est facile à dire. Pour nous, il y a qua, mais je trouve qu'au niveau social, c'est ces raisons là, tellement important pour nous que les choix que vous avez dû le faire, nous nous estimons que, peut être, on aura dû faire d'autres choix. Je sais, c'est facile à dire, mais pour nous, c'est compliqué à pouvoir le faire autrement. Pour ces raisons là que nous comptons en tout cas s'abstenir pour le vote de ce budget. Merci.

Merci, monsieur bouffera cache.

Merci, madame la présidente, merci, la présidente du CPS ainsi que les services communaux. Je tiens à remercier également la section réunie, qui nous a permis de voir plus clair. Contrairement à mon collègue, nous allons voter le budget du CPS parce qu'on a beaucoup d'allocataires sociaux dans notre commune et si on vote pas ce budget, ces gens ne toucheront pas leur allocation à la fin du mois. C'est un travail sérieux qui a été réalisé, qu'il ya un exercice qui n'est pas facile. Je tiens à le saluer. Vous nous avez rappelé des éléments fondamentaux: structurels, la perte du subside d'aide aux ukrainiens, puis de 7 cents 0€ que les ukrainiens sont toujours présents, perd un subside depuis 2 000 006 cents de la cocom. Et puis, il y a une inflation qu'on connaît depuis plusieurs années, qui entraînent de l'indexation des salaires et une augmentation des dépenses de personnel. Les prix des énergies restent encore assez élevé et malgré tout ça, la commune augmente la dotation pour le CPS. C'est important de le rappeler. Les défis sont énormes: le taux de, le taux de chômage, notamment des jeunes, le taux de pauvreté. Je pense que c'est un budget qui tient la route, qui n'est pas facile et qu'il faut soutenir nos services communaux, c'est important, et nos services CPS. Il y a un élément qui est central et qu'on devra parler, on en a parlé beaucoup ici, ou c'est la question du financement du revenu d'intégration sociale. Il faut absolument que le fédéral augmente ça part au niveau du financement du ris, parce qu'il est encore trop faible par rapport à la situation actuelle et parce qu'on sait très bien que les 30 %, cette charge de la commune et les allocations sociales sont indexées comme les salaires, et c'est important de le rappeler, et c'est très bien comme ça. Mon seul regret et ma seule petite critique, ce serait peut être par rapport aux articles 60. Je l'avais dit l'année passée: un article 60 permet à une personne d'avoir une première expérience et de se réinsérer sur le marché du travail. Et mouv, on connaît bien la problématique. On en a déjà parlé à plusieurs reprises. C'est notre premier déficit chez mouv. Il faut savoir qu'un qu'un article 60 coûte environ 250 € par mois, c'est coûte environ 30€. C'est important, mais j'ai j'ai Lu la note et vous le dites, que cette décision n'est pas irréversible et peut être revu. J'espère qu'elle le sera. Merci.

Monsieur mais.

Merci, madame la présidente, je vais tracer. Je voudrais déjà féliciter effectivement l'équipe du CPS et madame bastin et toutes les personnes qui ont.

Oeuvre, pour arriver à trouver un budget en équilibre malgré les coupes budget.

Était nécessaire et imposé dans certaines, dans certaines conditions, nous savons bien que notre commune et une commune.

Oui.

Nous avons beaucoup de gens qui émargent non seulement du CPS et qui, malheureusement, doivent s'y rendre pour avoir des moyens de subsistance, et l'intervention régionale n'est pas suffisante aujourd'hui mais malgré tout, le CPAS est.

Toute l'équipe on trav.

Aller pour avoir un budget en équilibre à présenter aujourd'hui.

C'est vrai qu'il ya un travail conséquent. Ça fait des couts budgétaires. Ça fait mal.

Non, etre même qu'on arrive à ne pas faire.

La fête du personnel, parce qu'effectivement budgétairement parlant, on essaye de faire des économies sur tous les postes. Mais je voulais quand même de féliciter, bien entendu, notre notre groupe votera ce budget.

Monsieur elan boche.

Merci, madame la présidente, je vais faire très court parce que mes collègues ont déjà fait beaucoup de remarques par rapport au budget. Moi, je vais revenir sur un principe d'ordeo du jour. Nous avons deux budgets qui sont en discussion: celui de la commune et celui du CPS. Mais c'est celui de la commune qui donne la dotation aux CPS. Lorsque nous allons faire les votes, à mon sens, nous allons d'abord devoir voter le budget communal et puis ensuite le budget du CPS, parce que si nous ne votons pas le budget communal, il n'y a pas de dotation qui ira vers le CPS. C'est la même chose pour le zone police et ailleurs. Je simplement attirer l'attention sur le, sur le sujet, et je ne vais pas revenir sur tout ce que mes collègues ont dit pour gagner du temps et pour nous laisser la possibilité de discuter aussi largement du budget communal. Merci.

Mener dans.

Amour de certin vient anglo vivement college, c'est orano social ombre dur une par social fonder, sinon cas de ce offer mandy, de sa place. Et le fond, ce bel d'Or ni sam ton fat fait-tout le monde de Battle, ni sa mono, le floral, le mode orbit on-dit parlant de moi, me budget fray créer demain, c'est dit non.

Merci beaucoup, moi, je voudrais ajouter trois choses. La première chose, c'est que depuis 2018, le début de cette législature, la dotation au CPS, si vous la votez ce soir, telle qu'elle est inscrite et proposé avec ce budget, a augmenté de 40 % dans 40 % d'Augmentation de la dotation de la commune vers le CPS, ça représente 12 millions €. 12 millions €, vous entendez bien pourquoi, mais d'abord parce que notre commune

n'est pas plus riche, et puis ensuite, avec toutes les tous les autres paramètres dont nous avons parlé, en particulier l'indexation des salaires. Et si aujourd'hui, malheureusement, effectivement, nous nous engageons dans des réductions structurelles aussi bien la commune co cps, c'est parce que la conjoncture est excessivement mauvaise. Nous devons faire face à des dépenses excessives, nous n'avons pas de rentrée supplémentaires et la question de la solidarité avec nous est posée. Certains ont posé de très bonnes questions à ce sujet. Je ne peux que les rejoindre. Nous avons une difficulté de ce côté là et nous allons devoir, durant la législature suivante, plaider et plaider encore, notamment pour l'augmentation de la proportion du risque est prise en charge. C'est tout à fait juste. Sur l'ordre des budgets, pardon, mais effectivement, l'ordre tel qu'il est proposé dans l'ordre du jour et le et le bon, puisqu'il est évident que nous devons d'abord valider ce qui est proposé par le CPS avant de le proposer dans le cadre du budget communal. Imaginons qu'on renvoie le CPS à sa copie. Nous pourrions voter le budget communal. L'inverse n'est pas vrai et c'est bien dans cet ordre qu'il faut aborder les choses. Tout comme la zone de police nous propose son budget et nous en disposons aujourd'hui pour travailler notre budget. Je finirais par la question des articles 60. C'était d'une grande douleur de voir apparaître cette mesure dans les mesures proposées dans le travail très sérieux fait par le CPS. Je veux vous dire que lorsque j'ai vu apparaître cette mesure, j'ai demandé s'il y avait moyen d'éviter cela et comment nous pourrions travailler autrement. La question des articles 60 aussi. Cela a fait l'objet d'un groupe de travail entre nos techniciens communaux et CPS pendant plusieurs jours. Ça a été un travail assez difficile et qui est amené à la solution qu'on vous propose aujourd'hui. Ce n'est pas de gaieté de cœur, c'est temporaire, dieu merci, mais ce n'est pas, il n'y avait pas moyen pour nous d'éviter ce ceci. Ce que je voulais ajouter: est-ce qu'on peut passer au vote? Est-ce qu'il ya des réponses à des questions? Allez y, madame bastin.

Merci beaucoup, madame la présidente, parce qu'il ya quand même certaines choses que je voudrais clarifier, notamment quand on parle des personnes âgées à domicile. Je suis tout à fait d'accord notre population vieillit de plus en plus et nous avons aussi réfléchi à y réagir. D'une part, il y a une cellule numérique qui s'occupe des personnes âgées, qui fait même un domicile pour les aider à pouvoir utiliser tout ce qui est ordinateur, etc, et il y a aussi une personne qui est ergonomiste et qui permet d'aider les personnes âgées à être outillés pour leur permettre justement de rester plus longtemps au domicile. On a parlé de l'antenne du maritime et maritime et entendu, physiquement, ces antennes ne sont plus occupées actuellement, mais le personnel, bien sûr, est toujours présent dans d'autres locaux. Je voulais tout de même ajouter que, actuellement, nous sommes en douzième provisoire et le fait de pouvoir travailler la chaussée de gand, qui est destiné à recevoir justement l'antenne du haut à partir du moment où notre budget sera voté, cela nous permettra de travailler beaucoup plus rapidement, que l'équipe du au puisse aménager à la chaussée de gand et libérer là où ils sont actuellement, c'est-à-dire rue rue de la loi. On a parlé des articles 60. Je voulais simplement dire que, bien sûr, il y a une enveloppe qui nous est donné pour les ecosoc, c'est-à-dire ceux qui sont en économie sociale, qui est une enveloppe fermée et que nous utilisons largement. Mais le problème, ce sont les classiques, et c'est là que ces articles 60 seront probablement en diminution, mais pas de manière brusque, bien sûr, puisque ceux qui ont un contrat, ils doivent arriver à la fin de leur contrat. Ce sera de manière tout à fait progressive et, comme on l'a dit, on espère qu'il ya des subsides qui seront dégagés, qui nous permettront de, à nouveau, travailler avec ces articles 60, parce que, comme vous, j'estime que c'est une opportunité pour que les personnes avec des difficultés puissent bien sûr arriver à mettre le pied dans l'insertion socioprofessionnelle et pouvoir aussi se redonner, je dirais, toute l'implication qu'ils ont dans notre société. On a parlé des articles 60 avec 404, 120, 0€ d'économie parce qu'en effet, il faut bien se dire qu'un article 60 coûte cpas 14, 0€ par an. C'est quand même relativement, c'est important quand on parle du privé. Je suis

tout à fait d'accord pour essayer de mettre le plus possible d'article 60 au travail dans des organismes privés. Mais il faut savoir que, pour mettre un article 60, cette société doit être agréé et mandaté et doit pouvoir aussi certifier que l'article 60 sera bien sûr encadré, qu'il sera aidé pendant toute la durée de son, de son travail. Ce sont des des exigences qu'il ne peuvent, qui ne sont pas toujours rencontrés. Je dirais même qu'ils sont rarement rencontrés par les personnes, par les sociétés, par les, les commerçants, par les indépendants qui voudraient tellement avoir un article 60. On le met pas n'importe comment, n'importe où et dans n'importe quelles conditions. Je signale quand même que, la législature précédente, il y a déjà malheureusement eu une diminution, qui avait été demandé, du nombre d'articles 60 quand on parle de du manque d'écoute arcadia? Non, je pense qu'on a aidé le personnel. D'ailleurs cette personne, puisque c'est elle qui est très souvent pointée, je le rassure tout de suite. Monsieur van combe, c'est que cette personne s'est calmé et qu'on est arrivé maintenant à l'intégrer de ma manière beaucoup plus normale dans l'ensemble des résidents qui sont là, considération du personnel. Mais nous avons, je pense ici les directeurs, énormément de considération pour le personnel, parce qu'ils font un travail remarquable et nous leur signale le plus souvent possible. On parle, et je suis tout à fait d'accord avec vous, de cette malheureusement de devoir nous séparer de cette cellule des aides ménagères. Je vous rassure aussi parce que, ce matin même, nous nous sommes dit que ces personnes, si ces personnes apprennent la décision par le conseil communal, ils auront rapidement, bien sûr, un écho. Nous nous sommes dit que nous nous devons de précéder cette, cette écoute qu'ils auront eu, de cette décision de rupture de contrat. Ça devait être fait par nous, et monsieur Rosen et moi, nous nous sommes rendus ce matin à arcadia pour recevoir et discuter avec l'équipe des des aides ménagères et nous avons pu les rassurer. Il faut dire que ce n'est pas du jour au lendemain, loin de là. C'est quand même la fin de leur contrat. C'est le 31 décembre, il y a encore un certain temps. Et pendant tout ce temps, elles vont être accompagnées, on va discuter avec elle, on va les voir, on va les envoyer vers des services tout à fait spécialisé, on va nous même les guider vers des organismes qui pourraient les recevoir et les aider à trouver du travail. Et, comme je vous ai dit, quand on vient de molenbeek, le tapis rouge, j'espère que ce sera pour cette cellule d'aide ménagère la même chose que pour nos assistants sociaux. Oui, je voulais signaler aussi quand même la charge de travail. Bien sûr qu'on y est tout à fait sensible, qu'actuellement on prévoit que les assistants sociaux doivent avoir à-peu-près entre 110 et 130 dossier à traiter, mais que la commune, et comme je voulais signaler dans mon intervention, la commune, nous a permis de prendre de, comment, vais je dire, d'engager neuf assistants sociaux supplémentaires. Et, madame la présidente avait écrit une lettre à la région et nous pouvons, si notre budget est voté dès demain matin, engager neuf assistants sociaux qui sont déjà sur la liste d'attente qui sont en attente de leur engagement, et ça soulager considérablement l'ensemble de l'équipe par leur arrivée. Les logements dont vous parlez, je comprends tout à fait vos, vos critiques, mais il faut savoir que ces logements, s'il fallait les rénover, c'étaient des montants assez astronomiques que on ne pouvait pas se permettre, que le budget communal ne pouvait pas se permettre non plus, parce que ce sont des logements qui étaient assez délabré. À partir du moment où on n'occupe pas un logement, il se détériore, tout le Monde le sait. Et en plus de ça, nous devons payer la taxe de non habitation, ce qui représentait des montants très importants. Je pense avoir répondu globalement la plupart des questions.

Merci, madame bastin, merci beaucoup. Monsieur Ahari souhaite reprendre la parole. Allez y, monsieur Ahari.

Merci, madame la présidente, madame bastin, est-ce que, comme le dit madame la bourgmestre, effectivement, il y a eu une augmentation importante de la dotation ces dernières années? Cela dit, bien que la dotation ait été très importante, je constate

malgré tout qu'il ya une récréation au niveau social. Par rapport à la réponse que vous donnez. Au niveau de l'antenne du haut, la chaussée de gand, on est en douzième provisoire, on est, vous êtes, en deuxième provisoire depuis cinq mois. Je me demande ce qui a été fait en 2023 quand vous n'étiez pas en douzième provisoire. On parle de cette antenne de la chaussée de gand depuis des années, elle est toujours pas, elle n'est toujours pas opérationnel. Puis, vous ne dites pas un mot sur le quartier maritime, quartier maritime qui est très grand, qui contient beaucoup de personnes, et notamment beaucoup de personnes aussi, qui recourt au service du CPS. Vous, vous ne dites pas un mot là-dessus par rapport aux articles 60. L'article 60 coûte 14 0€, les articles 60, qui sont à charge à 100 %, vous déduisez l'intervention fédérale et il reste 14 0€. Oui, effectivement, il y a une charge de 14 0€, mais c'est pas ce qu'on faisait référence d'autres articles, pour d'autres articles 60, il a des interventions des utilisateurs et le coût réel est moins de 14 0€. Et puis, je ne vais pas ouvrir un débat sur les sociétés, sur le Csa, le nouveau code des sociétés des. Si vous dites sociétés, les sociétés doivent être agréé et mandaté, je ne comprends pas. Agréé par qui? Ça? Je ne sais pas. Une société, agréé par qui? Je ne sais pas de quelle société, à quelle société vous faites référence. Mandaté? Pour moi, toutes les sociétés qui existent ont un mandataire. Une société, si elle n'a pas de mandataire, elle ne peut pas exister. On appelle ça mandataire, administrateur, gérant. Mais toutes les sociétés ont un mandataire. Je ne sais pas à quelle société vous faites allusion. Pour finir, et pour me répéter, malheureusement, nous constatons qu'il ya une régression sociale cette année, dont suppression de service d'être ménagère, diminution des articles soixante et et d'autres choses. Moins de proximité. Ici, je fais référence aux antennes sociales, comme l'a évoqué mon chef de groupe. Monsieur canons, pour ces raisons là, nous nous obtiendrons par rapport à ce budget. Merci.

Merci beaucoup. Est-ce qu'il ya encore un conseiller qui souhaite intervenir dans ce débat? Dans ce cas, je vous propose qu'on puisse avoir l'écran de votre. S'il vous plaît. Je pense que tout le monde a voté. 36 membres sont présents, 22 vont voter oui, quatorze se sont abstenu, en conséquence de quoi le budget du cs est approuvé. Je voudrais vous remercier, madame bastin, ainsi que les techniciens qui vous ont accompagné. Mentions spéciale pour monsieur Rosen, notre secrétaire général actuel. C'est peut être le dernier budget ici et merci pour tous les services rendus et le dévouement magistral à notre CPS durant toute votre carrière. On aura peut être encore l'occasion de l'évoquer je voudrais aussi, on peut l'applaudir je pense juste une seconde. Je voudrais également remercier l'ensemble des conseillers pour la tenue du débat sur le budget du CPS, qui était un débat remarquable. Je vous remercie tous. Je pense qu'il ya une justification d'abstention allez!

Merci, madame la présidente, je peux vous dire, chers collègues, que c'est la première fois, au sein de ce conseil communal, que je m'abstiens pour le budget du CPS en douze ans de présence. C'est la première fois, moi, mes collègues, d'ailleurs il est de tradition que nous soutenons, quelle que soit la majorité en place, le budget du CPS, parce que nous sommes tous conscients que celui ci est non seulement une nécessité, mais un besoin vital pour une partie de la population. Simplement, aujourd'hui, madame est en partie celier les personnes qui gèrent le CPS. Vous êtes en quelque sorte, même si on peut vous reprocher certains, certaines erreurs dans votre gestion. Je crois que nous n'est parfait. Vous êtes aujourd'hui les victimes de cette gestion catastrophique de la commune. Si aujourd'hui, votre budget, en tout cas la partie qui est suppléé par la commune, ne répond pas à vos attentes, c'est parce que la commune est littéralement en faillite. Et malheureusement, comme vous pouvez le voir à travers ce budget qui nous a été présenté et qui nous a été détaillé lors de la section réunie, ceux qui vont payer, c'est non seulement les mots, le bec, d'une manière générale, mais c'est aussi la partie de notre population qui est la plus précarisée. Et ça, madame Moreau, c'est le fruit, c'est le résultat de votre non gestion, de votre

politique catastrophique de gestion de la commune de Molenbeek. Et je pense ça. On a quelques mois des élections. Que les molenbeekoïses s'en souviendront. Merci pour votre écoute.

Bien, nous pouvons maintenant passer à l'examen du point suivant, qui est le point central de notre séance, est extrêmement important pour la suite de l'année il s'agit du budget communal. Merci à ceux qui nous quittent à présent et qui ont présenté le budget du CPS. Merci beaucoup. Il est de tradition, et ça également valeur normative, puisque c'est la manière dont on pourra transmettre au futur les grandes lignes de notre budget d'aujourd'hui que je prenne la parole pour exposer le budget dans la suite. De manière plus technique, le chemin des finances prendra également la parole. Mesdames et messieurs les conseillères et les conseillers, chers collègues, mesdames et messieurs du public, comme depuis cinq années déjà, nous allons consacrer une bonne partie de cette séance du conseil communal pour expliquer comment t'es débattre et, je l'espère adopter le budget 2024, le dernier de cette législature. C'est peu de dire que notre législature n'a pas été un long fleuve tranquille du onze législatures open est, ni le Da Verlan. Si la législature et le premier budget, celui de 2019, se présenter au départ sous de bons hospice, c'était sans compter sur les cris successives que nous allions vivre 2020, puis 2022 et leurs conséquences qui allaient ébranler à long-terme notre situation financière, comme celle, ne l'oublions pas, de la plupart des pouvoirs publics à tous les niveaux de notre état. Je pourrais même ajouter de nos pouvoirs publics partout en Europe, à l'aube de cette législature, il y a cinq ans et demi. La plupart des indicateurs étaient ouverts concernant les trajectoires budgétaires, grâce à l'aide de la région, qui avaient renflouées les caisses communales. C'était à l'époque des mouvements en 2015, de plus 27 millions à l'ordinaire et de plus 35 millions à l'extraordinaire en 2015 et 2016. Très brièvement, je vais vous rappeler ici les efforts que nous avons consentis en début de législature, avec des investissements massifs dans toutes nos écoles, l'investissement dans notre personnel par le recrutement pour nos deux priorités de politique générale, la propreté publique et l'instruction publique, et puis les promotions, la création de nouvelles infrastructures sportives, le maintien d'une politique sociale porte, avec déjà l'augmentation de l'aide à notre CPS, mais aussi une augmentation de l'aide à notre zone de police afin de pouvoir réengager des policiers, une aide supplémentaire au logement et un plan propreté. Tout cela, nous l'avons réalisé, nous l'avons maintenue, malgré les crises qui ont suivi. Nous avons affronté la crise covid, dix-neuf et ces dépenses imprévues ainsi que ces recettes perdues. La crise énergétique a suivi, talonne de près celle des réfugiés ukrainiens et, chez-nous, celle de tous les exclus du monde que nous sommes parmi les seuls à accueillir dignement. Comme si cela ne suffisait pas, nous vivons toujours de plein fouet l'explosion des coûts de chantier en raison de la raréfaction des matériaux et sortons encore et encore de la crise inflationniste qui nous a arraché une bonne partie de nos plumes. Malheureusement, triste statistique! Il y a quelques jours, je lisais à nouveau que, selon stat bel, notre commune serait la deuxième commune en région bruxelloise et, en réalité, dans le pays, avec le risque de pauvreté monétaire le plus élevé. Effectivement! Stat bell disait que dans notre population, trente-deux et et demi pour cent de la population en-cours un risque de pauvreté monétaire élevée. Saint Josse est devant nous en première place et Anderlecht occupe tristement la troisième place. Il est exact de dire que nous sommes la première commune la plus pauvre en ce qui concerne le nombre de nos habitants qui sont au CPS par rapport au nombre d'habitants total de la commune. Ça, c'est la réalité à laquelle nous devons faire face, c'est la réalité pour laquelle nous devons inventer et mettre en œuvre nos politiques: toujours plus de propreté, toujours plus d'aide aux citoyens, toujours plus de besoins en service public, service public de qualité à assurer. C'est notre raison d'être ici, c'est ma raison de m'engager au côté de nos citoyens et c'est pourquoi la dotation à notre CPS n'a cessé d'augmenter depuis ces dernières années, je l'ai rappelé tout à l'heure plus 40 % depuis le début de la

législature. C'est du jamais vu. Ça consiste en plus 12 millions en cinq ans et demi. C'est du jamais vu. Il en va de même pour la dotation de notre zone de police. Nous voulions plus de policiers dans nos rues. Nous les avons eus environ 60 policiers en plus. Mais ceci a un coût et la crise financière ne nous ayant pas épargné 60 salaires indexé à plusieurs reprises en quelques années, cela se ressent très douloureusement. Budgétairement, on n'a rien sans rien. La sécurité de nos villes est à ce prix. C'est un phénomène d'ampleur qui dépasse notre commune, qui nous dépasse tous. Je pense que cet engagement était nécessaire et, si on le pouvait, nous devrions engager encore plus, tant en prévention qu'en sécurité. Les crises, je pense notamment à la crise Covid-19, n'auront pas épargné nos jeunes non plus. Notre commune est la plus jeune de Belgique et compte le plus grand nombre de jeunes sans-emploi. Pour assurer la qualité des services, il nous a fallu augmenter nos dotations également à l'association mauve, qui est notre para communal en charge de la cohésion sociale. Et puis, pour continuer d'offrir un service de qualité, pour continuer d'assurer l'ensemble de nos services, il nous aura fallu, et il nous faudra encore, assurer la continuité de l'administration comment est-ce qu'on assure la continuité de l'administration en renforçant le personnel, en renforçant la formation du personnel, en renforçant les lignes hiérarchiques, en renforçant la motivation du personnel, et ce depuis 2020? C'est encore plus important. Vous avez sans doute vu les nombreuses études qui montrent la difficulté, les burnout, qui augmentent au niveau national, en Belgique, en Europe. Malheureusement, si nous sommes en partie préservés de ces mouvements, nous ne le sommes pas totalement. La motivation doit être travaillée chaque jour également dans notre institution. Actuellement, avec le budget dont nous disposons et face aux aléas des multiples indexations, je dois dire que nous pouvons nous réjouir d'avoir pu faire l'exercice de ce budget en maintenant notre flotte intact. On pourrait se dire qu'au vu de toutes ces réalités de terrain, de la grande Pauvreté qui engendre des besoins exponentiels du CPS, des besoins augmentés de la zone de police, notamment par des transferts de charge accéléré du fédéral sur notre zone, des besoins de mou, des besoins de notre personnel, oui, on pourrait se dire que nos pouvoirs de tutelle compenserait les besoins par une augmentation des dotations du forts, de la DGS, par exemple: non, rien! Nada, non seulement pas d'augmentation mais même des régressions, des différences négatives, avec à-peu-près 2 millions en moins cette année pour la DGS, sur lesquelles, puisqu'il y avait une dotation supplémentaire de crise sur laquelle on pouvait compter les deux dernières années et sur laquelle nous pouvons plus compter cette année, notre DGS, notre dotation générale aux communes, le moyen par lequel la région et les autres communes nous aide dans un effort de solidarité par rapport à la situation de notre commune. Ces moyens ont régressé cette année. Vous l'aurez compris, cet exercice budgétaire 2024, et c'est pour ça qu'il a pris du temps. Il a été sérieux, mais il a surtout été extrêmement difficile, la tutelle nous précède, d'arriver à l'Équilibre on aurait pu dire non, on n'y arrivera pas. Faisons des douzièmes provisoires, fonction, faisons à notre tête. Non, nous y sommes. Nous avons réussi à atteindre l'équilibre par un travail, je le répète, très difficile et sérieux. Le défi était de taille, à entendre tous nos services. On commençait avec une difficulté de 16 millions €, si on radotait 1 petit peu et qu'on se disait: ok, ça va, ça quand même, c'est du luxe. On commençait avec un manque à gagner de 8 millions €. C'est 1 gros dring onze brame et on va me, on met 1 tort euro pour y arriver. Après avoir trouvé quelques pistes de recettes supplémentaires, on va vous les présenter. Nous avons choisi une méthode de travail sérieuse, peut être un peu sévère, de réduction générale des dépenses, en dialogue constant avec les services. En moyenne, on a compté qu'on a au final fait une réduction d'à peu près 7% des dépenses de fonctionnement. Bien sûr, on a, on s'est donné les moyens de respecter tous les contrats en-cours et on a humanisé tout ce qui était subsidié pour ne pas aller perdre des choses pour lesquelles on pouvait être financés ailleurs. Au final, on arrive à un budget à l'équilibre à l'exception de 6 cents, 0€ de dépenses ponctuelles pour les élections que la tutelle a accepté diminier et que nous pouvons

prendre sur le fonds de réserve ordinaire. Je profite de ce moment pour souligner combien notre inspecteur régional nous a aidé, suivi pas pas, dans la difficulté et la réalisation difficile de ce budget 2024. Qu'il en soit remercié. J'en profite également pour remercier toute l'équipe qui a travaillé sur ce budget, au côté de l'échevin des finances et de moi même, bien sûr. Madame hasard, je veux la remercier. Elle n'a pas épargné seni ces weekend, sa sueur et on sent sur ce budget. Merci! Madame rasa, merci 1000 fois! Vous avez été soutenu, je le sais, par celle qui est aujourd'hui notre secrétaire faisant fonction, qui est notre ancienne directrice des finances et que je veux aussi amplement remercier pour son dévouement et son travail de qualité. Madame Nathalie, vide pute, sans qui je sais que nous ne serons pas capables de présenter aujourd'hui ce budget. Merci. Madame, ça, c'était l'introduction de mon texte. Je veux maintenant entrer dans le vivre du sujet, dans la pré présentation proprement dite du budget 2024. Je m'en excuse pour le public. C'est une partie un peu plus ardu, mais qui est nécessaire pour notre transcription et l'existence dans les actes officiels de ce débat. Aujourd'hui, les recettes inscrites au budget ordinaire 2024 s'élèvent à 242 423 026 €, en ce compris les 3 000 004 cents et 5800 septante 7€ de prélèvement fonctionnel pour les contrats de quartier, les contrats de rénovation urbaine, la politique de la ville et le dispositif d'accrochage scolaire, ainsi qu'Un prélèvement général sur le fonds de réserve ordinaire d'Un million neuf cents et 80€. Les dépenses ordinaires sont quant à elle arrêtée à 243 022 005 cents, dont 4€, ce qui nous laisse un résultat négatif. J'en ai parlé: un Mali de 500 568 € qui est celui qu'on prélève sur notre fonds de réserve ordinaire et qui est dédié à la réalisation des élections. Vous savez qu'on a deux volets d'élection cette année. Mon exposé commencera par les recettes ordinaires. Rappelons que les recettes ordinaires se structure en trois catégories de rentrée: les recettes de prestations, de transfert et de dette. Les recettes de prestation s'élèvent cette année à 16 031 320, 16 031 320 € et représentent à elles seules 6,62 % du total des recettes hors prélèvement. Elles sont globalement en augmentation de 1 214 908 € par rapport à 2023. Notre plus grande recette ordinaire, représentant non non 2,13 % du total des recettes hors prélèvement, consiste dans les recettes de transfert, ce qui nous vient de l'extérieur et s'élève à deux cents 219 000 835 4€. Cosette diminue globalement de 940500 septante 8€ par rapport à 2023, près d'un million de diminution en recettes de transfert. En ce qui concerne les recettes de dette, elle représente 1,15 % du total des recettes ordinaires. Elle s'élève cette année à 2 000 753 cents, dont 4€ contre l'année passée, 3 010 009 cents et 2€. Pour mémoire, les moyens financiers de la commune se composent de trois grandes catégories de recettes: les fonds et les subsides reçus ou moyens financiers provenant des autorités supérieures et autre autorité, les recettes fiscales, c'est-à-dire les contributions déménages et des entreprises, et, pour finir, les ressources propres à la commune, dites recettes de prestations, dividendes et intérêt. Je vous le disais en préambule: cette année 2024, nous nous pourrons pas compter sur une aide providentielle de nos autorités supérieures, comme se fut le cas en 2022 et 2023. Les dotations restent statu quo, reste fidèle au plan 2024 et, à titre d'exemple la dotation générale ou comme une degc, représente cette année 21,0, 3% des recettes de transfert, soit une rentrée de 50 000 183 600 septante 5€ mais, je le rappelle, 2 millions de moins qu'en 2022 et 2023. Poste important de nos recettes de transfert, il s'agit du précompte immobilier et il représente à lui seul 22,37 % de nos recettes, c'est-à-dire 53 369 237 € contre l'année passée 53 219 010 €. Dans nos recettes fiscales de transfert, on trouve également les additionnels, l'impôt sur les personnes physiques, qui sera resté immuable cette législature. Il représente 5,6 % des recettes, c'est-à-dire cette année, 13 351 368 €, contre l'année passée 13 918 005 cents et 5€. On a1 préfiguration du compte qui tend à élever cette recette. Tant mieux. La différence entre les deux années est importante: en 1934, 1910, 23 €. Elle se justifie par le calcul, par le fait que le calcul de l'ipp s'est fait sur quatorze mois cette année là, et non douze. et et je vous envoie à faire une courbe qui tient compte de ceci pour constater finalement la stabilité de notre ipp. J'attire votre attention sur le fait que, dès le début de nos travaux, nos

recettes présentaient déjà une perte de 4 millions € en 2 postes seulement par rapport à 2023, de suite eu un d'act west of d'attendre ce incom alena opte post bien med vernis million € latin virgule mette des Dr winter dans les recettes de transfert. Je ne m'étendrai pas sur les postes qui ne changent pas par rapport à 2023, par exemple la dotation ou le financement pérenne des pensions, la compensation fiscale pour le développement économique, mais je vous donnerai quelques mots cependant, concernant taxe et sanctions administratives. D'abord les taxes. Nous avons prévu 10 852 767 € de taxe, contre l'année passée 8 000 800 344 il nonante 9€ c'est-à-dire 2 millions € de rentrée supplémentaires. Ceci se justifie notamment et principalement par l'adaptation du règlement taxe concernant le placement des antennes GSM, pas quelque chose qui va directement impacter, loin de là, la poche de nos concitoyens. Cette ligne, rien que cette ligne budgétaire, devrait à elle seule rapporter 1 000 002 cents 0€ de plus que l'année passée. La différence se justifie par l'augmentation de 25% des autres taxes. C'est ce qui est un débat que nous avons déjà eu il y a un an et demi, si je ne me trompe pas, en ce qui concerne la matière des antennes GSM. Le changement, c'est que nous avons repris le texte législatif de Bruxelles ville, qui est un texte qui, à chaque fois qu'il a été attaqué dans les juridictions, les juridictions, c'est vu protéger. C'est un texte qui est meilleur que celui que nous avons avant et, en le changeant, nous pouvons espérer une recette supplémentaire d'un million 2 cents 0€. En ce qui concerne les sanctions administratives, 1 000 165 0€ ont été prévus à cet article pour l'année 2024, contre 6 cents 0€ l'an dernier. C'est 1 retour auparavant, on a été plus haut, on est descendu, on remonte. Pourquoi ici, on peut inscrire 1 000 165 0€? Parce que, tout d'abord nul ici ne conteste que notre commune fait l'objet de critique plus vive les unes que les autres concernent dans les incivilités en tout genre, que ce soit en matière de propreté, mais aussi d'utilisation des voiries et, de manière générale, de respect des règlements communaux, nous pensons que nous devons nous comporter en bon père maire de famille et qu'après les phases de prévention viennent les phases de répression et de sanction, qui font aussi partie de la bonne éducation de certaines personnes qui ne veulent pas comprendre. Jusqu'ici et sous la direction de notre secrétaire communal, nous allons mettre au travail nos 53 agents sanctionnateur, assez remonter, selon un plan bien défini, avec des instructions précises et le nouveau règlement que nous avons voté au précédent conseil, qui permettra notamment de récolter davantage de d'euros auprès de ceux qui ont la mauvaise habitude de faire du dépôt clandestin dans nos rues dans les recettes de transfert. J'aimerais attirer également votre attention sur les contributions et recettes diverses de transfert que l'on retrouve dans l'annexe un et et qui, cette année, représenteront 15 847 941,69 euros, soit à-peu-près 1,5 millions de de plus que ce que nous avons budgété en 2023. C'est par contre presque le même montant que nous avons inscrit en modification budgétaire zéro, deux 2023 et qui se justifie par la contribution de l'autorité supérieure dans l'augmentation parmi, tant pour notre personnel que pour celui du CPS. C'est la suite des accords entreprises sous les hospices de la région et qui nous permettent d'avoir une participation à l'augmentation des échelles barques de notre personnel. Pour finir sur ce chapitre des recettes ordinaires, je vais citer maintenant quelques postes importants pour les recettes liées aux prestations. Tout d'abord les locations et concessions de notre patrimoine, qui représentent 3 000 200 septante 403 €, contre 3 244 985,89 euros l'an dernier. Nous avons appliqué une augmentation de 3,2 %, qui correspond à une mesure prise par rapport à l'inflation pour ce qui concerne les locations de salles et concession, les redevances à charge des parents pour les crèches et l'enseignement garderie: 320 0€ je je rappelle que les repas sont couverts à présent en grande partie par des subsides de la communauté française et les sorties sont gratuites en maternelle pmp de pour toutes les jusqu'à un certain plafond, c'est un plafond qui est mis à 60 € par enfant. Sur ces 60 €, 30 € sont dédiées à des sorties. Le reste de l'achat de fourniture pour les maternelles et l'application de ces subsides fait que nous avons à augmenter ce poste dans notre budget. Les redevances pour utilisation du réseau de canalisation

représentent 2 217 061 €, contre 2 029 289,14 euro en 2023, une recette importante pour la commune et on voit la la répercussion des choix que nous avons fait l'année passée. L'année d'avant les recettes de stationnement s'élèveront à 5 000 831 zéro 326 €, selon le mail reçu par de parking brussels, qui est la dernière estimation, contre 4 000 720 0€ en 2023. Il faut ajouter qu'en préfiguration du compte aujourd'hui, nous sommes également au-delà de 4 000 720 0€, ce qui est 1 bonne nouvelle. Et j'espère que ce montant pourrait également encore augmenter. Les récupérations des traitements du personnel détaché: crèche, Roland phone, zones de police, c'est 448,8 cents euros contre en 2023, 405 100 septante 4,49 euro. La récupération d'échec repas se fait à hauteur de 216910 € et d'autres récupération et redevance pour 684 165 €, contre 589565,0 8€ l'an dernier. J'en termine sur ce chapitre avec les recettes de dette. Elle représente 1,15 % de nos recettes ordinaire, c'est-à-dire 2 000 753 cents, dont 4€ cette année. Nos dividendes en gaz électricité seront inférieur à 2023, avec un courrier d'interim qui nous annonce 1 000 361 968 € de dividendes pour l'électricité contre 1 000 003 cents, et un trois cents donne 2 virgule quatre-vingt-trois et et 1 319 416 € contre 1 552 167,68 pour non, c'est l'inverse le gaz premier chiffre, l'électricité deuxième chiffre. Mesdames et messieurs, avant d'aborder le chapitre des dépenses ordinaires, je vous rappelle encore une fois, et c'est la conclusion de cet exercice longs et fastidieux sur les recettes ordinaires, que pas moins de 8 millions de recettes nous aurons manqué dès le départ, à l'entame de l'exercice je vais maintenant sur les dépenses ordinaires. Quatre postes importants définissent les dépenses ordinaires: les dépenses de personnel, de, les dépenses de fonctionnement; trois, les dépenses de transfert; quatre, les dépenses de dette, les dépenses de personnel en ce compris, pour mémoire, les traitements des enseignants représentent 46,47 % des dépenses ordinaires, soient 112 468 061 €. Je vous parle 1 instant du personnel communal en activité ou pensionnée. En ce qui concerne les dépenses, c'est un chapitre évidemment important. Vous l'imaginez si on enlève les traitements des enseignants, personnel communal en activité au pensionnaire représente 31,43 % de nos dépenses à l'ordinaire c'est-à-dire septante 6 068 061 €. Malgré les crises des dernières années, nous ne perdons pas de vue notre axe prioritaire du budget initial, à savoir le renforcement de notre administration communale, même si le plan de recrutement aura été reporté et que nous avons procédé les autres années à un examen au cas par cas des remplacements pour départ à la retraite, afin de rééquilibrer les poules entre les services. Nous veillerons, parce que certains services stratégiques bénéficient d'un cadre, d'un cadre complet, voire d'effectifs renforcés lorsque ce sera possible, et mettront tout en œuvre pour pérenniser la motivation de nos agents. Je vous le disais: renforcement de notre administration. C'est notamment passé par la motivation et en ce qui concerne les promotions, nous avons promis 23, 23 agents entre 2019 et 2023. La modification du statut de nos agents pour permettre une statut isation automatique après 50 carrière dans notre administration, moyennant évaluation positive et extrait d'actes judiciaire blanc, est à présent une réalité. Vous connaissez cette réalité et, je le rappelle, depuis 2019, pas moins de 325 agents se sont vus statutaire. Et je voudrais quand même mentionner que, parmi ces 325 agents, il s'agit notamment, et j'en suis très fière, de 230 ouvrier de niveau, c'est-à-dire 230 membres du personnel ouvrier parmi 325 agents nommé. C'est énorme et on voit combien ces ouvriers avaient besoin de cela. Cette politique, évidemment un effet sur le budget de l'année suivante et se procéder a permis de réduire la cotisation de responsabilisation pour arriver à zéro dès la fin 2021. Il faut vous imaginer qu'en 2024, les calculs nous imputent une cotisation de responsabilisation de plus de 2 millions €. Nous avons, nous avons pu indiquer cette ligne budgétaire, un montant de zéro grâce à cet effort, et c'est une joie. En ce qui concerne notre plan triennal de recrutement, je vous le disais qu'il est actuellement gelé depuis 2020, mais nous remplaceront cependant les départs en pension ainsi que les démissions, comme nous l'avons fait. Le cadre opérationnel est ainsi maintenu en place. Le personnel absent pour maladie est remplacé dès qu'il dépasse le salaire garanti. Un autre point important pour améliorer

la situation de nos agents a été la mise en place, en 2019, du deuxième pilier de pension pour nos agents contractuels et ces derniers peuvent dès lors bénéficier d'un coefficient pension qui augmente. Outre un effet de réduction des cotisations, de responsabilisation, les nominations ont également eu un effet financier pour la commune par l'octroi de subsides. Les subsides obtenus pour les nominations ont atteint en 2026 100 €. Cette année, ils sont redescendus. C'est le principe de ces subsides. Concernant le budget de formation, le budget de formation est stable pour 2024 et cette année, nous privilégierons un maximum les formations en interne et les formations en groupe, afin d'essayer d'élargir encore le nombre d'agents touchés par les formations. 2024 verra aussi la mise en place d'un nouveau plan de formation, dont je vous exposerais les lignes de force de manière très rapide aujourd'hui, c'est-à-dire une planification et une conception plus affinée, avec des objectifs clairs, un contenu pertinent, des méthodes variées et une évaluation continue. Et puis, en ce qui concerne le suivi et l'évaluation nous attendons de pouvoir mettre en place, avec ce plan de formation également, un plan d'évaluation des résultats de la formation. Est-ce que je peux demander au conseiller, qui ne souhaite pas, mais m'écouter de quitter la salle et non de faire du bruit pendant que je parle? C'est déjà un texte, vous l'imaginez assez pénible à lire. Messieurs, messieurs en bouche et la nous, si vous voulez discuter, allez dans le couloir, d'accord vous n'avez pas la parole pour l'instant et lien un exposé en-cours. Je vais avec joie relire l'article neuf. Tout membre qui contre-la décision du président, c'est force de conserver la parole, est considéré comme trouble l'ordre c'est c'est un rappel que je vous ai formulé. J'espère que vous n'allez pas continuer, sinon je serais obligé de le noter dans le pv. Bien, je viens sur les frais de fonctionnement. Très bien, nouveau rappel à l'ordre je souhaite que ce soit noté dans le pv. Monsieur nous trouble l'ordre de manière répétée. Quelques mots à présent sur les frais de fonctionnement. Je commence par les frais de fonctionnement à charge, qui représente 8,42 % de nos dépenses, soit 20 386 031 €, contre 19 622 659 € en 2023. Je vous l'ai dit, notre administration a travaillé, et c'était probablement la partie la plus compliquée du travail de madame hasard, a diminué de manière très stricte les frais de fonctionnement. Mais quand vous voyez que les frais de fonctionnement commencent par une ligne d'explosion des cours en électricité, qui est de 1 000 008 cents 0€, on est à 1 000 008 cents 0€ d'électricité contre 1 000 123 140 en 2022. Quand on voit que ce travail commence par une explosion à 1 000 005 cents 0€ en gaz, contre 800 septante inscrit au compte 2022, et on comprend qu'il fallait aller serrer la ceinture sur d'autres frais de fonctionnement. Et vous allez voir comment on a fait, puisque nous avons quand même préservé, par exemple, 3 cents 0€ pour l'informatique afin de soutenir logistiquement l'administration les ateliers, mais aussi l'économat et nous avons également dû prévoir du fonctionnement pour les élections, pas moins de 344 0€, on s'y concerne, des dépenses de fonctionnement fixés par le collège. On a fait une économie de 10 %. Je ne vais pas aller dans chaque poste, vous avez les annexes, mais nous avons été plus que rigoureux. Nous avons réduit tous les postes jusqu'à 10 % pour la plupart, passant ainsi à 547050 € contre 662164 € en 2023. En ce qui concerne les dépenses de transfert, qui représentent 35,64 % de nos dépenses à l'ordinaire, c'est-à-dire 86 000 507 366 € contre 83 311 005 cents euros, 21 en 2023 augmente, augmente de 39185, augmenter, deux non, il y a quelque chose qui cloche ici. Il faudra vérifier le chiffre. Madame van de pute, il vous plaît, je pense qu'il y a une erreur dans ce qu'on me fait lire ici. Il y a une augmentation de ce chiffre dans la mb, mais je pense que c'est pas correct, ce qu'on me met ici. Je voudrais que le chiffre correct figure au pv. S'il vous plaît, une part importante des dépenses dans ce budget à l'ordinaire est évidemment consacré aux dotations communales. On en a parlé tout à l'heure cette année encore, on augmente la dotation du CPS. La dotation passe à 39 608 005 cents et 7€, contre 37 332 009 cents et 7€ en 2023, c'est-à-dire une augmentation de 6,3 %. La zone de police, elle, se voit doté de 30 000 136 107 5€ en 2024, contre 27 000 421 452 l'An dernier, c'est-à-dire une augmentation de 9,89 %. Je l'ai dit tout à l'heure c'est lié principalement au transfert de charge, que ce soit

sur l'échec repas, que ce soit sur les pensions et d'autres budgets de la zone. L'asbl mouv recevra 2 000 138 zéro, quatre cents et 6€ cette année. Si vous approuvez le budget l'an dernier, elle recevra 2 000 100 et 1420 €. Au niveau des dotations libres, nous avons réduit les demandes à chaque fois que c'était possible. Je vous mentionne les demandes les plus marquantes. Le conseil consultatif des musulmans et les amis de la morale laïque recevaient l'année passée encore 47007 cents euros et recevront cette année 31005 cents euros. La mission locale recevait 63 0€. Il recevra 60 0 404 vingts euros. Molenbeek formation recevait 36 0€ et recevra 34 zéro 560 €. La maïs recevait 125 0€, elle recevra 120 0€. Pop recevait 130 0€ et recevra 124 08 cents euros. Nous n'avons pas touché à nos engagements vis-à-vis de la région en ce qui concerne la sbl via, qui vient en aide aux primo arrivants. Et puis, nous avons continué d'inscrire un budget pour l'événement sportif urbaine news game, cette année: 42650 €. Il faut savoir que cette année. Molenbeek a accueilli pour la cinquième fois les Bruxelles urban games en avril, à titre nationale, et en mai, ce sera 340 enfants de nos écoles communales francophone et néerlandophone c'est vendredi, qui se déplaceront à Paris pour des jeux olympiques. Des enfants pour vivre une journée inoubliable en présence de sportifs olympique de haut niveau qui les initieront à une dizaine de sport de compétition. Il s'agit là d'une belle publicité pour notre commune et surtout, d'une belle opportunité pour les jeunes de nos écoles, puisque un tiers de participants molenbeekois formera le groupe d'enfants venu des quatre coins de Belgique ce jour là, qui joueront avec les enfants français à Paris. Autre différence: la prime revenue immobilier reversée au ménage. Il faut rappeler ici qu'au vu des demandes de remboursement de prime rentrer dans nos services, et ce malgré les annonces, les courriers, la publicité dans le journal et sur nos réseaux, nous vous proposons de diminuer le pot des primes de compensation. Nous pouvons évidemment revenir ensuite sur ce montant. Le montant passerait de 2 000 002 cents 0€ à 1 000 430 0€, ce qui nous semble, d'après les calculs des services, largement suffisant pour couvrir les demandes. Sachant qu'une partie des Molenbek ne feront volontairement pas la demande pour des raisons qui leur appartiennent, je laisserai des chevins des finances détailler le chiffre. Je termine le chapitre des dépenses ordinaires par les dépenses de dette, derniers coups de massue pour nous à l'heure de confectionner notre budget. Écoutez bien, c'est de la folie intégrale. Les intérêts débiteur de rente et de retard, c'est ce qu'on appelle les intérêts inter journalier à court-terme, c'est ce qui nous permet de financer notre trésorier. Quand on attend des subsides qui n'arrivent pas ou qui arrive tard, là où on avait des intérêts de ce type, pour financer notre trésorier, de 100 et 12 0€ au budget précédent, avec les nouveaux taux, les banques nous demandent 1 000 004 vingts 0€. Vous entendez! C'est passé du simple au décuple cette manière! Et j'avais dès qu'on avait vu ce chiffre, demander à nos services de travailler, à le faire descendre. Et manifestement, c'est tout à fait impossible pour nos techniciens. Aujourd'hui, venons en maintenant au budget extraordinaire. C'est le dernier programme d'investissement de la législature. C'est important d'y accorder quelques minutes. Depuis 2019, notre commune a investi, et je pense que c'est un chiffre que certains vont apprécier de noter. Depuis 2019, notre commune a investi plus de 150 millions € afin d'améliorer le cadre de vie des molenbeekois, que ce soit en embellissant certains de nos espaces publics, en rénovent ou en construisant au profit des citoyens et des associations, et en particulier au profit de nos écoles et de nos enfants. Notre commune est connue et reconnue pour sa capacité à obtenir des financements extérieurs à la région, à la fédération alone Bruxelles, à la cocom, à la vgc, à l'europe, partout nous frappant aux portes, chaque service est mobilisé dans ce sens et c'est ainsi que notre département de l'Adi du gère des dizaines de millions €1, investissement dans le cadre d'opérations complexe mais essentielles afin de réaliser des projets utiles et important en termes de services publics. Cela inclut par exemple, l'amélioration de nos écoles et de nos crèches, la sécurisation de nos rues et la rénovation en profondeur de nos voiries. Je veux ici remercier toute l'équipe de la rue de l'intendant qui, d'abord sous la direction

de mandame et désormais sous la direction de salis aralis, réalise ce travail. Qui soit remercié ici, Abdourahmane ia tout, Christel sas, monsieur siri, toute l'équipe qu'il soit remercié! Ce travail est colossal. Ce travail est un travail de fourmi, extrêmement complexe, extrêmement opiniâtreté. Ce travail, je le disais, depuis 2019, nous avons investi plus de 150 millions € sur le territoire. 2024 ne dérogera pas à la règle. Nous mobiliser ns un budget global de près de 30 millions €. La part subsidie représente déjà à ce jour 65 % de ce montant. En comparaison, notre commune est ainsi une des plus dynamiques sur le plan des investissements de la région et du pays. Comme chaque année, je profite de l'occasion pour remercier les équipes. Je l'ai déjà dit, puisqu'il s'agit de gérer non seulement tout ce que je vous ai déjà décrit, mais également les programmes subventionnés comme les crues, les contrats de quartier, etc concrètement, où vont ces investissements cette année? Tout d'abord et ce ne sera pas une surprise, puisque nous l'avons écrit comme priorité numéro un de notre législature, ces investissements iront vers nos écoles. Nous avons annoncé dès le départ de la législature que nous fournir ons un effort sans pareil pour nos écoles. Près de 30 millions € ont été consacrés à la rénovation, parfois complète et intégral, donné en bâtiments scolaires depuis 2019. Grâce à notre ténacité, ou peut être devrais je plutôt dire combativité, nous avons obtenu un contrat de quartier pour le quartier des étangs noirs. Pour rappel, en combinant d'autres sources de financement public, c'est un budget de près de 29 millions € qui a été dégagés et qui sera consacré dans les prochaines années à des projets concrets de rénovation de cette zone de notre commune qui en a cruellement besoin pour cette année 2024. Et rien que pour cette année 2024, c'est déjà 4 millions € inscrit au budget pour le lancement du contrat de quartier. Ce sera évidemment un gros coup d'accélérateur pour le quartier. Ainsi, nous allons acquérir un bâtiment à la rue va nous garde pour notre maison du bien-être pour un montant de 562 0€. Nous achetons plusieurs immeubles et un terrain sur la rue d'ostende afin d'y aménager un espace détente pour les habitants du quartier. Total de l'opération 1 000 582 0€. Nous allons acquérir 1 parking, pour le prix de près de 1 million €, situé à la rue Asia, investissement qui nous permettra de compenser les places de parking dans le cadre du futur aménagement vert de la place des étangs noirs, qui deviendra ainsi un espace plus ouvert et plus accessible pour les familles du quartier. Après avoir acquis le vaste bâtiment de la rue perce, qui jouxte la maison des cultures, nous allons lancer les études conséquentes pour la réalisation de ce magnifique projet pour près de 1 000 221 0€. Nous inscrivons aussi dans un autre quartier, à part la somme de 1 000 250 0€ en vue de la réalisation d'un espace dédié à la pratique du cirque et d'Un espace pour la réparation de vélos dans l'actuel site Lebel co. Vous savez qu'on a inauguré la grande halle ici. Ce sont des travaux qui complètent la grande halle et qui sont programmés en 2025. Ils sont financés par la vgc, la flandre, à hauteur respectivement de cinq cents zéro et et 750 0€ dans le quartier de la gare de l'ouest nous poursuivons également nos efforts. C'est beliris que nous allons utiliser. Nous avons pu obtenir d'acquérir le magnifique site 22 ne veulent en vue déplacer la cité des sciences. C'est un petit coup. On n'en avait pas parlé jusqu'ici on y est, on acquiet, le site 22 ne vole et on y place la cité des sciences. J'ai personnellement insisté pour que notre commune, qui a la chance d'avoir un fablab qui rentre typiquement dans le genre de choses, qui sera hébergé dans la cité des sciences, de pouvoir l'y faire entrer et le endroit qui prête parfaitement. C'est là que pourra continuer de développer son talent notre fablab. Nous allons inscrire un budget de 2,5 millions € subsidié. Pourquoi nous puissions acquérir ce site en matière d'accueil des plus petits. Nous avons aussi avancé après avoir réalisé le marché de travaux pour une crèche rue de dessine. Le chantier débutera cette année pour la création de la crèche 45 places pour un montant de 4 millions €. Laissez moi vous dire que, là aussi, nos ingénieurs et nos architectes travaillent bien. Une crèche de cette taille à ce prix, ça les vaut. C'est bien. La rénovation de nos voiries n'est pas en reste pour 2024. C'est également une compétence importante de salis Raïs, que je remercie, qui demande un suivi, un accompagnement de tous les instants pour faire aboutir des

dossiers complexes. Ainsi, en 2024, nous procéderons à la rénovation complète de façade, la façade de la rue du sce de boss, pour un montant de 624, 0€. Nous referons aussi complètement la place Backend, y compris l'éclairage public. Ce réaménagement, en bonne entente avec la Stib Puisque les entrées du métro, les abords de l'entrée du métro seront également refait, vaudra dans notre budget un montant de 3 000 360 0€. Toujours dans cette matière, je voulais signer la sécurisation et la rénovation des rues caster, Linden et Palo, ainsi que du sentier menant entre la rue de la semence et le aldi de l'avenue Joseph BAC, le tout pour un montant de 4 vingt 0€. Je ne peux pas terminer de parler du budget extraordinaire sans parler de nos infrastructures sportives, cher à notre échevin jamais lazam des sports et également à moi même, vous le savez, nous allons faire une extension de la salle de sport louna mesh, dont nous avons eu le plaisir d'inaugurer la rénovation en 2023. Cette extension permettra de faciliter la vie des clubs et des groupes occupant la salle de sport. Un budget de 400 0€ est inscrit pour la réalisation de l'extension nous tentons toujours d'acquérir à la rue des fushia un rez-de-chaussée pour y installer un dojo pour un montant de 733 0€. Cependant, des difficultés d'ordre urbanistiques ont retardé le projet jusqu'ici vous savez que nous avons réaménagé le terrain de basket du parc des muses, fort fréquentés, et nous souhaitons aller plus loin pour le rendre encore plus accessibles, pour un montant de 158 0€. Pour être parfaitement complet, dans le cadre du cru cinq, je vous signale que nous allons construire un immeuble de six logements et d'un équipement rez-de-chaussée cisco quai de l'industrie pour le montant de 2 000 365 0€. Nous allons lancer 1 étude en vue de la construction d'Un équipement d'insertion socioprofessionnelle à l'avenue Jean du bruce, en particulier dans le secteur du pavage. Notre objectif est, à terme, d'y installer notre service communal pavage et pour cela, nous avons prévu un budget de 652 0€. Vous l'aurez constaté, en ce qui concerne l'extraordinaire l'année 2024 s'inscrit dans la continuité des années précédentes, même si les difficultés budgétaires issues des différentes crises que nous avons traversé nous ont fait abandonner toute une série de projets. C'est cette majorité a su relever d'importants défis en matière d'amélioration de nos services publics, de construction d'espaces collectif et d'aménagement d'espace public. Avec ces 150 millions € investi dans des projets extraordinaires sur la législature, c'est un tour de force énorme pour une commune aussi fragile que la nôtre. Je vais pas rappeler les indicateurs socio économiques de notre commune. En tant que mandataire locaux, vous êtes les mieux placés pour se dire et comprendre le contexte si singulier dans lequel notre commune résiste contre vents et marrer, aux la des refinancement ou non des autres niveaux de pouvoir dans les politiques publiques. Je termine pour l'Extra avec l'annonce d'Un masterplan à 60, 0€, modestement, mais qui est un début, pour la rénovation de notre maison communale. Il faut pas se leurer: avec ce qui nous attend au niveau climatique, avec ce qui nous attend au niveau de la comptabilité gaz, énergie, on est obligé de faire un mouvement de ce côté là, parce que notre maison communale devient difficilement tenable, elle est tenue à bout de bras. Il nous faut rénover, en respectant forcément les normes des monuments et sites, puisque vous savez que c'est un bâtiment classé. Ça va prendre du temps, ça va prendre de l'énergie ici, c'est juste un petit pied pour ouvrir la voie de cette rénovation et je pense que tout le conseil communal sera d'accord que c'est important de réhabilité et de pérenniser notre maison communale. Ceci clôturé la présentation du budget extraordinaire. J'en viens à ma conclusion: chers collègues, cette législature, nous avons connu des budgets de crise, beaucoup de budgets difficiles, mais toujours des budgets réalisés avec le plus grand sérieux. Pour cela, je veux remercier notre échevin des finances, monsieur van de wake, c'était pas un boulot facile, cette législature, d'être échevin des finances de molenbeek. Je voudrais qu'on leur remercie tous pour ce travail. Le fil sur lequel nous évoluons est de plus en plus tenu et de plus en plus haut. Nous ne pourrons continuer bien longtemps ainsi. Il est primordial que ce qui sortira des urnes très bientôt amène les différentes forces autour des tables, à tous les niveaux de pouvoir. Je remercie ceux qui en ont parlé tout à

l'heure de tenir compte du nécessaire refinancement des villes et communes pour leur permet mettre de continuer à assumer leur rôle de premier service public de proximité pour les citoyens, mais aussi le rôle d'investisseurs public pour le maintien d'infrastructure de qualité, pour assurer un rôle de protection des citoyens au travers de notre police ou encore des plus fragilisés via le CPS, mais puissent également assurer leur rôle au niveau de l'enseignement de la culture, du soutien aux activités commerciales et économiques. Toutes ces missions, ainsi que les réponses aux défis sociétaux et environnementaux, ne pourront être assurées qu'avec des financements structurel, complémentaires, pérenne. Bien sûr, comme vous tous, j'avais rêvé d'une autre situation financière pour molenbeek en début de législature. Et si ce budget 2024 n'est pas celui dont j'avais rêvé, nous pouvons au moins nous féliciter d'avoir traversé les crises tout en ayant continué à assurer la réalisation de nombreux projets tout en ayant maintenu un service au public de qualité et une situation financière certes tendue, mais viable. Et je finis en remerciant à nouveau les services de notre administration, tous les services de notre administration qui ont travaillé à la confection de ce budget et de tous les documents dont vous disposez pour l'examiner aujourd'hui, du sel qui est notre besoin, le dans vos posture de Marta, notre observance beating dorade de document et vous and be to cing ouvrant informative stre. Je vous remercie pour votre attention et je reste à votre disposition pour répondre à vos questions et vous apporter toutes les précisions utiles. Merci de m'avoir écouté.

Je vais prendre la parole comme je suis le chef de finances. C'est déjà le dernier budget de la mandature. C'est pas évident, mais ça va vite quand même. J'en profite aussi parce que j'aurais plus beaucoup l'occasion de remercier mon fan-club, parce que je sais qu'il ya pas mal de personnes qui regardent le conseil communal. Je ne peux pas commencer à parler du budget 2024 et je commence par les remerciements. Pourquoi? Parce que je voudrais pas avoir une crise cardiaque. Il vaut mieux commencer le remerciement. Je ne veux pas commencer à parler du budget 2024 sans remercier chaleureusement sophia, ça qui est présente, notre nouvelle responsable du budget, qui a effectué un énorme et sérieux travail et qui a hérité probablement du budget le plus compliqué de la mandature. J'aurai merci, évidemment, Nathalie vende, but, qui est, en plus d'être secrétaire communal, a gardé un œil sur le budget et à collaborer, collaborer avec madame hasard. J'aurais remercie aussi mon collaborateur Julien Fortin, qui, dans l'ombre et d'une aide précieuse, j'oubliais souvent de le remercier. Comme j'avais souligné l'An passé. D'autres personnes sont évidemment bien sollicitées et je remercie toutes celles et tous ceux qui fournissent les informations et répondre à nos questions, ainsi qu'aux questions de l'inspecteur qui en posent vraiment beaucoup. Merci aussi aux personnels qui a dû patienter, travailler en doute, deuxième provisoire, ce qui est loin d'être simple et agréable. Je remercie une fois de plus Sophie et Nathalie pour la présentation section réunie et toutes celles et ceux qui ont participé à la présentation de ce lundi 27, qui fut instructif et cordiale. C'est un fait. Je tiens à soigner que le budget a été élaboré consciencieusement par les personnes déjà cités, qu'il a reçu l'aval de l'inspecteur le lundi 22024, que le collège a voté positivement le 21 mètre 2024 et que le comité d'accompagnement molenbek fr btc la validé ce 28 2024, en plus avec les compliments des inspecteurs. Mais avant de parler des chiffres de notre commune, il me semble utile de rappeler que la situation économique générale et la situation financière des instances publiques en particulier ne sont pas au bout fixe. Il est aussi intéressant de situer la commune par rapport aux autres communes bruxelloises pour avoir une approche objective de la situation. En effet, en effet, nous savons que l'état a une dette colossale, plus de 250 milliards, et que la région ne se porte pas bien: 1 milliard de déficits attendu cette année et 15 milliards de dettes consolidées. Évidemment, je me réjouis pas de ces situations et je ne me réjouis pas que notre commune ne soit pas la seule dans une situation pénible. Mais force est de constater que nous ne sommes pas une exception et qu'il faut pondérer nos résultats à la situation générale. Vous

l'avez déjà cité. Monsieur nous, je pense, à citer l'article récemment, un article de presse classait les communes de Bruxelles par niveau de pauvreté. C'est moi, je l'avais pris dans la capitale le 23 du cinq, par monsieur Jérémy, ses Berg. Le risque de pauvreté indique la proportion de la population communale dont le revenu est inférieur au seuil de frotté nationale. J'ai les chiffres ici, si vous voulez, comme vous l'avez déjà dit, et qu'on l'a je le répète, c'est saint Josse, la commune belge avec le risque de pauvreté le plus 34,6 %, avec ensuite molenbeek 32,5, Anderlecht et ensuite Schaerbeek. Mais j'ai repris ça aussi parce que seul le Saint-Pierre Saint-Pierre se situe sous la barre des 10 %, avec 1 risque de te estimé à 8,7. Vous voyez déjà la différence 8,8 virgule 7, pour relier Saint-Pierre avec molenbeek, qui est à 32 %. Nous pouvons constater que le sud de Bruxelles présente un risque de pauvreté plus faible. Évidemment, les communes: auderghem: 10 %, évoluer, Saint-Pierre, Saint-Lambert, 12 %, tellement fort, 13 pour 113 %. Et cet article tombait, tombait à-pic, parce que, pour présenter mon budget ici, j'avais demandé à belfius quelques informations. Évidemment, pour toujours, dans le cadre du RGPD, ils m'ont donné des informations à nos anonymisé. Pardon, je les ai repris par groupe et les groupes, justement, sont bien, puisque c'est justement pour le sud oder gam water mal boisfort, le Saint-Lambert, le Saint-Pierre, et pour le nord, Anderlecht, Foret, Carbet, molenbek. Si nous prenons les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale dont on a parlé tantôt avec le CPS, on peut voir que dans le groupe que je dirais du sud uk, si de suite, 1,8 % de la population a droit un rs, chez-nous non, dans le nord, dans le nord oui, on est à cinq, 37 % et chez-nous à six, 31 pour molenbeek, pour le chômage, il est de 10 %; dans le groupe du sud, il est à 19 % pour le groupe du nord et 23 % pour molenbeek. Ça vous situe quand même les difficultés en recette. Si nous prenons toujours dans dans ce, dans cet article. L'ipp les communes du sud reçoit 313 € par habitant, où nous nous ne recevons que 105 € par habitant. Pour le pris, les communes du sud reçoivent 666 € par habitant, où nous nous recevons que trois cents 13€. Nous comprenons aisément que plus d'une commune à un indice de prove très élevé ou plus, les recettes sont basses et notre commune. Néanmoins, malgré une situation économique difficile, comme énoncé précédemment, vous vous constatez que nous remettons un budget 2024 en équilibre, avec un petit Mali sur l'exercice propre de moins 505 125 167 €, mais que nous avons là à faire une dépense ponctuelle. Dans le cas des élections, ce montant a pu être immunisé par le fonds de réserve général. Et notons le léger boni à l'exercice cumulé de 613 286 € pour appel. Pour appel, nous parlons d'un budget de 240 millions au total, les dépenses, et pourtant, ce n'est pas, ce n'était pas gagné d'avance nous pouvons constater que les dépenses incompressibles ou difficilement compressibles hormone de façon signifiait significative. Il est, il est intéressant de voir la progression en deux étapes. Je m'explique nous constatons qu'une qu'en dépense le coût budgétaire des salaires de 2023 à 2024 amende de plus 3 pour 102, 2 000 007 cents zéro. Mais on voit que de 2021 à 2024, c'est plus de 10 millions, soit une omenation de 16 %. Pour la dotation, c'est on en a déjà parlé, elle heurement de 2023 à 2024, de 6,3 pour 102 365 006 cents euros. Mais 2021 à 2024, c'est presque 9 millions en plus, soit une orientation de 28 %. Et encore, nous constatons que la dotation aux forces de police armande de 2023, 2024, de 2 000 007 cents 0€, soit 9%. Mais de 2021 à 2024, c'est oui millions supplémentaires, soit une orientation de 35 %. Maintenant, il est certain que toutes ces orientations, je ne les critiques pas. Elles sont légitimes. Mais ça, ça complique évidemment, parce qu'avoir des dépenses, c'est bien, mais il faut des recettes. De plus, ces augmentations sont la plupart du temps engendrées par des poly des politiques régionales qui mettent à mal les finances communales. Fin de subsides. Mais les cas subsistent, comme l'Accueil des ukrainiens, changement des politiques de financement ou déplacement des financements sur les communes, l'augmentation des tout d'emprunt l'Eau d'emprunt classique, le taux pour le financement de la trier madame la bourgmestre en a bien parlé aussi, et notre contrat d'énergie qui nous a, qui nous a peut être épargné en 2022, mais qui nous a assommé en 2023, 2024, le résultat: le prix était deux à trois

fois plus. On attend un retour à la normalité pour 2025. Et les recettes dans tout ça? Et malheureusement, nous allons voir que nos recettes ne progressent pas dans les mêmes pourcentages. Et même pour 2024, les recettes restent au même niveau que précédemment. La dotation générale aux communes n'est pas indexée 50, 183 600 septante 5€ en 2024 pour 50 000 200 septante 783 en 2023. Nous avons même une petite baisse de plus. En 2022 et 2023, nous recevons presque 2 millions en plus. En compensation. La dotation article 46 bis, les chemins de land phone diminuent un peu pour 2024, deux d'Un peu plus de 7 millions. Elle est descendue à un peu moins de 7 millions pour l'ipp. Nous avons reçu quatorze mois en 2023, une régularisation. Heureusement, dans ce cas, l'indexation des salaires et en notre faveur. Il y a eu un effet sur l'ipp pour limiter la diminution et nous donne un montant d'ipp finalement stable mais plus bas: 13003 cents 1000 et le pari de 50 millions diminuent légèrement. Je prends mon souffle. Comment arriver à l'Équilibre avec ses ventes défavorable? Heureusement, les mesures prises en 2023 ont déjà permis de limiter les problèmes et, pour arriver à l'équilibre nous avons quand même pu compter sur la hausse de quelques postes comme les redevances. Nous avons limité les frais pour certaines initiatives et nous avons surtout travaillé avec les divers services et associations para communale pour effectuer des ajustements au strict minimum des besoins avec, il faut le souligner, un effort important du CPS. Attention, je n'ai pas dit que tout allait bien. Il faut continuer le travail et améliorer les tableaux de bord de suivi. Néanmoins, c'est un budget validé par les inspecteurs régionaux. Nous ne toucherons pas au personnel, nous ne toucherons pas au salaire. Tous les services populations sont assurés, il n'y a pas de pression fiscale supplémentaire sur les habitants et la prime logement est préservée si le budget est accepté. Merci pour votre écoute. Merci. Je suis disponible pour les questions.

Merci, monsieur le choix, monsieur canon.

Merci, monsieur le président, vous, en fonction, est-ce que vous pouvez demander la présidente de venir écouter nos interventions? Parce que, comme c'est elle qui a mis les repas de l'échevin des finances et qu'elle a cette capacité à occuper plusieurs responsabilités, j'aurais aimé qu'elle soit ici pour écouter dans interventions. Si vous voulez bien l'appeler s'il vous plaît, est-ce que vous pouvez support? Oui, mais attendez, on parle du budget ici. Monsieur Jean, même, ça vous déplaît. Madame Moreau a fait l'introduction et donc je voudrais qu'elle soit présente pour qu'Elle puisse écouter nos questions.

Ça me déplaît ou ça me plaît. Je vous ai simplement, vous avez.

Vous vous êtes inscrit pour intervenir au.

Les chemins des finances, et c'est bien sa matière, s'il ne vous voulez plus interne!

Je veux intervenir et je vais intervenir, même si ça vous déplaît. Moi, je pense chement la présidente déplaît, qui était là de venir écouter, avait conseiller.

Arrête de tergiversé et.

Je t'ai pas simplement que madame Moreau soit là pour écouter. Je sais que ça vous dérange, mais qu'Elle venait. Mais quel est-ce vous, monsieur, si vous laissez moi, par exemple, je reste calme? Non, non, vous vous êtes pas au marché du jeu et dit: est-ce que vous dites: arrêter, la bouge, reste un autre.

Mais arrête de quoi! Monsieur, on a maintenant le chemin a terminé, monsieur!

Le conseiller communal qui me demande de faire.

Monsieur, il n'a pas besoin de traducteur ni d'avocat je sais que vous êtes fortement dans cette, dans cette histoire là, on n'a pas.

Dire, ça veut dire ça? Vous dire bien au mal, exprimez vous correctement. Monsieur, vous prenez par exprimez vous correctement. Mais c'est quoi cette façon de lui dire? Vous avez, vous êtes dans la théorie du complot. Il est en droit de vous dire qu'on a envie d'avoir la présidente, on a envie d'avoir la présidence ici, au conseil. Sur ce que vous dites, c'est absurde. C'est entretien intervenir. Vous devez intervenir. Puisque madame moureau refuse d'être là, nous allons intervenir. Est-ce qu'on peut remettre le compteur à zéro, s'il vous plaît, comme ça? Voilà, merci, merci. Monsieur le perturbateur qui fait office de président faisant fonction. Voilà, chers collègues, comme l'a rappelé les chemins des finances, c'est le dernier budget qui nous est présenté aujourd'hui et vraiment, je déplore, je déplore avec force, que reçoit la bourgmestre qui se draper des rupo de les chemins des finances pour présenter ce budget. Effectivement, quand on entend madame Moreau, on a l'impression que cette commune est superbement gérée et que les difficultés financières que nous connaissons, nous les, nous les devons à la crise énergétique, que nous le devons, la crise du covid, que nous les devons un manque de financement des autorités supérieures ou la raison, la raison pour les dotations générales aux communes. Malheureusement, celle-ci n'évolue pas et ne suit pas la courbe de l'augmentation de la population, même si celle-ci n'a pas fortement évolué ces cinq dernières années, à la raison par rapport à la zone de polices. Un petit rappel: vous savez que ce qu'on appelle la norme Caue plus de 20 ans, c'est une norme qui est utilisé pour calculer le nombre, les moyens financiers qui sont attribués aux communes en fonction de la, du nombre d'habitants pardon, par commune. Moi, je me rappelle, lorsqu'on a utilisé cette non pour la première fois, il y avait 60, zéro Habitants, à-peu-près malone. Aujourd'hui, c'est ça. Aujourd'hui, nous sommes après de 100 habitants et malheureusement, il n'y a eu augmentation, aucune augmentation de la part de du fédéral par rapport à cette norme caue, elle n'a jamais été remise en question. D'ailleurs pour la plupart d'entre vous ici, chers collègues vont partir, respectifs gère l'état fédéral. Ce serait intéressant que, durant ces négociations qui sont en-cours, qu'on met, dans le cas des négociations, une révision de la norme Caue et qu'on finance les communes, les zones de police, en fonction du nombre d'habitants et qu'on adapte cette une fois pour toutes pour soulager la commune, parce que l'argent que nous versons, les chefs font de ca donne la bourgmestre, qui sont envoyés à la zone de police. C'est parce que, justement, cette norme n'a pas été revu depuis 20 ans et c'est de l'argent qu'on ne peut pas utiliser pour nos habitants, pour nos citoyens, pour aménager nos infrastructures, nos écoles, chèrement du collège, parce que c'est vous que je m'adresse mais en priorité, évidemment la bourgmestre, quand on a entendu madame moureau nous présenter les choses à parler, évidemment de ce que j'ai tout ce que j'ai évoqué pour justifier cette catastrophe financière que nous connaissons, moi, je vais utiliser un document ici qui s'appelle un bilan détaillé. Vous connaissez, madame la secrétaire, c'est le bilan détaillé qui reprend un chiffre, le Louis, madame moraux, et de retour, c'est une très bonne chose. Moi, je vais pas rentrer dans les détails pour ne pas complexifier les choses pour les personnes qui nous suivent et surtout les molenbeek, quelques chiffres. J'allais comprendre la gravité en matière de gestion financière de notre commune. Quand je reprends les chiffres détaillés du bilan, vous allez voir qu'en 2018, mais vraiment, je parle de l'ensemble des chiffres. Nous ne me demandez pas de rentrer dans les détails. Nous étions à-peu-près 515 millions €; en 2019, 538 millions €. En 2020, on revient 528 millions. Vous savez pourquoi, c'est la crise du covid. Donc, les investissements ont stagné, il n'y a plus d'emprunt il y a plus un il, et puis 2021. Là, on rentre de nouveau dans dans la frénésie acquisitive, dans

les dépenses, et là, on est à cinq cents, 60 000, 100, 753000, etc et puis en 2022, en arrêté là, nous sommes à six cents, 8 millions. Ça fait grosso modo un peu moins de 100 millions € d'Augmentation de déficit entre 2018 et 2022. Ça résume la situation, chers collègues, ça résume la situation en matière de gestion. Oui, il y a des explications exogènes qu'on va chercher à l'extérieur c'est le financement de notre commune, c'est la zone de police, c'est effec, effectivement, nos dotations aux CPS, on en a parlé tout à l'heure et qui est une obligation, non seulement une obligation légale, mais une nécessité. Par contre, on entendez personne parler de cette gestion calamiteuse. Madame Moreau peut être jouer du violon, tu vois bien, dans le meilleur des mondes, d'autre personnel. C'est magnifique! Je vous ai envie d'Aller voir les chiffres. On a diminué le personnel dans toute une série de services, les services de l'Administration les gens doivent faire des moins d'attente pour avoir un rendez-vous, une catastrophe, avec les conséquences au niveau administratif, que je vais vous épargner. Vous avez vu, il y a quelques jours, des parents se sont soulevés: trois cents par an de l'école seize ont signé une pétition, il n'en pouvait plus. Ça fait des années que les toilettes sont et délabrement! Des enfants du témoigner pour dire: on se retient pour ne pas aller aux toilettes, tellement que c'est dégueulasse! Pendant de discuter du budget, je reçois des messages de parents de l'école six de parents de l'école deux, les parents d'autres écoles qui vivent la même situation. Ça, c'est la gestion. On gère mal dans infrastructure. Les raisons sont très simples, chers collègues, c'est je-m'en-foutisme, de l'Incompétence et, malheureusement, dans certains cas, de la malhonnêteté. Ou le sport, on l'a complètement détricoté, on a détruit la gestion des infrastructures sportives. Là, il fallait un mois pour entretenir, aujourd'hui, il faut un an ou deux ans, plus de 60 personnes qui sont transférées au personnel de la commune. Madame moureau, écoutez bien ce que je dis. Ce personnel dépend, dépendait de la commission paritaire 329. Nous maîtrisons la dépense budgétaire. Il a été transféré. D'ailleurs pour la petite histoire, il percevait 5€ de chaque repas. Aujourd'hui, la plupart du personnel de la commune perçoit des chèques repas de 4,0, 3. Il y a une totale illégalité parce qu'il ya un traitement différencier entre personnels, mais c'est 7 cents, 0€ récurrent de charge salarial en plus chaque année, d'année en année, 701 000, 004, 2000 ou 100, ou l'argent du contribuable. Cette gestion catastrophique finis tout à l'heure mon amoureux à remercier monsieur j'avan dans, qui a fait un travail formidable. Oui, il a élargi le gouffre d'être dépense à travers un certain nombre d'investissements et d'ailleurs je suis étonné. Madame Moreau vous a annoncé que vous allez créer la maison dessinant perma. Ici, au dessin de ce conseil communal, on nous a annoncé qu'on allait, à travers cette acquisition, qui fait un peu plus que 2 000 005, c'est à-peu-près 3 millions, qu'on allait mettre un musée de l'art moderne il n'y a même pas de papier de toilettes dans nos écoles et nous faire un musée d'art oder, c'est extraordinaire! Les volumes bois pour s'en réjouir, chers collègues, les affaires, parce qu'on en a parlé ici, mon collègue, et je le remercie en début de séance, a annoncé que nous allions. D'ailleurs j'ai invite ceux qui veulent dénoncer cette gouvernance catastrophique de nous rejoindre. Nous allons déposer plainte, avec constituant partie civile, par rapport au dossier que j'ai évoqué ici, qui est celui des, du marché de sonorisation, où il y a encore eu, excusez moi, expression, un gros gros problème, comme celui des tapis rouge, d'ailleurs mais ça, les mots le bec doivent savoir, les affaires qui se sont succédées. Ça a coûté énormément d'argent pour pour la collectivité, madame Moreau, et ici, vraiment, je déplore qu'à aucun moment, en amont, vous l'avez pris la peine d'étudier les dossiers avec des personnes compétentes pour dire: attention, monsieur nous a raison, rectifie la situation. Non, vous avez défendu, vous avez eu dur, vous avez évoqué chaper, vous rappelez, vous avez évoqué chaque pire. Ici, trois jours après, vous avez le mise de tutelle qui vous dit: madame, oraux, monsieur le nous a raison. Ça, c'est la situation et ces dépenses financières que nous connaissons, chers collègues, c'est parce qu'à côté de ça, il y a une gestion catastrophique et d'amoureux. Votre cabinet qui vous accompagne du but de législature, je vous rappelle que madame skema avait six équivalents temps plein

à un moment donné. Vous êtes arrivé jusqu'à onze équivalents temps plein, c'est-à-dire on a doublé la dépense. C'est pour moi qui le dit. Vous savez, c'est les chiffres. Vous avez eu, un moment donné, onze équivalents temps, ben, avant que la plupart ne vous quittent, parce qu'ils ont, ils avaient tellement, en mars, d'ailleurs certaines, certaines procédures judiciaires.

Monsieur nous, que vous commentiez le fait que je vais aux toilettes, c'est déjà un problème. C'est au regard de l'article dix du règlement d'ordre intérieur. Je pense que ça peut être considérée comme une parole injurieuse, voire une insertion aujourd'hui.

Plaît.

Qu'aujourd'hui, vous m'appelle sans cesse avec des mensonges. Ça, c'est de la diffamation, rappel à l'ordre minutes! Et je vous prie d'éviter les insertions Blaye, les paroles injurieuses!

Je la déformation. Madame, je vous dérange. J'explique pourquoi est-ce qu'aujourd'hui nous allons chercher l'argent dans la poche de nos concitoyens? Pourquoi est-ce que vous avez doublé un certain nombre de taxes circulé avec ce budget? Il y a un nombre de nombre de taxes qui sont doublés. Les documents administratifs, il y a une augmentation, vous l'avez dit, passons de sept 900 € million 2. Donc, vous allez payer plus cher votre passeport, votre carte d'identité il y a un certain nombre de taxes qui sont augmentés. Tout à l'heure vous avez parlé du stationnement qui va rapporter: parking, Bruxelles. Vous avez donné des chiffres. Vous savez ce que c'est c'est qu'on on a augmenté le prix de la carte de stationnement, le stationnement était prolongé jusqu'à 21 heures et les gens qui viennent voir leur famille payent plus. Et finalement, nous avons une gestion catastrophique. Je rappelle ici que les clubs sportifs, madame aura, vous savez comment ils nous doivent avec le sportif, et certains, vous connaissez très bien. 750 0€, c'est du jamais vu dans l'histoire de la commune. 750 0€ de dettes à cause de cette gestion catastrophique. Je vous ajouter, je vous dis: mais vous avez déjà, je vais terminer.

J'ai demandé les techniciens d'ajouter deux minutes à monsieur canut et monsieur cans, vous avez plus que deux minutes, voudra pas.

Madame, madame Moreau, je sais, je sais que, malheureusement, ça vous dérange, parce qu'il est très dur d'entendre certaines vérités. Mais malheureusement, si vous voulez faire de la politique et continuer, vous avez intérêt à vous adapter à la réalité, ne pas faire comme vous avez fait la fois dernière, lundi, lorsque je vous ai tendu la main, vous avez refusé de me l'intéret. Ça, ça montre au combien vous êtes rancunier par rapport à ça et que vous avez du mal à accepter la vérité. Vous prenez tout personnellement, moi ici, ce qui m'intéresse l'intéret général, l'intéret de nos concitoyens et rien d'autre moi, je reviens, si vous le voulez bien, cher collègue, à cette situation que nous connaissons. Un autre élément que je voudrais mettre à jour: vous savez que nous sommes propriétaires d'Un certain nombre de biens. Vous savez que nous avons à-peu-près 350 appartements que nous gérons en tant que commune, et nous avant ce nombre de commerces. Je vous montre l'argent qu'on nous réclame aujourd'hui, qu'on réclame au concitoyens. Vous prenez là ou fa banque, chaussette, gant, collègues, la fabo, ces de gand. Il payait 2005 cents euros de loyer. Ça fait cinq ans, cinq ans! Heureusement qu'il est encore appareil distributeur d'argent qui nous rapporte encore un peu dessous. Ça fait cinq ans que le commerce n'a pas été loué. Le restaurant de la piscine de molenbeek, 30€ par mois, combien d'années est-ce qu'il évite? Madame Moreau, ça va faire presque quatre ans. Quatre ans, 30€ fois 12, ça fait 36, 0€ fois 4. Je vous laisse compter. Je peux ainsi vous donner un certain nombre

d'exemples il y a tout à l'heure mon amoureux a dit: nous devons gérer en bon père de famille ou en bonne mère de famille. Non, la commune n'est pas gérée en bon père de famille et aujourd'hui nous le payons. Votre budget, entre le fait de brique et de broc, vous essayez nous vendre aujourd'hui. C'est pour ça, d'ailleurs qu'en début de séance, vous avez essayé de joindre les deux budgets pour essayer de noyer le poisson dans l'eau nous ne sommes pas naïfs et je peux vous dire que, jusqu'au jour des élections, nous rappellerons me le bois que s'il souffre aujourd'hui, c'est à cause de votre gestion catastrophique. Merci pour votre écoute.

Monsieur Aware.

Merci, madame la présidente, je vais intervenir sur ce budget et une première remarque, une première remarque très intéressante. Vous avez présenté, vous d'abord ensuite les gens des finances, très longuement, ce budget 2024, qui est le dernier de la législature. L'information la plus importante à retenir, et je l'ignorais c'est que, monsieur les gens des finances, monsieur Alice, un fan-club, c'est très bien. Par rapport à votre personne, j'en conviens tout à fait. Vous êtes quelqu'un très sympathique par rapport à votre gestion. Par contre, là, j'ai de sérieux doutes. Je vais revenir sur ce que vous avez dit, et notamment sur quelques points: les investissements dans les écoles. Vous avez rappelé qu'il ya eu des investissements très importants durant cette mandature ou législature dans les écoles. Effectivement, il y a eu des investissements, mais, comme l'a appelé mon collègue monsieur le ca, nous, beaucoup d'écoles reste, reste en souffrance, notamment par rapport à ces mêmes investissements. Il a rappelé les problèmes de toilettes dans certaines écoles et il y a encore d'autres problèmes. Mais quand vous parlez des investissements, il est important. Non, vous l'avez dit un peu plus loin dans votre présentation, madame la bourgmestre, mais il faut le dire aussi que c'est grâce aux subsides reçus. Il aurait été intéressant de dire, quand vous avez cité le montant qui a été investi dans les écoles, de dire combien de ces montants ont été subsidiés par les pouvoirs subsidiant. Vous avez cité la crise du covid, la crise du covid. On a l'impression quand vous parlez de la crise du covid, que cette crise n'a touché que molenbeek, qu'Elle était localisée. Molenbeek, la crise du covid a touché le monde entier. Ce qui est valable à molenbek par rapport à la crise du covid est valable dans le monde entier, sans exception. C'est c'est une donnée, un phénomène auquel le monde entier a dû faire face, essayer de remettre ou de expliquer la crise financière que traverse la commune par cette crise. Je pense que ce n'est pas tout à fait vrai. La zone de police, vous citez une augmentation de 60 policiers, c'est pas que pour molenbek, ça, je pense aussi qu'il faut le préciser. 60 policiers pour toute la zone de police, c'est pour les cinq communes, c'est pour toute la zone ouest qu'il ya eu l'augmentation de 60 policiers. Vous parlez de mou. Les efforts déployés à ma par rapport à mon mou et on l'a bien-vu. La dotation n'a pas évolué du tout, elle a peut être même un peu diminué par rapport à mof. Ça fait des années que mou demande d'être traité de la même manière que les autres travailleurs de la commune, du CPS, du logement social, et qu'ils puissent obtenir des check repas. Ça fait des années qu'ils n'ont pas de réponse de votre part, ou, en tous les cas, pas de réponse favorable. Ça fait des années que les travailleurs de mousse botte pour le check repas. Il y a toujours rien. Toujours pas d'avis positif du collège pour financer le check repas des travailleurs de mou et qui, pour moi, est une discrimination par rapport aux autres travailleurs. Je me demande pourquoi on refuse toujours ses chaque repas pour les travailleurs de mou. Vous parlez aussi, effectivement, il y a eu des nominations. Comme vous l'avez dit, il y a eu 325 nomination. Vous avez cité les chiffres. Je reprends les chiffres que vous avez cité et parmi lesquels 230 niveau. Mais il y a certains cours après les syndicats, et je me demande pourquoi, qui ne sont pas du tout nommés, qui ne sont pas du tout concernés par les nominations. Je fais référence ici au gardien de la paix. Aucune nomination. Pourtant, il y a bien des ouvriers niveaux au sein des gardiens de la paix, statut

ouvriers avec le niveau, exactement comme les autres travailleurs, ouvriers avec niveau et ailleurs, dans d'autres services, ils ont été nommés, mais chez le gardien de la paix, on n'a pas nommé même chose au niveau des écoles, chez certaines éducatrices, elles ont aussi, ou animatrice, elles ont si le niveau avec le statut ouvrier, mais pas de nomination. Je me demande pourquoi cette discrimination par rapport à entre services. Bien que cette nomination est eu lieu, elle a été faite de manière automatique ou systématique. Tout le monde n'a pas bénéficié des mêmes privilèges, me semble t il. Monsieur l'échevin vous parlez de la prime logement qui a été maintenue. Cette prime logement vous l'a diminué. Vous passez de 2 000 002 à 1 000 004. Cette prime logement, pour rappel, elle existait déjà durant, elle a été instaurée durant l'ancienne législature. Vous l'avez supprimé pour des raisons totalement fallacieux, des raisons personne n'a compris. Vous vous réinstaurer cette prime, mais d'abord en augmentant le précompte immobilier. Mais quand vous réinstaurer la prime? Bien sûr, vont me donner cette prime que pour la deuxième augmentation de 2023 et non pas pour l'augmentation de 2015. Moi, ma question: monsieur efin, si vous diminuez le montant global de cette prime de 850 0€, parce que, apparemment, tout le monde ne demande pas cette prime, pourquoi ne pas passer à une intervention de 100 % au niveau de l'augmentation au lieu de rester à vos 85 % qui, comme je l'ai dit l'année passée, pour moi, reste inexplicable? Pourquoi 85 % l'augmente on rembourse ton que 85 % de l'augmentation je l'ignore l'année passée, vous avez avancé certaines explications, vous avez parlé de calcul et je vous avais dit que le montant était trop élevé. Cette année, vous le prouver! Vous diminuer le montant de 850 0€. Pourquoi ne pas le diminuer un peu moins et passer un remboursement de l'augmentation que vous avez appliquer au niveau du précompte immobilier en 2023 à 100 %. Les recettes stationnement, mon collègue, on a parlé un peu. Effectivement, les recettes stationnement, c'est au détriment de Molenbeek. Il y a une augmentation de la deuxième carte de tatonnement et aussi les zones bleues. Il y a eu aussi, effectivement, prolongation des horaires durant lesquels le stationnement est pen, mais il y a aussi eu suppression des zones bleues dans certains quartiers, molenbek, notamment le boulevard met, pour citer que ce boulevard là, il y avait une zone bleue. Les gens avaient avec, grâce aux disques, deux heures de stationnement gratuits, les gens qui venaient rendre visite à leur famille, notamment. Maintenant, c'est devenu payant dès la première minute, tous les ca, dès le premier quart d'heure et ça, c'est une chose. Et en plus, les textes, les amendes ou les redevances, pour utiliser le terme exact, ont été augmentés. Elles sont passées de 25 à 35 €. D'où vient l'augmentation si c'est pas les molenbek qui payent, en tous les cas, c'est leur famille qui viennent leur rendre visite? C'est vrai que ça a permis d'augmenter les textes, mais je pense qu'il n'y a pas de quoi être fier. Puis, par rapport aux nomination, madame la bourgmestre, je tenais à vous le rappeler, l'année passée, on a parlé de nomination, de ce coefficient de responsabilisation et, pour ne pas rentrer dans des considérations techniques, vous avez proposé une section réunie, avec etias, qui allait venir expliquer. La section réunie était programmé au mois de septembre, me semble t il. En section réuni, elle a été annulée pour des raisons qu'on est nore, je suppose, des raisons indépendantes de votre volonté. Mais la section réunie. On est toujours en attente de cette section réunis, section technique, qui permettra aux conseillers communaux de voir plus clair par rapport à tout cela. Il est important, et je vois que vous êtes d'accord avec moi. Je vous remercie, de reprogrammer cette section réunis par rapport la diminution de strict. Vous l'avez dit, c'est vos mots: diminution très strictes des frais de fonctionnement. Malheureusement, je trouve que c'est une mauvaise chose. J'ai même appris, syndicat on-dit, qu'un mail a été envoyé au gardien de la paix pour leur demander de renoncer à leur man d'abîmer pour l'année 2024. Vous leur demandez de renoncer à leur équipement pour ne pas renouveler, pour ne pas acheter, de conserver ce qu'ils ont déjà. Pour faire avec passer avec l'année 2024 et 2025, pour pouvoir racheter de nouveau un nouveau nouvel équipement. Je trouve ça vraiment. Je trouve ça vraiment dommage de s'en prendre sans prendre de cette manière aux

travailleurs et aller chercher, vraiment, aller des centaines d'Euros voir aller quelques milliers d'euros et vraiment pénaliser certains travailleurs. Apparemment, le même travail a été fait au niveau des écoles. On a demandé aux écoles d'aller chercher les économies là où on pouvait en chercher. Je pense qu'en forçant les écoles, notamment à faire des économies, c'est les enfants, au final, qui vont en pâtir. Et puis, un dernier mot par rapport à la période durant laquelle on présente ce budget. Vous êtes en dernière année de législature ou de mandature. En principe, avec l'expérience que vous avez pu acquérir durant ces cinq années, il aurait été imaginable et tout à fait raisonnable d'avoir un budget en temps utile. Le budget présenté ici au mois de fin mai, le temps qu'il puisse être validé. S'il est validé par les autorités de tutelle, il ne sera exécutoire que vers la fin du mois de juillet. Jusqu'à la fin du mois de juillet, la commune fonctionnera en douzième provisoire. C'est très malheureux. Pourquoi? Parce que les douzièmes provisoires, malheureusement, ne permettent pas à la commune de faire ce qu'elle veut, notamment le service d'investissement dont vous avez présenter le programme, ne peut être exécutée qu'après l'approbation définitive du budget par les autorités de tutelle. Je vous remercie pour votre écoute.

Merci, monsieur msa. Oui.

Merci, madame la présidente, juste avant que je rentre dans l'analyse de ce budget, j'aimerais revenir sur un point qui a été soulevé par monsieur lien gauche. Le point précédent, c'est le fait de d'abord présenter et voter le budget de la commune avant de voter le budget du cpas. Je veux juste rappeler que, en 2023, nous avons voté le budget de la commune. D'abord c'était le quinze février, avant de voter le budget du cpas le 27 mars 2023. Un petit rappel par rapport à ce que nous avons suivi en 2023, par rapport au budget qui nous concerne aujourd'hui, le budget de notre commune. Madame la présidente, chers collègues, chaque année, depuis 2018, vous nous dites que l'exercice budgétaire était difficile. C'est malheureux, puisque c'est malheureusement votre imprudence qui nous mène à chaque fois à compliquer les choses et inventé le monde. Malgré cette diminution son du taux d'inflation comparé à 2022 à 2023, vous nous avez présenté un budget avec des chiffres qui ne sont compris par personne. Depuis 2018, vous avez fait que crier aux efforts que vous êtes dans cette commune pour aider les plus démunis et à servir les citoyens molenbeekois les plus critères. Mais malheureusement, les chiffres présentés dans ce budget montrent tout le contraire et j'expliquerai plus tard dans cette intervention quelques exemples de ce discours. Depuis que vous êtes aux manettes dans cette commune, vous avez créé, avec vos échevins, que des turbulences vis-à-vis du personnel communal, mais aussi vis-à-vis des citoyens. Tout coûte plus cher et pour les citoyens, c'est extrêmement difficile, et vous avez, avec ce budget compliqué, davantage la vie de nos concitoyens. Chaque année, depuis 2018, vous basculé du mauvais côté. Madame la bourgmestre, chaque année, vous inventer de nouvelles taxes, comme la taxe sur le pri en 2023. Cette année encore, vous avez multiplié certaines, certaines taxes, par deux et et c'est inadmissible, l'année passée, vous nous avez dit qu'il n'y a que deux possibilités pour combler le budget de 2023, et c'était soit l'emploi dans le service public, soit la fiscalité locale. Mais cette année, vous avez appliqué les deux. Vous avez appliqué les deux, dans le sens où vous avez diminué l'emploi dans le service public, et c'était l'exemple tout à l'heure avec le CPAS, puisque vous avez supprimé plusieurs postes. Et avec ce budget d'aujourd'hui de la commune, vous augmentez la fiscalité locale en taxant davantage les concitoyens. Vous avez choisi, malheureusement, d'impacter les citoyens en 2023 par l'augmentation du Paris et en 2024, vous avez choisi de suivre le même chemin, c'est-à-dire d'augmenter les recettes en touchant notamment et directement les citoyens. Avec toutes ces mesures, vous évitez encore une fois de déclarer la faillite de la commune. Concrètement, le budget de 2024 est un budget ou on constate que certaines dépenses ont été diminué et que certaines recettes ont été augmentés et que d'autres postes ont été oubliées

ou peut être qui n'existe pas, qui qui n'existait plus. Je vais, j'évoquerai plus tard ce que je viens de dire, un budget que je ne trouve pas responsable puisque, tout simplement, ils reflètent une méthode de travail qui vise à produire un budget théorique qui ne peut être respecté dans la pratique, un budget qui ne répond absolument pas à nos défis sociaux, sociétaux et environnementaux. Il est important de clarifier aux citoyens certaines augmentations ou diminution que je trouve exagéré comparé à 2023 en termes de recettes. Je reprends comme exemple: premièrement, la taxe sur les éco patients diverses de la voie publique, où on passe de six cents, six cents septante 90€ en 2023, plus deux 1002 2024. Le cet yen molenbek mérite des explications par rapport à cette augmentation. Taxe également sur les terrains à bâtir, où on passe de 135 0€ en 2023 à 254 0€ en 2024. Troisièmement, les sanctions administratives, où on passe de 369 0€ en 2022 à 6 cents 0€ en 2023 et puis à 1000 en 165 en 2024. Juste avec ces trois recettes que je viens d'évoquer vous augmentez votre budget de plus de 2 millions €, et ça, ça touche directement le citoyen mambo. Ajouter à cette recette, à ces recettes, le fait que vous prélever 239009 cents sur le fonds de réserve ordinaire, et je mets en évidence le fait que vous l'avez vidée depuis que vous êtes au manettes. Je vous rappelle que c'est ce fonds de réserve ordinaire était de 18 millions € en 2018. Il y a également aussi des chiffres dans le dans les recettes qui augmentent nominalement, comme par exemple les produits et récupération divers, où on passe de 15 0€ en 2023, 100000 en 2024. Et là, je me pose la question: de quoi s'agit il? Au niveau des dépenses, pour le poste prestation des services du service médical du travail, on passe étonnamment de 257000 € en 2023 à 120 0€ en 2024. Pourquoi cette diminution? Toujours pour les dépenses? Comment se fait il que le poste exploitation, consommation et fonctionnement de l'éclairage public est diminué 204 0€ en 2023 à 37 0€ seulement en 2024? Aussi, le poste de développement durable subside?

Excusez moi, monsieur moi, juste un petit souci. Il vous reste deux minutes vingt et et par contre, vous poser toutes les questions techniques. Vous étiez malheureusement pas là, la question à la commission réunie, mais ça, c'était le lieu pour poser des questions techniques. Je voudrais vous amener aux questions politiques, s'il vous plaît.

Merci, madame la bourgmestre, pour votre remarque, mais sachez que les citoyens n'étaient pas là à la séance, la séance de la sélection publique. Ils méritent également d'avoir des réponses et des explications par rapport à toutes ces questions qui vient, je viens d'exposer je continue. Je disais: par rapport au développement durable et suivi des organismes, on passe de 20 0€ en 2022 a seulement 10 0€ en 2024. Parallèlement à tout ça, on constate aussi que les dépenses de certaines activités augmentent, alors que normalement, elles pouvaient faire l'objet d'économie je prends comme exemple prestation de tiers pour des véhicules: on passe de 50 0€ à 100 €, ou encore les ing véhicule, où on passe de septante 20€ à 120 0€. J'ajoute également le fait que vous avez également diminué des les cibles par rapport aux associations, notamment l'association pop la mais mission locale, ou encore la diminution dans la prime logement, une diminution que je trouve importante. Madame la bourgmestre, chers collègues, nous avons l'impression que tout ce budget est cousu en diminuant dans les dépenses et en augmentant dans les recettes, et ça dans le seul but d'arriver à un équilibre: on prend d'un côté et on met de l'autre et je dirais que votre discours socialiste, madame la bouge mestre, ne peut pas accompagner ce budget. Il ne reflète pas, en tout cas, ce budget. Vous ne pouvez pas dire que vous voulez aider les mots bois et en même temps, augmenter des taxes et sanctionner les citoyens. Ce double discours ne fonctionne plus en 2024. Le mot, le bois vous connaissent mieux qu'il clique. Vous avez finalisé le mot bois pendant six ans et là j'espère qu'ils vont rendre l'appareil.

Oui, je vous ajoute, comme je l'ai fait, deux minutes, si vous le souhaitez.

J'ai dit: madame la bas!

Merveilleux, je vous remercie modernes.

Demain tous Consort nederlandt work mase nous donne Simon vitale rage capital de copil et formuler par la com dans mener vendre le bec mais total ni Breton France tant de bure maistre a cependant total brussels outil est de burn beta consternant star valek mon mon totale entre totale des mineuse cantor bien ouvre budget Zelf samantha Wik d'autre documenter nulle ou documenter ce chastre fonda opticien dans les séries monster monotone kabou cris de table des valent talents donc France piste sabar mardi par rapport de bilan enga France budget aval et nord et scanning de tomate entrain minitel de tomate. Alors sociétés ni Market and worden vers Brik voting main opinion pendant Worden long ils Vertaalt Ferri avale bilan primaire de faire truc en truc notable moto back de non. La cour de notre budget vous dit non, la la la vague avoir un parent, un animal appartements refaite erin de mot de la main ton mode voisin erin trop dans le contractor verder ou base de rating. Notre brussels souci est l'acte pardon entre ventile enlever toute ballon truc vendent interested planing scola me forcer exploit de acte financier Toi, c'est ok. Merci de colt of boom de maintenir.

D'Un quel pour vous rassurer, j'ai bien pris note de vos questions et je vais tenter d'y répondre ou de les traduire à mon collègue. Vous êtes écoute dans ce conseil. Je vous, je vous en assure, pas de problème, manière de bloc.

S'il ya quelque chose qui est clair, c'est que, il faut une rupture au fédéral, au régional, une rupture avec les politiques du passé pour sauver les communes, pour sauver les habitants, parce que sinon, j'écris qu'on va passer encore des années d'austérité d'économie j'adore que vous citez toutes les autorités supérieur qui ne donne pas l'argent qu'il faut pour faire fonctionner la commune. Mais c'est vos parties, c'est vos parties, c'est vos ministres. Je pense à la lieu pour les pensions pour le CPS. Je pense à Caroline désir sur l'enseignement elle a coupé les subsides pour le français langue étrangère, pour les primaires, troisième, primaire et quatrième primaire, les subsides pour engager des périodes extra pour le français, par exemple. Elle a diminué aussi le subside fonctionnement pour l'enseignement d'un demi million. Merci, Caroline des! Et puis, il y a la région, la région, qui a coupé 2 millions de dotations, et il y a trop dotations, mais l'ensemble vous avez cité ça: 2 millions en moins. Merci, la région, je vous cite, c'est Ps et que le défi au mant. Puis on a cité, au niveau du CPS, la bataille que vous avez mené pour récupérer, pour sauver une partie de 42 membres de personnel, dont une partie d'assistants sociaux, qui allait disparaître parce qu'il y avait des subsides qui allaient être supprimés. Je pense qu'on a pu récupérer la moitié. Merci, la région! Merci, monsieur maron. Et puis, on parle de des subside mou. Cohésion sociale, cohésion sociale. Vous avez peut être entendu qu'il ya l'inflation qu'il a l'Indexation mais le subside ne suivent pas. Merci, madame beau! Et c'est la même chose pour le sous-financement des logements sociaux. Si aujourd'hui, il y a des ascenseurs qui sont en pan depuis six semaines, c'est exactement cela qui ou le bas blesse. Moi, j'adore qu'au niveau, au niveau communal, tout le monde se plaint, se dit: c'est grave, mais c'est vos propres parties qui prennent la décision et qui nous enfonce. J'aimerais bien que la prochaine fois, chacun ici qui participe à la campagne électorale, au marché, vous le dites aux genre, comme ça vous rappelle la prochaine fois que quelqu'Un est confronté à une toilette bouchée, par exemple, pendant des mois, deux semaines, dans une école. Vous savez au moins qui est responsable. Je, malgré cette situation difficile et les responsabilités de vos parties au niveau supérieur, vous faites des choix, vous faites des choix, vous avez fait le choix de faire payer le ménage. J'ai

fait le calcul et il y a 15 millions en plus depuis 2022, suite, entre autres, avec les pr, avec le cadastre, et en plus, vous diminuez le budget de la prime de 2002 1002, le budget qui était prévu à 1 000 004. Mais sans le ptb, vous auriez peut être moins d'un million à dépenser. C'est la première fois cette semaine que des gens ont vu apparaître dans leur boîte-aux-lettres une information, une informe.

Monsieur de bloc et ce que je peux vous demander de ne pas crier, parce qu'on est tous à-côté de vous, et vous criez vraiment, vous pas.

Vous êtes sexuellement?

Non, non, non, excusez moi, je suis la patente de sans.

Là-dessus, c'est que vous vivez pas. La merci, les gens vivent aujourd'hui. Je vous.

Vous demande de ne pas.

Je vous demande de pas le le maintenant.

Monsieur de bloc. Je suis la seule personne qui peut vous interrompre pour des motifs justement d'ordre et je vous demande de ne pas crier dans cet enfin.

Me rajouter une minute de votre intervention, c'est.

De bloc ne criais pas dans cette enceinte.

J'écris pas, je suis pas en train de crier, mais en tout cas, là là, c'est la première fois que les propriétaires voient une information dans toutes les boîtes de la commune. Sinon on sert toujours au, peut être les six zéro ménages qui aurait, je pense, qu'on était. On est parti à quatre zéro ménages, qui avait introduit la prime. Et vous avez gratté encore avec le stationnement plus 1 milliard, alors qu'il ya des places de parking supprimés un peu partout dans cette commune. Vous faites payer, pardon, 1 milliard, excusez moi, excusez moi, 1 000 001 million. Heureusement qu'il ya quelqu'un qui écoute! Merci les chemins! Vous faites payer les molenbeekoïses une deuxième fois, une deuxième fois par un service public mis à mal. Je vais pas citer tout, parce qu'il ya trop de choses. D'abord l'enseignement depuis le début de la mandature, la cellule pédagogique décapité, il y avait trois personnes là-dedans. La personne qui dirigeait travaille maintenant au cabinet de madame la bourgmestre, n'a pas été remplacée. J'ai comparé avec 2020 le personnel des écoles moins 20 moins 20 équivalent temps plein, qui disparaissent 2020 dans vos tableaux 256, et qui est équivalent temps plein? 2024? 236 mois? 20 équivalent temps plein. Si les citoyens, si les parents dans les écoles se posent la question: comment ça se fait qu'on n'arrive plus à nettoyer, à entretenir les écoles comme il faut, que les toilettes sont bouchées? 20 équivalent temps plein. Qui manque? En plus de ce personnel? Il y a le personnel enseignant à charge. On nous sort toujours le chiffre de 26 équivalent temps plein et je regarde ici sur la ligne dans le budget, quand on passe de 805000 € de dépenses 805 € de dépenses en 2022 à 760. L'indexation est passée par-là. J'ai fait le calcul. 805 aujourd'hui, ça équivaut presque neuf cents, zéro en valeur. Et on diminue les projections. Pour 2024, c'est qu'on diminue vers 760, zéro, 230, 0€ en moins en pouvoir d'achat en valeur, au niveau du personnel enseignant à charge, je pense que c'est lui qui est valent des quatre équivalents temps plein. Et puis, à mon grand étonnement, en grattant un peu à gauche et à droite, je vois que, parce qu'il ya des écoles qui disent: on a des primo arrivants, on a vraiment besoin d'Un coup de main pour l'apprentissage l'apprentissage des langues, et je constate qu'il n'y a pas de de dasa de classe pour accueillir et permettre aux prime arrivant d'être d'avoir des cours

de français particulier. J'ai posé les questions: pourquoi? Je suis sûre qu'on me répondra un jour? Ça, c'est le personnel, ça c'est la situation dans l'enseignement mais on a déjà cité les fils d'attente devant la démographie, ou plutôt le bureau étranger. On a aussi mentionné, je m'imagine déjà, le manque d'investissement dans le matériel correct pour le personnel. Je pense au service propreté, avec des camions, des grues qui manquent, et vous faites effectivement payer votre personnel. J'ai fait le calcul depuis juin 2021. Depuis juin 2021, 56 équivalents temps plein en moins, 50 équivalents temps plein en moins, c'est 5%. C'est 1 peu comme Ascardec. Ascardec, ils ont fait les grosses coupes, les gros sabots à molenbeek. Ça se fait à petites doses, petite dose, et non remplacement. Probablement, c'est ça de non remplacement. Et quand on gratte un peu, qu'est-ce qui se passe derrière chiffre? On voit qu'il ya 81 équivalent temps plein qui disparaissent du personnel. La charge moins 8%. Mais je dois le dire, je dois le DG, je dois vous avouer: vous arrivez plus ou moins bien à récupérer au livre de Sub, vous arrivez à mettre plus de gens subsidié, mais ça ne compense pas du tout les 81 équivalent temps plein qui disparaissent à charge. Oui, 26 personnes subsidiées, extra, 81 qui disparaissent. Le total reste 56 équivalents temps plein en moins pour la commune. Et on va regarder un peu plus quels sont les profils de ce personnel qui disparaît. Et puis, évidemment, les retours que j'avais du terrain, que nous avons du terrain, c'est que c'est le petit niveau qui disparaissent et qui ne sont pas remplacés par des contrats subsidiés: 22 niveau disparu, quinze niveaux disparu, six niveaux ce disparu. Ça, c'est les chiffres des évolutions depuis juin 2021. Et on rabote, pas seulement ce le personnel, on rebatte aussi sur le bloc.

Que votre temps est écoulé, je vous ajoute deux minutes, comme je l'ai fait pour monsieur Camus, mais je vous demande d'arriver vers la fin de votre intervention.

Tout à fait, on rapporte sur les frais de fonctionnement et le personnel doit acheter son propre papier cube. Bientôt sont le savon, le bic, j'entends même les torchons, les chaussures de sécurité qui manquent. Tout diminue, sauf sauf les salaires des échevins, plus 10 %. Vous demander à tout le monde faire un effort. Je vous demande de faire un effort, vous, et que vous cédez les augmentations depuis deux ans. Et j'ai j'ai fait le calcul pour vous: 150, 0€ d'augmentation que vous pouvez aider, et je vous demande de diminuer les cabinets. Vous pouvez même encore garder quatre personnes au niveau du cabinet de la de la bourgmestre. 4 cents, 0€, épargner 1 proposition suggérée par les directeurs et que vous n'avez pas suivi ça. Évidemment, ce genre de choses s'amène à la démotivation et je pense que c'est important. On peut prendre des autres mesures, on peut être plus précis au niveau des besoins de dire en service. On peut même introduire un printing cta équitable, comme ça se passe encore au CPS. On peut faire les économies de marché public si on y investit sérieusement. On peut investir dans des outils de travail modernes pour le personnel digital, mais aussi les charrettes pour le nettoyage. J'entends que le personnel de nettoyage doit mendier presque pour avoir des charrettes pour le nettoyage. Je peux vous dire qu'il ya une grosse différence entre faire le nettoyage avec une charrette ou sans une charette, je ne sais pas le ptb sans avoir des propositions. Je, je les ai déjà fait la fois passée, l'année passée. Vous dites: génial, le ptb fait des propositions. Je, je vais, je vous la répéter encore: si vous faites un tour de taxe bureau comme gazon, 1 million de gagnés, vous visez les grandes surfaces, commander en moins de grandes surfaces, mais si vous le faites, ce seront aussi des milliers d'euros si vous doublez la taxe, comme le ptb a demandé sur les parkings pour les pousser à souvenir au river: un demi million gagnés, augmenter l'échange d'urbanisme qu'on peut être, la région qu'on fait, un quart de millions gagnés en moyen, et il y a encore toute une série de mesures comme ça qu'on peut prendre en tant que commune, si on veut, si on a la volonté de faire peser vraiment les efforts sur les épaules. Large, je clôture, avec qui je clôture, on fait pas.

Au sol.

Si on fait pas ça, vous faites payer la future majorité, la future génération aussi, avec une charge de la dette qui risque de se enflammer. Et je crée que le budget ici, elle n'est pas un budget vérité.

Allez y, monsieur ben salar!

Merci, madame la présidente, je vais la faire courte. Il y a beaucoup de choses qui ont été dites.

Et mm.

Moi, je me pose une question: c'est jusqu'à quand la dig tiendra?

Le story n'est plus à nos portes. Elle a passé la porte et ceux qui payent et ceux qui trinquent sont toujours les mêmes.

Vous savez, on a beaucoup entendu. Vous avez fait la remarque sur le cri de.

Monsieur de bloc, aujourd'hui, c'est lui. Demain, ce seront les citoyens et le personnel communal qui créeront et qui expliqueront qu'ils ne veulent plus et qui n'en peuvent plus de cette situation. D'ailleurs j'ai une pensée pour le personnel communal qui va de vous.

Pouvoir faire plus avec moi?

Un budget fonctionnel.

À la baisse, pour que les gens comprennent, pour que les citoyens comprennent, c'est.

Vous faites plus!

Avec moins que qu'aujourd'hui ils sont en demande, et à juste titre, d'avoir des possibilités, dans un avenir proche, de pouvoir être reconnu.

Parce que la reconnaissance passe également par une augmentation sale.

Salariale par une meilleure qualité de travail, par une volonté d'apporter des outils qui leur permettent d'être.

Travail et ne plus être considéré comme de simple intérimaire et sociologue du travail le disent, elles le répète de manière assez Claire: qui un intérimaire? C'est un métier en souffrance. Pourquoi? Parce qu'il vient dans une boîte et il se retrouve sans formation nécessaire, à devoir faire le même boulot qu'une personne qui est une garantie, à travers un CDI et les formations nécessaires. Et là, en l'occurrence on va vers cette austérité généralisée du personnel communal. Plus le budget fonctionnel diminuera, plus l'austérité les touchera et moins le service à la population pourrait être optimal. J'ai une pensée pour les gardiens de la paix, j'ai une pensée pour nos policiers, j'ai une pensée pour toutes ces personnes qui ont, par leur dur labeur, apporter énormément à cette commune et continuer à apporter et, je l'espère apporteront qu'arrivant le voir également faire plus à travers cette volonté de pouvoir apporter plus de sanctions administratives, l'idée d'une taxation, d'une d'une

reconnaissance envers les gardiens de la paix. Quand quand on leur demande plus, déjà que c'est un métier précaire, comment, vous le savez, avec un salaire moyen, la moindre des choses, à travers tout ce temps là, c'est de leur apporter une, soit une diminution du temps de travail avec une qualité de vie reportée, soit un apport financier. Et la réponse dans ce budget, c'est vous n'aurez ni l'Un ni l'autre d'où la raison pour laquelle je suis triste de pouvoir l'entendre l'écrit malgré cela, je pense que l'écrit viendront de leur endroit et de bien d'autres dans la commune qui vont devoir nous, d'une manière ou d'une autre, reconsidérer ce type d'exercice budgétaire. Vous savez, le message de ce budget serait: mes chers citoyens, mes chers, mon cher personnel, désolé, c'est comme ça: Désolé! Nous avons eu la crise du covid. Désolé, nous avons une crise économique, désolé, désolé, désolé. Je pense que les citoyens peuvent comprendre aisément que vous soyez désolée. Néanmoins, ils attendent aujourd'hui une réponse, une réponse autre que celle de l'austérité je ne me tends pas, je ne veux pas m'étendre sur certaines propositions que certains collègues ont mis en-avant. Néanmoins, je vais quand même communiquer sur une motion que je vais porter au conseil un peu plus tard dans la soirée, celle de la diminution du temps de travail du personnel, de leur apporter un peu plus de qualité de vie. J'espère qu'elle sera suivie. Je vous remercie.

Merci, monsieur ellen boche.

Merci, madame la présidente, je vous ai bien entendu et j'ai découvert un nouveau don de votre part, c'est le don de peintre. Vous nous avez fait un beau dessin. L'état vous nous avez même emmené dans les parcs et dans les jardins. Je vois un ciel bleu, un soleil, quelques petits oiseaux qu'il faut qui? Qui qui?

Vous êtes un peu être Michel.

Pardon.

Vous êtes un poète mich!

C'est pas la première fois qu'on me le dit. Je le savais pas, mais je le découvre chaque fois et malheureusement, à un moment donné, la toile s'est déchiré et tout le monde est beau, tout le monde, il est gentil, a disparu. Tout va très bien. Madame le marquis, ça marche pas tout le temps et je suis désolé de le dire, mais toutes les informations que vous nous avez données pour expliquer la situation de votre budget me laisse s'envoie parce que vous avez vraiment été très loin dans des explications qui, ici, au sein de ce conseil, sont déjà connus depuis longtemps. Par rapport aux difficultés budgétaires que vous avez. Nous savons que vous allez nous présenter des comptes qui vont être très mauvais au mois de juin. Et dans les présentations que vous nous avez faites lors de la section réunie, j'ai posé la question: pourquoi est-ce que nous en avons parlé encore, les comptes? On aurait pu présenter les comptes de 2023 en même temps que le budget, comme ça, à ce moment là, on avait les chiffres vérités. Et, dans les budgets que vous donnez, quand vous faites les comparaisons, la majorité des chiffres de 2023, de 2023, qui nous sont données pour faire le coopératif avec 2024, sont encore les chiffres du budget, et même ceux de 2022, je ne suis pas encore sûr, qui sont tout à fait un droit, puisque dans certains documents, un peu sur ce qu'a fait, comme remarque, mon collègue de droite, d'éric de bloc de droite, je suis désolé, vous avez dans ici contributions, prime et dotation. Ce sont des montants qui sont versés vers des associations, etc c'est là que vous trouvez également la police, le CPS, etc, mais il y a toute une série de de montants qui, entre 2021, 2022, 2023, sont les mêmes. Si je prends, par exemple, la mission locale, c'est 63, zéro, 63 zéro, 63 zéro. Ça donne un petit peu l'impression qu'on n'a pas mis les les montants un jour. Que je comprends bien, ce sont des dotations qui sont données, que chaque année,

on donne 63, zéro. Mais est-ce qu'on se qu'on a été contrôler ce qu'ils font avec les 63, zéro? C'est là que j'ai un problème. Ça me donne l'impression comme il y a plusieurs montants et on a à peu près une dizaine où ça fonctionne de la même façon. J'ai un petit peu l'impression qu'on donne tout simplement par habitude et qu'on ne doit pas contrôler si c'est nécessaire, si c'est pas nécessaire, s'il faut monter, s'il faut descendre, etc, c'est de récupération qui sont possibles, et je crois que ça, c'est une analyse budgétaire, vu la situation de la commune, qui est très importante. Puis, je reviens également sur la remarque de monsieur de bloc. Il a parlé du Pr et de la distribution du tract que j'ai dans mes mains, et puis encore douze autres dans la même boîte, la mienne. Je me pose la question de savoir aussi comment ces documents sont distribués. Je contacte sur les surnoms.

Numéraires.

Pardon.

On va vous imposer une taxe sur les sur numéro.

Oui, ça, oui, qu'est-ce que vous voulez? Les distributions de trac, généralement sont payeurs. Mais moi, ce que je vous conseille de faire, c'est aussi de faire un contrôle, de savoir comment ça a été distribué, par qui, par quoi? Parce que ça, c'est de la gage, on le sait très bien, qu'on essaye justement de pouvoir aider les gens ici, c'est pas le cas, surtout qu'en plus, moi, j'avais déjà, j'avais déjà bénéficié de la prime. C'est une communication qui, pour moi, n'est pas utile. Oui, non, je la transmet, etc, je dis pas que c'est inutile, je dis que, pour moi, c'était inutile, pour ma, pour ma personne personnelle. Je crois que la population n'est pas dupe de la situation dans laquelle se trouve la commune. Et dans une situation très grave, déjà l'année passée, j'attirais l'attention sur tout ce qui concernait les, les les encours, tous les impayés, etc, vous avez, dans le courant de cette année ci, toute une série de décisions de justice qui sont tombés et qui ont donné tort à la commune. Vous avez déjà dû annuler une série de budget. On me disait tout le temps: oui, mais si c'est pourtant que c'est en justice, il ne faut pas le faire. Et je crois que vous allez encore avoir beaucoup qui vont tomber comme ça et qui mettront des difficultés au niveau de la, de la commune. Vous faites un budget. Vous nous avez annoncé énormément d'investissement dans des achats, dans des reconstructions, dans des soucis, des et, comme l'a dit monsieur de bloc, je crois qu'aujourd'hui on est dans rentré dans une période où il faut faire de l'austérité et pendant, peut être que pendant un an ou pendant deux ans, il faut arrêter ce type d'investissement je sais que nous avons des contrats de quartier, on-dit, contrat de quartier, oui, il faut avancer, parce que sinon on va nous retirer des avantages, etc moi, je suis convaincu que si on va parler avec la région dans le cadre des financements de ces contrats de quartier, il pourrait nous donner un an ou deux ans ou trois ans de délais pour pour continuer le contrat de quartier plus tard, au moment où nous aurons pu diminuer la charge de la dette, parce que c'est une un des éléments les plus importants. Comme l'a dit monsieur benes, ce sont effectivement les intérêts que nous avons, sont emprunts, qui ont aujourd'hui explosé et d'ailleurs vous le savez, par rapport à la containt de Bruxelles, au niveau économique, qui affect automatiquement, nous payons plus cher l'argent que nous emprunter, nous empruntons, et ça, c'est un des éléments qui, a mon avis, et probablement le levier principal que nous pouvons utiliser pour diminuer les charges qui pèsent sur les moins. J'espère que le message, et ce message là passe et que l'on fasse un maximum pour réaliser ça. Et je vais pas tenir la parole plus longtemps parce que je sais que le temps passe vite. Merci.

Merci, la parole est à monsieur bouffera kesh.

Merci, merci. Madame la présidente, on va essayer d'éviter les caricatures. Le débat sur le budget mérite beaucoup mieux. J'ai longuement entendu mes collègues, et notamment le chef de groupe du Ptp, qui a cité plusieurs socialistes. J'ai essayé de trouver quelques membres du ptb au comment. J'en ai trouvé aucun. Il n'y a pas de bilan et vous n'avez pas souhaité monter dans des majorités à un moment donné. Il faut sortir du balcon, je pense, et bien sûr, que tout n'est pas parfait. Mais vous savez, moi, je suis pas membre du collège, vous n'en faites pas partie non plus. Mais ils sont courageux. Ils ont connu des crises que probablement d'autres n'ont pas connu dans le passé: la crise covid. J'ai entendu un ancien membre du collège qui disait: ça n'a pas tellement impacté, c'est rien. Pardon, la crise covid, ça n'a pas impacté. Bien sûr que ça a impacté. Ça a impacté nos finances. La guerre aux portes de l'union européenne, l'Ukraine l'arrivée des ukrainiens, ça a coûté des millions €, des milliers d'euros et bien sûr que ça nous a impacté. Puis l'inflation qui a entraîné des dépenses de personnel extrêmement importants aux indexations des salaires. Oui, molenbek est une commune dynamique. Vous avez rappelé le chiffre de 150 millions. Madame la présidente, ça se voit, c'est visible, c'est incontestable, quand on se promène à moub, qui n'y a pas une école qui n'est pas rénovée. Ça a été la priorité numéro un des socialistes et du collège. Vous avez rappelé un achat de parking. On en a vraiment besoin, notamment dans le molenbek historique, du côté de la rue lazio, des crèches, deux grandes salles ou mini sports qui sont en-cours de construction. Il y a des investissements et c'est important de le rappeler. Et nous, il faut justement continuer à investir. C'est important. Et puis, vous avez rappelé aussi la statuera isation d'Un certain nombre de fonctionnaires. Je pense que, quand on est arrivé au pouvoir, les fonctionnaires étaient démotivés et je peux vous dire, en tant que fonctionnaire régional, que c'est important d'être statut arise. On est protégé au niveau de l'emploi je me réjouis que la prime auprès contre immobilier est préservée. Oui, il y a des raisons structurelles qui expliquent ces difficultés. Il faut rester lucide et faire preuve, dont intellectuelle. Oui, ce collège est courageux. Oui, c'est la réalité, les prix des énergies qui ont augmenté, j'ai pas, j'ai oublié de citer les taux d'emprunt plus d'un million € supplémentaires. Les dotations aux CPS et à la police sont préservées malgré une situation qui n'est pas facile au niveau des finances. Et le message que je garde, c'est que la commune protège les plus démunis et garantir la sécurité pour les molenbek. Et puis, moi, j'ai entendu beaucoup de choses, mais j'ai pas entendu de proposition. On pourrait éventuellement faire des propositions, on peut, on peut les faire. Bien sûr qu'à un moment donné, à d'autres niveaux de pouvoir, il faudra refinancer les communes, parce que les communes souffrent. Il faudra probablement, et c'est une exigence, demander une plus grande contribution du fédéral au niveau du revenu d'intégration sociale. On a eu le débat là tout à l'heure il faudra peut être créer un mécanisme de solidarité entre les communes du sud et du nord pour éviter qu'il ya un fossé. Je ne veux pas me retrouver dans une région où il y a effectivement un écart important, et l'écart est déjà là en plus, et c'est important de rappeler tous ces éléments. Et puis, il y a un autre débat qu'il faudra avoir, mais peut être pas ici, qui est d'ordre macroéconomique, c'est la question de la fiscalité des personnes physiques. Il y a beaucoup de gens qui viennent travailler à Bruxelles mais qui paient leurs impôts en Wallonie ou en flandre. À un moment donné. Il faudra peut être avoir ce débat de payer l'impôt là où on travaille. Mais en tout cas, pour notre groupe, on soutiendra bien évidemment ce budget, parce que c'est un budget qui est réfléchi, qui est qui assure la continuité des services publics, qui est qui a été validé par la tutelle ainsi que les inspecteurs régionaux. Merci pour ce budget.

Merci, monsieur bouffera kesh, monsieur milice.

Je vais, je vais pas bien-être. Bien, non, effectivement, un budget reste un budget et effectivement, une perspective pour arriver à réaliser tout ce qui est réalisable sur une

année 2024. Et il a été très difficile de pouvoir y aboutir. Cet univers, ce de style universi, avec un effort considérable du des services, de monsieur de chemins, des finances. Et effectivement, je remercie ces gens du travail qui a été accompli pour essayer d'arriver à un budget en équilibre et un budget qui a été accepté par l'inspecteur par l'inspection moi, bien entendu, je ne vais pas aller à critiquer ou à ou à revendiquer d'autres choses. Il y a un travail qui a été fait par les équipes qui sont en connaissance du terrain. Aussi, bien entendu qu'il faudra essayer de tenter d'aller chercher de l'argent ailleurs, au niveau de la région, de plus d'argent pour plus d'être et je pense que calle l'a très bien bien dit. Effectivement, peut être réfléchir à la taxation au niveau de l'import des personnes physiques, des gens qui viennent finalement travailler à Bruxelles mais qui paient leurs impôts dans d'autres régions. Mais de toute manière, notre groupe votera ce budget. Et encore merci à monsieur le chemin et à son équipe.

Merci, monsieur milice, je pense que le tour des questions est terminée. Je vais proposer à l'échevin de commencer ces réponses. Allez y, monsieur les chemins, et je vous compléterai le cachan.

Finalement, je me sens pas, oui, il y a beaucoup de questions, mais toutes sont, je dirais, sont difficiles à répondre ici, puisque ça pourrait refaire. C'est plutôt un débat presque philosophique. Ce que je vais dire, évidemment, ce que je peux quand même dire, c'est que je ne suis pas heureux de la situation. C'est pas marrant de travailler comme ça. Mais moi, personnellement, j'ai la conscience tranquille du devoir accompli, avec ce qu'on a, avec les moyens qu'on avait. Qu'est-ce que je? Oui, il y a quand même eu beaucoup de bêtises qui ont été dites aussi, mais il y a quand même eu quelques propositions et les questions intéressantes. Je regarde un peu. Qu'est-ce que oui aussi, la façon dont certains décrivent comment on a rempli le budget. Je trouve quand même que c'est une insulte aux inspecteurs, je sais pas, j'espère qu'ils écoutent pas, et aussi au personnel, parce que le personnel, ils ne remplissent pas le budget, parce que, madame la bourgmestre, ou moi même on-dit: vous devez mettre un montant là ou monter là. Ils ont des instructions, il y a des instructions de la région, il y a un code comptable à respecter. Je trouve que certaines critiques sont quand même un peu limites pour les intérêts de la dette. C'est vrai que si on prend la dette, c'est-à-dire tous les emprunts qu'on qu'on a pour les, pour les constructions, tout ce qui est investissement, la dette reste quand même. Les intérêts de d'être reste quand même assez stables. On n'a pas trop augmenté les emprunts et nous avons beaucoup d'emprunt à taux fixe. Ça, ça ne, ça n'a pas trop, ça n'influence pas trop ce qui est pour l'évolution de la dette. Pour les emprunts classiques, on n'a pas, pour le moment, on n'a pas encore trop de soucis. Évidemment, madame la Burma son a parlé tantôt, elle a cité le chiffre elle-même, mais c'est vrai que si on passe de 2022, où on avait encore un taux pour le compte ou au jour le jour pour la trésorier, à moins 27 %, ça veut dire que quand on était en négatif, on retouchait même de l'argent c'est ça a très vite monté en 2022, où on est arrivé à un, un an, puis en 2023, trois, 31, et maintenant on est quatre, 32. Il faut aussi, comme madame la brumes a dit, et moi même, c'est vrai qu'on s'est inquiété assez vite chez la recev euse. Mais, comme on l'a cité aussi, une commune qui est dans un, dans le nord de la de la région, les communes en difficulté ont en général une trésorier en moins bon état que les communes dessus. C'est vrai que, malheureusement, l'endettement est parfois un peu une boule-de-neige qui va valoir stopper, c'est certain. Pour ça, nous sommes aussi conseillés par le, par le, l'inspecteur et nous allons travailler aussi avec parking Bruxelles. Ou c'est vrai que, peut être que ça nous rapporte, peut être que c'est certain que les habitants ne sont pas contents de ce qu'ils doivent payer. Mais ce qui est sûr aussi, c'est que parking Bruxelles nous versent pas la totalité des montants où ça traîne longtemps avant d'avoir le liquide. Et dire avec les différents comme le pri ou non plutôt les les PP, on doit vraiment travailler aussi avec la région pour avoir les fonds plus rapidement sur

l'autre compte. Donc, ça, c'était pour ce côté là. Il y a la prime, oui, mais ça, c'est un débat qui aura toujours lieu. Si elle avait été automatisée, oui, on aurait un montant fixe et tout le monde l'aurait su, reçu. Maintenant, elle ne l'a pas été. C'est il faut que les personnes répondent. On a vu qu'on n'a pas dépensé 2 000 002 cents, zéro. C'est vrai, comme certains, c'étaient des bonnes suggestions. On aurait pu passer à 100 %, mais je peux, à l'occasion je sais pas réexpliquer pourquoi j'avais choisi 85 % à la fois, passer, mais on n'est pas le sujet. Comme on cherchait quand même de l'argent on a simplement diminué un peu cette prime, qui n'empêche pas si maintenant, par un miracle, on trouve un système pour que tout le monde est la prime, on peut évidemment augmenter cette enveloppe. C'est une enveloppe budgétaire, un budget, c'est un un adeline important qu'il ne faut pas dépasser. Mais dans des circonstances, pour ici, ici, c'est pour les habitants, il est quand même toujours possible de faire des une modification budgétaire, surtout qu'actuellement la prime, on l'a commencé à la rembourser en 2023 et on est encore en train de de de rembourser. Maintenant, pour les textes, une limite budgétaire, c'est une estimation et il y a une orientation. C'est pas nécessairement pour ça qu'on taxe plus les gens, c'est simplement parce qu'il ya peut être une meilleure perception de la taxe. Il y a peut être des gens qui se sont ajoutés. On a aussi des des niveaux de taxation. Si les gens n'ont pas payé depuis deux ans, trois ans, on leur monte aussi le tout ça, il faut être assez vigilant. Je sais que madame rasa, et je remercie, vous a déjà envoyé quelques explications sur les mouvements dans les textes. On va regarder ce qui n'a pas encore été répondu, parce que c'est vrai que vous aviez beaucoup de questions lundi, très intéressantes. On n'a rien à cacher. Il y a encore des documents qui vont suivre. Je pense que j'ai plus ou moins fait le tour de. Oui, on parlait de réserve de 18, 18 millions de nouveau, c'est c'est un chiffre erroné. Aussi, quelqu'un a montré un document où il parlait de une org entation. Je pense qu'il disait 515538, zéro, 668, zéro. Si je, si je pense bien, si je vois de quoi il parle, c'est le passif et le passif d'Un bilan, il est égal à l'Actif si le passif a monté, l'Actif a augmenté. Merci.

Ok, je vais essayer de reprendre dans l'ordre je vais d'abord faire une remarque générale, c'est que, moi, j'aime beaucoup l'opposition je pense que c'est tout à fait important, dans une démocratie, d'avoir une opposition. J'aime bien d'avoir une opposition constructive, parce que je pense que là, on s'y retrouve, on peut avoir des débats sans et on a de données intellectuelle. Si je dois dire que l'Honnêteté intellectuelle était assez aléatoire dans l'assemblée et de manière générale, ce qui caractérise l'ensemble de l'opposition c'est quand même de demander une augmentation des moyens du personnel, une augmentation du nombre de travailleurs, une augmentation de la sécurité, de résoudre tous les problèmes de nos citoyens, d'augmenter le service au public, d'augmenter les moyens au CPS et puis, surtout, de ne de ne pas imposer quoi que ce soit et de ne de ne pas investir. Par ailleurs, vous voyez tout de suite que là, il y a une certaine contradiction, une certaine difficulté et une profonde malhonnêteté intellectuelle. Ça, c'est l'entre moi. Je voulais d'abord répondre quand même à celui qui est l'ancien Chin des finances, qu'il ya quand même, je suis assez si idée de la galaxie de ces questions qui vont du comment, je vais dire ça, de l'Anecdote au au faux. L'analyse trop rapide ou qui s'emballe c'est c'est assez fou. Effectivement, on arrive avec un budget aujourd'hui parce qu'on veut mettre au deuxième provisoire, parce qu'on veut rendre notre administration capable d'Effectuer des vrais choix, parce qu'on prend nos responsabilités et pas de gâité de cœur de le faire, de le faire six mois après l'entame de l'année vos critiques sur les nominations, j'ai énormément de difficulté. Vous allez dans tous les sens. Tantôt c'est bien, tantôt c'est pas bien, c'est assez, c'est pas assez. Et puis, vous avez des choses qui sont, qui sont de l'ordre de l'anecdote effectivement, les gardiens de la paix, au départ, ils ont réclamé le statut d'employés avec nous sous cette législature. Ils l'ont obtenu sous celle où vous étiez aux manettes et avec votre groupe, qui a cessé de changer de nom, peut être pour faire semblant qu'il n'était pas aux manettes avant, je sais pas,

déjà trois changements de nom. Effectivement, ça n'avait pas été rendu possible. Ils sont devenus employés et pour être nommés, il fallait qu'ils aient le saint lors, et une série d'entre eux on-dit: on préfère être nommés sans être employé. Ce qu'on a autorisé, ce qu'on a facilité. Est-ce que notre service des ressources humaines, c'est bien gratter la tête pour faire, parce que c'était quand même un cas assez inédit, et pour arriver à ce que nos gardiens de la paix soit le mieux traité possible, chacun en fonction de ce qu'ils décidait? On a fait du à la carte pour qu'ils soient soit employé non nommés, parce qu'ils avaient pas le clore, soit ouvrier nommé avec le clore. Ça, c'est la réalité de ce dossier. Mais je crois que vous aviez pas bien compris. C'est pas grave. Sur les check repas mouv, moi, j'ai j'ai je suis d'accord j'aime vrai, vraiment beaucoup pouvoir les donner, mais ça coûte plusieurs centaines de milliers d'Euros et vous, quand vous étiez chef des finances, vous étiez aussi membre du bureau et du ca de mouve et à l'époque vous l'avez refusé, parce que vous savez très bien que ça représente des centaines de milliers d'euros c'est très hypocrite de votre part aujourd'hui de venir avec ça la prolongation des horaires et l'augmentation du tarif de la deuxième carte en matière de stationnement. N'oubliez pas que, premièrement, la prolongation des horaires, c'est effectivement pour mettre fin à certaines pratiques de voitures ventouses et pour permettre au molenbek d'utiliser mieux leur carte riverain, l'augmentation de la deuxième carte. Moi, j'aime bien, vous vendez à tout le monde que tout le monde peut avoir dix voitures, mais si vous regardez notre ville aujourd'hui, c'est impossible. C'est vrai, pour garder la première carte accessible, pour que toutes les familles molenbek, quoi, on a les tarifs les plus bas de la région, puisse avoir une première carte riverain. On a augmenté un peu la deuxième et beaucoup la troisième, parce que vous voyez, nos rues, elles vont pas s'élargir malgré toute votre mauvaise foi et votre mauvaise volonté. Oui, la section réunie sur les pensions, moi aussi, je la souhaite. Il se fait que, le jour où on l'avait convoqué, un des deux spécialistes qui devait être autour de la table n'était plus disponible et on a dû la postposer. Vous le savez, vous êtes de mauvaises fois. Une fois de plus, on l'a dit: Désolé, effectivement, c'est quelque chose qu'on devra faire pour bien vous expliquer, puisque, manifestement vous ne voulez pas rentrer dans votre tête, que c'était un mouvement financier utile pour notre commune, pour protéger nos, nos membres du personnel. Et au niveau budgétaire, utile dans le contexte actuel, difficile au niveau de la gestion des pensions. C'est vrai, dans notre pays, on n'est pas les seuls de ce côté là. Vous interprétez mal un mail qui a été adressé au gardien de la paix. De nouveau, vous êtes dans l'anecdotique le plus total quand on discute d'un budget de 263 millions ou quelque chose comme ça: Désolé, je vais quand même vous répondre, parce que je ne peux pas laisser ça comme ça. C'est simplement qu'on leur a dit: si vous avez encore des vêtements qui sont de bonne qualité et que vous n'en avez pas besoin, ne nous demandez pas de masse de vêtements inutile, parce qu'on a des difficultés budgétaires. Autrement dit, ceux qui en ont besoin en auront. Et simplement, on se dit: peut être, parfois, on voit que quelqu'Un a trois vest neuve ou que le frère de quelqu'Un se promène avec une veste neuve sur un chantier ailleurs, c'est peut être pas la bonne utilisation des deniers de la commune. On a demandé une mince auto-évaluation et autogestion des gardiens, sans leur demander de renoncer à leurs équipements, ce qu'il faut. Désolé, mais franchement, ça, je pouvais pas laisser passer. Et évidemment, que le covid, il a touché partout. Qui a dit le contraire? S'il vous plaît, bien sûr qu'on le sait. La question, elle n'est pas là. La question, c'est qu'ici effectivement, comme ailleurs, ça démotive le personnel. Ça a changé les pratiques, ça a changé les attentes du personnel. On travaille avec ces données aujourd'hui. Et puis, oui, ça nous a coûté, c'était difficile. On n'est pas en train de se victimiser, mais on parle de la réalité. Oui, c'est dans les écoles, de nouveau le groupe mama, avec les anciens échevins, qui était là pendant pendant des années, y compris quelqu'Un qui a été pendant pendant plusieurs législatures. Mais vous savez ce que c'est la gestion à aller arrêter! S'il vous plaît, c'est quoi cette manière d'aller gratter les parents pour des signatures, pour dire que les toilettes vont pas bien? Cette législature? On reconstruit, on rénove deux

écoles. Du point de vue des toilettes qui étaient les plus dégradées, on le fait: école dix, école, huit, neuf. Les travaux sont presque terminés des deux côtés. C'est une fierté pour nous. Vous l'avez pas fait, les amis, arrêtez, s'il vous plaît, arrêtez, arrêtez! Et s'il ya encore des endroits où c'est difficile. Mais oui, on est occupé, on est occupé au chevet de ces endroits, avec nos équipes qui sont volontaires et qui sont débordés. C'est la réalité et c'est la raison, c'est pas ce qu'elles sont débordées. C'est la raison pour laquelle on vient avec un budget où on diminue pas le personnel. Croyez moi, par le passé, c'est peut être pas la solution que vous, vous auriez choisi. Stop! Molenbeek sport, la mauvaise gestion! Mais mes amis de mama, vous n'êtes pas sérieux. C'est sous la gestion des chevins des sports précédent qui est ici, et la formation politique a changé deux fois le nom, parce qu'il y en a une qui a plus voulu de lui. Et puis, finalement, il a quand même quitté l'autre excusez moi, qui avait pratiqué une grille des tarifs aux associations sportives qui n'était pas celle voté par le conseil communal. Tous, les tarifs étaient rabaissés pour faire plaisir, et ça, effectivement, nous, on est tombé là-dessus et l'inspecteur nous a dit: non, ça ne va pas, et à raison. Il n'y avait pas de raison qu'on ne n'applique pas la gri tarif que vous avez voté en conseil communal et que nous n'avons pas changé. Et oui, c'est vrai, certains clubs sont habitués, avec votre mauvaise gestion précédentes, à payer des choses qui n'étaient pas celles qui étaient décidée par ce conseil. Et aujourd'hui, oui, on a remis l'ordre là-dedans. Et puis, moi, j'ai été hallucinée. C'est quoi cette histoire de musée d'art moderne? C'est vous qui faites de l'art moderne et votre voisin qui me traite de peintres: Désolé, c'est plutôt vous qui devrait être traité d'artistes expressionniste tout à fait exceptionnel! Parce que, parce que, franchement, le fauve, ici, qui s'est musée d'art moderne, nulle part, il y a ce projet, je sais même pas où est-ce que vous avez été le chercher? Vous êtes juste Mer vieux. C'est le bonimenteurs par excellence. Ce matin, j'entendais la rtbf. Elon musk est un bon menteur. Franchement, moi, je suis désolé, vous le dépasser. J'ai qu'Un seul souhait pour vous, c'est que vous puissiez faire fortune et aller vivre avec cette fortune, bien loin de nous. Parce que, honnêtement, musée d'art moderne, ça a jamais existé, nulle part dans nos projets. Et, quand je vous annonce qu'on va créer la cité des sciences, qu'on a trouvé les moyens à beliris, d'acheter le bâtiment, que c'était un aiment de patrimoine, un bâtiment que connu, est connu de tous ici, qu'on va pouvoir rénover grâce à des fonds extérieurs, pour faire une cité des sciences, qui est un besoin important pour faire vivre nos jeunes et pour faire vivre nos pm, et vous vous me répondez: musée d'art moderne qui n'existe pas, je suis désolée! Et puis vous vous tenez que je, que je vous sert pas la main, mais je vous sert pas la main. Pourquoi? Parce que vos méthodes, cette législature, c'est des méthodes d'extrême droite. Je suis désolé, cette mesure, je vous sert plus la main, je vous sert plus la main, je peux pas! Deuxième, deuxième feuilles, les questions techniques. Je suis désolée, les amis, les deux qui ont posé encore des des questions techniques aujourd'hui, et y compris l'Un qui commencent à avancer des chiffres que personne n'a jamais vu sur le personnel et que je sais pas comment, t'es évidemment, brûle pourpoint, parce que ça, c'est typiquement des questions de commission réunies. Moi, je veux quand même parler au public de ce que c'est la commission réunie, la commission réunie, cher public, c'est ce qui permet, théoriquement qu'on n'est pas une séance de cafouillis, comme on a eu juste maintenant, une séance où chacun va avec sa question sur sa ligne, qu'il ya des milliers de lignes dans un budget, une séance ou normalement, ici, en séance publique, on peut avoir des politiques qui parlent de politique, on peut avoir des politiques qui savent ce qui veulent dire pas, qui ont un propos incohérent, complètement cas, fouillant, avec du technique, qui intéresse personne et qui, normalement, est réglée dans la commission technique, la commission réunie, pour laquelle on a eu plus de trois heures de réunion au lundi, et effectivement, certains n'étaient pas là et certains n'ont pas pu poser leurs questions, puisqu'ils n'étaient pas là. Monsieur banens, sur les intérêts de la dette, je pense que l'échevin a répondu sur la prime. Je vais y revenir sur la prime. Nous, comme vous, on aimerait bien que tous

ceux qui ont droit à cette prime puissent l'apprendre ça, qu'on soit clair. Et c'est comme ça qu'on avait calculé le total de ce qu'on allait, le oui. Ici, les services ont fait un travail très compliqué et je remercie madame raser de me l'avoir expliqué tout à l'heure parce que, sincèrement, je ne l'avais pas compris par écrit, de visualiser ce qui est dépensé par année pour la prime et ce qui est dépensé l'année d'après d'avoir une imagination de ce que ça va devenir quand les gens vont s'habituer à la prime, et de prévoir en plus une grosse marge de manœuvre par rapport à ça, puisque on a non pas 9 cents 0€ prévu pour la prime 2023, mais bien 9 cents 0€ plus 720, 0,1 € 000, 006 cents 0€. Et ça par rapport à ce qui est rentré dernièrement et à la courbe de ce qui rend, rentre encore aujourd'hui avec les nouvelles communications. Vous pensez, et je vous suis, que ce sera largement suffisant, et c'est comme ça également que vous avez calculé avec, en augmentant encore un petit peu pour 2024, puisqu'on se dit que les gens vont mieux comprendre et rentrer plus leur demande en 2024. Et moi, je vous suis sur ce que vous avez proposé et je comprends que certains préfèrent finalement payer ça que de nous demander la prime, ce qui, au fond, peut être tout à fait respectable. Aussi, je pense que ça, c'est l'explication que demandait notamment monsieur banens, les questions suivantes: oui, monsieur braque, j'ai déjà dit: les responsabilités de vos parties au niveau supérieur. Oui, on attend toujours que chacun prenne ses responsabilités pour pouvoir parler ici. C'est vrai que le système belge est compliqué. Le système belge n'est pas un système radical, ou soit on dirige, soit on est dans l'opposition le système belge est un système où, à la proportionnelle, les gouvernements se forment, les coalitions se forment et il y a des accords de majorité qui sont plus complexes, au cours desquelles il y a des choses qui sont parfois abandonnées, des choses qui sont parfois cédés, concédées pour pouvoir diriger. Et c'est ce qui nous anime aujourd'hui. On a réussi, je crois, et j'en suis fier personnellement, à animer la seule majorité de Bruxelles au niveau communal, qui est smart. J'avais vous remercier, tous les collègues. C'est pas forcément facile, c'est pas forcément naturelle tous les jours, et on y arrive dans une commune, qui plus est, qui souffre, qui est difficile. Et oui, c'est vrai, il y a parfois des choses qu'on peut regretter ensemble. Il y a parfois des choses qu'on peut ne pas réaliser ensemble ou qu'on peut réaliser ensemble. Moi, je suis fier personnellement de cette majorité et je remercie tous les collègues d'avoir travaillé jusqu'ici, et je suis sûr qu'ils le feront jusqu'au dernier jour, pour que notre administration puisse continuer de vivre et pour que cette commune puisse continuer de vivre. J'ai noté avec un intérêt certain qu'une des propositions du ptb, c'est de revenir au pointage. J'ai noté un mot mystérieux à-côté de ce pointage, c'est-à-dire pointage équitable. Si vous pouvez tout à l'heure nous expliquer ce que vous entendez par-là, ça m'intéresse profondément. Dernière feuille de questions, certains parlent d'une autre: austérité généralisée, dites les amis, vous rigolez! Ou austérité généralisée? Ce budget? Pas du tout, justement, et c'est pour ça qui vient si tard. On aurait pu choisir des solutions de facilité et je ne doute pas que certains auraient fait ça. C'est pas ça qu'on a fait. Et c'est aussi pour ça que je crois que, malheureusement, certains Enson, dans le cas fouiller le plus total, c'est qu'ils comprennent pas ce qu'on a fait, parce qu'on a fait des choses compliquées, on a été dans le détail, sérieusement, un peu comme la play. Monsieur le, bah, vérifie ce que chacun fait avec l'argent qu'on lui donne et travailler sérieusement. Par contre, arrêter les investissements, est-ce que c'est une bonne solution d'arrêter les investissements? Moi, je vais plutôt vous répondre en vous disant: pourquoi c'est important d'investir dans notre commune, pourquoi c'est important d'investir dans notre commune. C'est pas compliqué. Certains le ressasse comme un slogan, mais c'est pas un slogan. On est effectivement la commune la plus pauvre, la plus pauvre, mais surtout la plus jeune de Belgique. Quand on a autant d'enfants et de jeunes en charge, on doit investir. On ne peut pas se permettre autre chose. Demain, ces jeunes et ses enfants nous le rendront. Mais aujourd'hui, on leur doit une bonne éducation, on leur doit des écoles en bon état, et c'est ça qu'on fait. Certains ont aussi dit, avec une petite baguette magique: caca, de toute façon, on va demander à la région de suspendre l'exercice

des contrats de quartier et il n'y a pas de problème. Ils seront gentils, ils nous donneront cet argent plus tard, les amis. Ça ne marche pas comme ça. Il y a une loi qui encadre la manière dont sont exécutées les obligations financières des contrats de quartier. C'est la loi, c'est écrit. Et non, la région ne va pas faire ça. C'est impossible. Les emprunts qui ont explosé, bien sûr, j'ai insisté sur un montant, celui des emprunts à court-terme de trésorerie, parce que passer de 100 € à 1 millions €, vous voyez la profonde injustice qu'il ya qu'on garde le même exercice, qu'on garde la même façon de travailler, juste par l'augmentation des taux des banques sur les emprunts à court-terme, on est pied point lié. 9 cents, 0€ dans la vue, c'est c'est un scandale, c'est dramatique et c'est terrible. Mais ça concerne que le court-terme, le long-terme. Les chemins vous a expliqué, on n'est pas dans la même, dans la même structure. La charge de la dette, elle, reste stable au long-terme. C'est ce montant là qui est celui qui nous permet de financer la trésorerie, qui a changé radicalement avec l'inversion des taux au niveau des banques. Et, par rapport à ça, on va travailler sur une solution qui essaie d'arriver à sensibiliser les différents pouvoirs qui nous subit de nous donner l'argent un peu plus tôt, parce que ce qu'on remarque, c'est que chacun des pouvoirs donne l'argent de plus en plus tard et ça nous met en difficulté. On est tout à fait persuadé, ici, à Molenbeek, que c'est le cas dans les autres communes aussi, et qu'on pourrait avoir un front par rapport à ça. Et on n'a pas baissé les bras par rapport à ça, ce que je voulais vous répondre à ce stade. Oui, j'aurais voulu quand même aussi insister sur une chose qui a été dite en commission réunie, qui m'a profondément choqué. Bizarrement, je ne sais pas pourquoi, mais cette formation politique a abandonné la piste de parler de ça, ce soit voir, mais je veux quand même en parler un instant. On entend toujours une des formations politiques dire: mauvaise gestion, mauvaise gestion, mauvaise gestion, vous voyez de laquelle je parle, celle qui a changé de nom plein de fois au cours de la législature et dont on ne connaît pas très bien le futur. Cette formation politique, lundi, en commission, réunit, demande ce qu'il en était de l'explosion des coûts en matière juridique et aussitôt, leur chef de file, que vous connaissez tous, notre fauve de service, c'est empressé de dire que c'était lié à la mauvaise gestion de la bourgmestre, à ces choix en matière de ressources humaines et que, d'ailleurs ça allait être prouvé par tous les chiffres. Puisque je m'efforce quand même d'explorer est-ce que chacun dit dans cette salle, les chiffres ne montrent pas tout à fait ça? Je peux pas m'empêcher de vous donner ce que les chiffres disent. Les chiffres disent que, sous l'empire de cette formation politique, législature passée au Manet, finance l'ensemble des magnifiques règlements de taxe qu'ils ont imposé à l'époque l'ensemble des règlements taxes que vous avez mis sur pied, législature précédente, nous donnent pas moins de trois cents dossiers financiers en justice. Aujourd'hui, à côté de ça, j'ai fait le compte. On a dix dossiers que vous pouvez imputer à ma gestion du Rh, on a 27 autres, divers et on a quelques avis juridiques. Je tiens les chiffres à votre disposition, mais ça veut dire, ça veut dire: messieurs, parce que vous êtes tous messieurs dans ce groupe. Bizarrement, messieurs, franchement, la gestion calamiteuse, on peut vous renvoyer cette patate et vous laissez vous avec. Je vous en prie, et là-dessus, je vous repasse la parole, cher Aix, échevin des finances, monsieur Aware.

Alors, vous avez opté pour l'attaque madame la bourgmestre, parce que là, vous vous êtes adressé à nous en tant que pour que mestre, pas en tant que présidente, se laisse nous finir, vas y, vas y!

Pardon.

C'est moi qui accorde la parole et la parole est à monsieur Ahari. Allez y, monsieur away, continuer s'il vous plaît, ne vous laissez pas distraire.

Je reprends décidément, en matière de malhonnêteté intellectuelle, on se demande

qu'il incarne aujourd'hui. Vous parlez d'échec repas pour vous dites que j'étais membre du ca de mot durant la législature précédente. C'est tout à fait vrai, mais c'est tout à fait vrai. Mais mais c'est la malhonnête ici! Pourquoi je parle de check repas? Je l'ai bien dit. J'ai dit parce qu'il ya discrimination entre les agents de la commune, les agents du CPS. Émouvant. Les check repas ont été octroyés grâce à nous. Les check repas ont été octroyés grâce à un subside régional en 2022, aux agents communaux, un subside régional de 3€, financée par la région et 1,0 €9 pris sur le salaire des des travailleurs, le check repas à une valeur faciale de quatre, neuf par jour. Prestés les travailleurs de la commune, vous les aviez pas refusés à l'époque arrêtez de m'interrompre arrête de m'interrompre je dis et je réponds à votre attaque malhonnête. Vous avez dit que oui, on les a refusées parce qu'ils n'étaient pas octroyé aux agents de la commune et aux agents du cps. Aujourd'hui, le subside régional qui auto check repas, plus de deux, zéro travailleurs, si on regroupe les agents de la commune, ce du CPS ont dit qu'il reste que les quelques dizaines de travailleurs de mouve. Pourquoi cette discrimination? C'est ce facteur là qui fait qu'aujourd'hui on parle de ça. Madame la bourgmestre, sinon, on n'aurait jamais parlé de ça. Et les travailleurs de mouve réclament avec insistance l'échec repas, depuis que, justement, que les agents communaux et les agents du CP ont obtenu le check repas. C'est surtout depuis ce moment là qu'ils disent qu'ils sont les derniers, ne pas bénéficient. C'est chaque repas. Et combien ça va vous coûter, combien ça va coûter à la commune. Ils ont fait, ils ont même fait un calcul qu'ils vous ont transmis, et c'est pas une fortune et ça ne va pas ruiner la commune. Et c'est dans ce cadre là que je parle mal. On été intellectuelle. De nouveau, je me demande qui incarne pour revenir aux nomination, est-ce que vous ne savez pas que je sais qu'effectivement quand on est employé, il faut le sel, l'article neuf, pour pouvoir être nommé, et quand on est ouvrier, niveau, il ne faut pas de cela. Moi, je parle, et d'après les syndicats, et je vais voir si on peut me donner et je vous transmettrai les noms. Il y a certains gardien de la paix, certaines autres personnes qui travaillent apparemment dans des écoles, mais surtout des gardiens de la paix qui, si, ont toujours le statut ouvrier et qui sont au niveau, eux qui n'ont pas été nommés. Et s'il ya des agents, des gardiens de la peq ont été nommés, comme vous le.

Votre temps est écoulé. Je vous propose de rajouter encore deux minutes, comme je l'ai déjà fait autour précédent, mais amorcer votre conclusion s'il vous plaît.

Je viens de commencer. On appelle le tableau.

Tu vas voir, c'est le temps de la réplique, aisé par il est balisé par l'article ne.

Je vais finir, je vais finir, je vais finir ton par rapport au quart riverain. Vous parlez de nouveau, malhonnête, intellectuel. Les voitures vendent tous et le but est que le résultat final est que vous, de nouveau, c'est les molenbek, et d'autres personnes aussi, non mob, qui payent, qui payent, et les voitures vend tous. Honnêtement, je suis sûre, vous en foutez des voitures ventouses. Je pense que c'est pas votre problème. Votre problème, c'est surtout de récolte.

Vous vivez, rester poli, s'il vous plaît.

Est-ce que vous l'avez été? Est-ce que vous l'avez été? Vous l'avez pas été. Vous avez été dans l'attaque et, à la limite, vous avez failli passer autre chose par rapport à la section réunie. De nouveau, vous parlez de malhonnêteté, mais la section réunie a été annulée au mois de septembre. Elle a été annulée au mois de septembre. Depuis le mois de septembre, il n'y a toujours pas possibilité d'avoir cette section. Réunies où vous voulez, vous, vous vous prenez pour je ne sais pas qui explique. Mais madame, madame la bourgmestre, on comprend aussi bien que vous, moi, les autres conseillers communaux, vous avez attaqué quasi tous les conseillers communaux de l'opposition

vous les avez considérés comme des demeures, celui là qui vous dit que vous êtes finalement, ils vous traitent d'artiste c'est pas bon! Celui là, il donne le dire de bloc, donne des chiffres qui correspondent à rien du tout. Vous avez attaqué tout le monde. Monsieur moi, je ne sais pas ce qu'il fait. Monsieur le canal, là, je vous dis même pas! Madame la bourg, Marc, on vous demande une section réunie. Qui sera et qui était prévu. Il sera dirigé par des experts de etias ou d'ailleurs pour expliquer au conseil communaux le système de pensions et notamment tous les aspects qui concernent la commune. Ça fait plus que un an qu'on demonte sont réunis. On l'a toujours pas. On a compris qu'un expert n'était pas disponible ce jour là. On entend bien, ça fait des mois que cette sexe réuni a été reporté. On aimerait bien l'avoir et c'est pas parce qu'on demande une section réunie qu'il faut nous traiter de malhonnête. Merci.

Je vous remercie. Monsieur aware, monsieur le, ca nous.

Madame la présidente, quelques mots en guise intro, dessus d'introduction arrogante, insultant, mauvaise foi. Voilà ce que vous a incarné. Tout le monde est responsable de cette calamité, cette gestion, votre incompetence, vous et votre équipe, tout le monde, mais aucun moment. Vous avez cette capacité à vous remettre en question. Vous avez cette préension à déplacer la responsabilité sur les autres, en osant même revenir à l'ancienne législature en disant: label, modem, export. C'est eux qui ont fixé les prix de location. Mais juste pour votre gouverne, pour vous éclairer, votre curiosité, vous savez qu'au sein du conseil d'administration nous avons, monsieur Toi et l'ancien président du Ps de molenbeek, votre formation politique comme ça. Oui, oui, du violon, évidemment, il y a! Quel mépris vous avez! Non seulement vous avez ruiné cette commune, méprisez les gens de votre section locale, vous méprisez les gens de ce conseil, vous méprisez la population. Et je peux vous le dire, vous savez, ce parti que vous entraide d'immigrer il vous rappellerait en tant utile qu'il a le soutien de la population et vous verrez à ce moment là que vous serez mis de au mur par rapport, et ce seront les conséquences de votre gestion catastrophique. Si aujourd'hui, la commune est mal géré, c'est parce que vous gérez mal. Madame, vous êtes un mauvais capitaine de bateau, vous cautionner. On a parlé tout à l'heure des irrégularités graves que nous avons évoqué. Vous savez que nous allons déposer une plainte au pénal. Chaque fois, nous avons déposé plainte. La tutelle, la tutelle nous a donné raison. Donc, il n'y a pas que nous qui sommes, je dirais, à-côté de la plaque. Visiblement, d'après vous même, la tutelle, et vous n'y vous voulez pas reconnaître l'évidence vous êtes là en train de vous imaginer, quand vous avez plus d'arguments vous insulte, vous dénigre, traiter, dire que nous avons des méthodes d'extrême droite. Vous n'avez pas honte de dire ça! Vous êtes mal éduqué, ce salarié alité! C'est pour ça que vous tendez pas la main. Vous n'acceptez pas la critique, jamais vous vous mettez en question. Et c'est ça qui est dramatique. Et les conséquences sont dramatiques pour la population. Et vous le savez. Vous savez aujourd'hui, dans les marchés, les candidats socialistes, chaque fois, sont rappelés en disant: vous savez, vous avez une bourgmestre, c'est une calamité en termes de gestion de la commune. Poser la question, vos camarades, vous allez entendre ce que la population pense de votre gestion, parce qu'ils subissent tous les jours. Allez faire la file pendant, prendre un rendez-vous pendant quatre mois, l'administration Camille communales, ne plus avoir des toilettes dans nos écoles. C'est c'est moi qui invente ça! Les enfants qui s'expriment dans la presse, qui vous disent qu'ils se retiennent pendant une journée! Ce sont des mensonges, tous ces problèmes tout à l'heure vous donc des chiffres par rapport aux dossiers judiciaires. Vous n'avez pas honte, ce nombre de personnes que vous avez licencié injustement, dont les affaires sont devant les tribunaux. Vous ou cite des noms, vous les, vous allez voir dans les prochains jure des décisions de justice qui vont tomber. Vous avez mis face à la réalité. Vous êtes incapable d'assumer cette gestion. Vous êtes responsable de l'incurie vous êtes responsable de cette catastrophe, vous êtes responsable de la faillite de la commune de Molenbeek et on

connaît les conséquences pour la population. Si vous voulez, à un moment donné, avoir juste la grandeur de vous remettre en question et de respecter les gens qui sont, qui sont dans ce conseil communal, je crois que vous sortiriez grandi. Et je vous le dis en toute sincérité: arrêtez de vous prendre pour le nombril du monde. Vous, vous avez vraiment une mauvaise gestion de cette commune. Remettez vous en question et respectez les conseillers communaux. Merci de votre éco couple.

Pour cet apport, merci, monsieur de bloc.

J'ai raté le moment après ment où vous vous dites que les chiffres que je cite.

Je vous disais que c'étaient des questions techniques. Je ne sais pas répondre à ça ici. C'est dommage que vous les ayez pas posées. C'est dommage que vous les ayez parfois, parce que ces questions là, je sais pas les poser.

J'ai même pas posé une question et arrête de m'interrompre c'est même pas une question! Je, je, je pense que je pense que votre personnel le sait très bien, que j'ai vraiment de monter toutes les chiffres. Je pense que j'ai même remarquer des erreurs dans les chiffres. On m'a envoyé les bons chiffres. Les chiffres que je cite sont la réalité, qui sortent de vos documents: 56 équivalents temps plein en mois depuis, je pense, 2021. Je, je vous défie, je vous défi, je partage tous les chiffres avec vos services et vous pouvez me sortir les erreurs avec plaisir. Je vous ai dit: vous faites porter le chapeau aux familles. 15 millions €, seulement la moitié, surtout ce qui est une grosse entreprise multinationale banque. Et je suis encore gentille parce que j'ai compté une grosse somme du pri pour, par exemple, le précompte et le cadastre au niveau de la CAC. Les chiffres que je vous cite au niveau de la salle pédagogique, c'est la réalité. Le chiffre au niveau du personnel des écoles, c'est la réalité. Je dis: c'est les chiffres qui sortent de votre budget, où votre budget et les chiffres sont faux, donné, j'espère que c'est pas le cas, ou vous avez de quoi à justifier, qu'il ya un certain désinvestissement. Peut être, vous investissez dans le brique et franchement, je trouve que c'est bien. Vous m'avez pas entendu parler un mot négatif sur le fait qu'on a investi dans les écoles, mais on doit aussi investir dans des gens qui, finalement, travaillent avec les enfants et les parents. Il faut du bâti, oui, mais il faut aussi des gens pour entretenir le bâti. Et là, il faut le dire, il y a un souci, il y a un souci. Et finalement, je veux prendre encore un peu de temps pour, effectivement, vous donner encore des autres idées pour le futur. Pourquoi pas ouvrir un nouveau marché? Pourquoi pas élargir certains marchés, comme on a déjà fait, soit en 1000 €? C'est je pense, que c'est quelque chose, pas du tout sur estime. Au niveau de rse, je pense qu'on peut effectivement et on doit faire encore un travail pour boucher les trous dans certaines réglementations: taxe. Si on voit qu'Un gros propriétaire comme le state arrive à esquiver la taxe, je pense, c'était un nom bâti, est-ce que c'est collecte de tel nom bati? Parce que ils changent de société, ils créent des sous sociétés. Finalement, ces sous sociétés qui reprennent le terrain doivent pas payer la taxe en dans les cinq années, parce que c'est c'est il faut vraiment faire en sorte que c'est règlement, taxe, tous les trous qui empêche de faire payer ces grosses sociétés promoteurs immobiliers, il faut, il faut le fermer. C'est trou. La même chose au niveau de de, de de la taxe surnuméraire. On a échangé là-dessus. Je pense qu'il faut, il faut retravailler ce réglementation. Il y avait un, je trouve, un mélange des genres, mais attaquer les machins en sommeil, oui, je pense que la commune peut, peut faire encore plus là-dessus, faire payer les spéculateurs. Oui, oui, il y a plein de choses encore à faire, je trouve. Il y a toute une série de choses que la commune, dont on a parlé déjà depuis des années, au niveau de certaines synergies avec le CPAS, mais je vois qu'il ya certaines choses qui ont été réalisées, mais je trouve, par exemple, au niveau du Rh ou au niveau de, j'ai l'impression que ça traîne, ça traîne, ça. Je pense que les, les, les suggestions de synergie, c'est un peu comme le monstre de l'orne je pense que je l'ai

entendu depuis que je suis au conseil. Peut être, j'exagère mais ça sera pas, pas pas tellement à-côté de la plaque. Oui, je pense qu'on peut encore faire des avancées, sans nécessairement faire mal au personnel, sans nécessairement faire mal au molenbeekois et en faisant porter un peu plus équitablement les force par oui, effectivement, les groupes promoteurs qui sont encore actifs dans notre commune. Si on voit que maintenant, la plus-value qui est créée, qui est générée dans notre commune par la flambée des prix, parce qu'effectivement la région, et j'espère que la communauté, oppose un peu, parce que la région impose des projets binbin chiche au canal, et je fais de la phrase les plus values qui sont réalisés et qui seront réalisés à Molenbeek pendant les années à venir, suite à la gentrification, moi, je trouve qu'elle doit faire remplir les caisses, effectivement, de la commune. Il y a des choix à faire. Merci beaucoup. Toutes les responsabilités de, au-dessus et ailleurs.

Merci, la parole est à monsieur en bouche.

Merci, madame la broque Mestre, je suis un petit peu dessus, parce que si vous avez vraiment l'impression que j'étais un lignards ignora que les contrats de, que les contrats de quartier, n'étaient pas été géré par tout un org législatif. Mais vous savez, quand on est dans des situations exceptionnelles, ce serait pas la première fois qu'une modification serait faite par une ordonnance ou une autre pour permettre, pour permettre ce genre de choses. Oui, si, quand vous avez des circonstances exceptionnelles, regardez, vous n'arrêtez pas de parler du covid, le covid, en deux mois de temps, ils ont tous les, ils ont changé toute une série de de loi, de textes législatifs que pour permettre d'agir on est dans une situation économique très difficile. Nous avons de grosses difficultés, et je suis con, et nous ne sont pas la seule commune. Et je suis convaincu que si il doit y avoir une, une porte qui peut s'ouvrir de ce côté là, il faut la saisir. Mais il faut pas dire non, en jeter le bébé avec l'Eau du bain. Ayez le courage de poser la question et de voir s'il existe des possibilités. Mais ça, vous n'y pensez même pas, vous dites non, non, non, la loi va pas commencer à aller chose. Moi, je vous dis: poser la question, poser la question, oser de le faire. La seule chose que vous peut obtenir, c'est un nom, mais faites le, mais vous le faites pas, c'est tout. Merci.

Bon écoutez, je vais juste répondre sur la dernière chose, parce que le reste, franchement, je sais pas quoi répondre. Non, je parle en seul débat. Je vais juste répondre pour vous. Monsieur ellen, bah, une chose, c'est que la région a déjà diminué le nombre de contrats de quartier cette année et c'est la raison pour laquelle, malgré que nous étions premiers, nous n'aurons pas un nouveau contrat de quartier cette année. Et effectivement, c'est c'est vous à l'échec cette demande. Maintenant, on peut écrire, mais c'est c'est vous à l'échec merci à tous pour le débat. Je propose qu'on passe au vote. Est-ce qu'on peut avoir l'écran des votes? S'il vous plaît? Oui, on a un problème, parce qu'il ya visiblement quelque chose qui est lâché au niveau du projecteur. Nous, on a encore l'écran mais vous vous l'avez pas, c'est le, c'est le projecteur qui est là. Mais je propose qu'on utilise l'outil électronique, parce que ça permet d'enregistrer pour la séance. Mais quand on aura voté, je vous montrerai l'Écran tout simplement. Ce sera le plus facile. Est-ce qu'on peut déclencher le vote? Vous êtes appelé au vote. Est-ce que je peux demander à tous les conseillers de prendre part au vote? S'il vous plaît?

Beaucoup.

Mais je, je, j'attends que tout le monde est voté. Messieurs, ok, 35 membres ont pris part au vote, 22 ont voté oui, sept ont voté non et six ce sont abstenu. Je vais tourner l'écran pour que vous puissiez regarder le les résultats, mais c'est la famille ecolo ou la famille mama. Monsieur on Bosh et monsieur Ben, elles sont votés contre. Le ptb

c'est abstenu et les autres, le Ps, le Mr le spa et l'open VLD, ont voté pour le budget, en vertu de quoi ce budget est approuvé. Je vous en remercie. Monsieur de bloc, vous voulez justifier l'abstention je vous en prie, allez y.

Je pense que c'est clair qu'il ya une responsabilité, effectivement, des autorités supérieures, financer correctement le finance. Mais je trouve qu'il ya une responsabilité aussi de la commune, de la majorité, de faire des efforts pour, avec les moyens et les leviers que vous avez, de faire porter, de faire contribuer plus toute une série de d'acteurs dans la commune que je trouve qu'ils sont sous exploités, de notre absentions.

Merci pour votre explication. Merci beaucoup. Je vous propose qu'on passe au point suivant. Je pense que c'est un point qui va amener peu de discussion, c'est la désignation, l'approbation de l'ordre du jour degré te. Vous savez que, selon les statuts de cette association, nous devons chaque fois approuver lors du jour, avant l'Assemblée générale. Je peux avoir l'unanimité là-dessus. Merci beaucoup. Monsieur benes, allez y.

Madeleine intercommunal greta entre communal avant Charleroi, sinon dodard, cortina technic économise, rapporte de prime, car corti et Anne demandent, demandent comme des morand, comment on contrôle en un coup de Sanofi andreas contrôler, on a les entente Charles, etc, on on devient antoinette, par fondu, etc des intercommunal deve Berg, Level et even des org pour on pas Boston de pole Monet. Fraude entre communal, stop! Un autre truc de Marc: tape entr avec comment.

Super.

Oui.

Oui, merci. Il serait effectivement intéressant d'avoir un retour par rapport à greta et voir quelles sont les économies réellement réalisés du fait de l'adhésion à cet intercommunal par rapport au prix du marché ailleurs. Si on n'était pas, si, si on n'avait pas adhéré à cette intercommunale, je pense qu'il ya un représentant, voire deux, de la commune qui doivent, je ne sais pas si réellement, ils se rendent au ca aux assemblées générales du greta. Au moins, que ces membres du conseil communal puissent nous présenter un peu quelles sont les économies réalisées grâce à cette collaboration avec rte. Mais il n'y a pas de retour son ou demande à prouver l'ordre du jour Decret, ok, parce que la commune a adhéré à cette intercommunale, mais on aimerait bien en savoir plus par rapport aux économies réellement réalisé par rapport au près du marché. Merci.

Merci beaucoup, du bon act. Bade vous du vrac! Merci à tous les deux pour vos questions. Je dois dire que les questions multiples de monsieur banens sont, je ne sais pas y répondre aujourd'hui. Je vous propose d'introduire une question écrite du script: le frac, ma sale malek on date nord Anne demande, secrétaires du bien, monsieur Aware, je, je peux aussi vous inviter à poser la question de manière précise, par écrit. Je veux juste apporter une précision à ce, à ce que vous avez dit, c'est que, bien sûr, nous espérons avoir un avantage économique a travaillé de cette manière. Mais il y a aussi un avantage très important pour nos membres du personnel, c'est la facilitation des procédures. Dans la mesure où nous sommes adhérents à greta, nous avons toute une série de procédure de marché public qui ne doivent plus être réalisées et ça nous aide à aller plus vite et à être beaucoup plus efficient. Ça, par rapport à nos fonctionnaires, c'est un avantage non négligeable. Mais je vous invite par ailleurs à préciser votre question par écrit. Merci. La convention 2023 du service d'encadrement

des mesures judiciaires alternatives, c'est un point récurrent du conseil. Est-ce que je peux avoir l'unanimité une question de madame Frou? Allez y, madame vrac.

Surtout, je voudrais remercier la commune de faire ça, parce que je trouve ça vraiment très important, et je m'étais demandé: est-ce qu'on pourra avoir des chiffres de récurrence? Est-ce que c'est vraiment? Ce serait intéressant à savoir.

Je vous remercie beaucoup. Je vais vous inviter également à introduire une question écrite, car je ne saurais pas répondre simplement. Je voulais vous dire que ce service a été créé à l'initiative de mon papa et il en était très fier, et je pense effectivement que c'est un service très important pour notre commune. J'ai vu les chiffres il y a deux ans. Je pense que vous demandez qui étaient favorables, mais je vous propose de redemander l'actualisation par écrit. Merci. Est-ce que je pourrais avoir l'unanimité sur ce point, s'il vous plaît? Merci. Ensuite, nous venons à un point important qui a fait, qui a été évoqué avec nos syndicats. Il s'agit des descriptifs de fonction dans les crèches, du personnel, l'entretien du personnel accueillant et de la direction des crèches. On a eu l'aval après négociation, on a tenu compte des remarques des syndicats et le point qui vous est proposé, c'est la validation des descriptifs de fonction unanimité. Je vous remercie. Ensuite, nous avons un point pour lequel nous avons également travaillé avec les syndicats, pour lesquels vous verrez qu'il ya deux protocoles d'accord sans remarque. Un protocole d'accord avec remarque, un protocole de désaccord moyenne en remarque. Il s'agit de l'adaptation de notre personnel des écoles ou aux nouveaux rythmes scolaires imposé par la fédération on Bruxelles, et nous avons, je vais dire, pu tenir compte d'une série de remarques, mais nous avons quand même dû nous assurer que nos écoles allaient fonctionner. Et voici ce que nous vous proposons, monsieur de bloc.

Je pense que le protocole 507 parle de, de des règlements, entre autres des vacances de secrétaire d'école il y avait à l'action une action devant la place communale, où il y avait une remarque qui était faite concernant les directions et leur présence et leur période de vacances. Je crois que le une des critiques était qu'il y avait quelque chose qui n'était pas cohérent, que les secrétaires devaient être plus que la direction. Et je voulais préciser que vous précisiez quelle est la période que les directions seraient là. Je crois que, normalement, elles doivent reprendre le mercredi, quatorze out's addition, selon la suite, quelle? À quel moment c'est prévu pour vous? La deuxième, la deuxième question, c'était je pense, qu'il disait: surtout pour cette période de vacances, il y a des inscriptions à faire, c'est pas au secrétaire d'école de le faire, c'est la direction qui doivent le faire. Ça, c'est ce que j'ai cru comprendre des discussions, et la remarque était que ça n'allait pas, que c'est le secréter qui devait assumer cette tâche là, en rentrant plutôt plutôt que les directions.

Merci pour vos questions. C'est effectivement un point qui a fait débat ici. La décision qu'on a prise et qui vous est proposé ce soir, c'est justement de considérer que le binôme direction, secrétariat était un binôme essentiel pour le fonctionnement de les écoles. Et on a aligné ce qui est prévu pour les directeurs et ce qui est demandé aux directeurs pour les secrétaires. Et ceci aussi eu égard à l'évaluation qui a été faite de la situation de l'année passée, qui était la première année dans le basculement des horaires et qui a pu permettre de constater l'ensemble des tâches que les secrétaires devaient terminer et pour lesquels c'était nécessaire qu'elles puissent rester après les cours et revenir avant la rentrée. Pour vous répondre précisément à votre première question, il s'agit de: il s'agit que les secrétaires, comme les directions, soient présentes deux jours après le la fin de l'année scolaire et reviennent cinq jours avant. Et étant donné que les secrétaires se plaignaient que les directeurs ne faisaient pas ça, effectivement, j'ai demandé qu'on puisse vérifier que ce soit bien ça qui est fait, que ce soit bien le binôme qui reste, pour ne pas pénaliser les secrétaires. En ce qui

concerne votre deuxième question, les secrétaires doivent être présents deux jours après la fin de l'année scolaire pour finir une série de tâches que je vais vous énumérer: la transmission des documents de clôture de fin de mois, la transmission des justificatifs d'absence la transmission des derniers documents sociaux de fin d'année scolaire, les frais de transport des enseignants du mois précédent, les listes de présence aux études dirigées de juin, les listes des présences piscine de juin pour la facturation, l'élite de présence au garderies de juin, la copie des registres de fréquentation signées du mois de juin, la projection et la liste des classes pour la rentrée scolaire afin de préparer les listes de facturation et les listes pour les animateurs, la clôture des dépend 60 % frais de fonctionnement et tous les documents relatifs aux sorties scolaires de l'année qui a précédé afin de liquider les factures et clôturer les dossiers; l'excursion gratuité. Vous l'aurez compris, ce sont surtout des obligations qui vont nous permettre de rentrer, conformément à la loi, les demandes de subsides à la communauté française, et c'est par le passé des choses qui ont pu nous mettre en difficulté pour récupérer certaines sommes, et c'est ce que nous voulons éviter en leur demandant de rester. Allez y, monsieur de bloc!

Donc, j'ai ici devant moi, quand vous dites quand vous parlez de cinq jours, vous parlez de cinq jours avant le début de l'année scolaire. Moi, j'ai aussi une circulaire qui dit que les déductions, sans d'être de le touche, le mercredi quatorze août, c'est pas cinq jours, c'est plus que cinq jours.

Dans ce cas, les directions seront probablement seules quelques jours. Je ne sais pas où je dis autre chose ici, on est point sur les secrétaires.

Vous dites que la circule est bien d'application et c'est ça qui va, c'est ça qui va se faire. Je pense que c'est la secure 89 septante-quatre que je pense de loge.

De bloc, je voudrais que vous restez sur le sujet ici. Le sujet, c'est les secrétaires d'école.

La critique la remarque pourquoi les indications sont mis en désaccord?

Vous l'interprétez dans l'autre sens: ils ne sont pas du tout en désaccord avec la circulaire ou l'application de la circulaire. Les secrétaires ne veulent pas être seul dans l'école et être moins bien traités que les directions, et je vous assure, je vous assure, que ceci n'arrivera pas.

Et.

Et c'est là où j'ai donné.

Laissez moi faire moi?

J'ai demandé qu'il y ait une inspection dans les écoles pourraient être certain que les secrétaires ne soient pas seul et que les directions soient bien là lorsque les secrétaires sont là. C'est ce qui était la demande des syndicats. Nous n'irons pas plus loin, nous feront ça.

Ma question est: vu qu'on parle des vacances scolaires et l'organisation des vacances scolaires, et que la question de ces critères, de ne pas être tout seul, je demande: est-ce que les déductions sont censées de retourner les quatorze, comme c'est prévu dans cette circulaire? Oui, non, ça, c'est ma question. Vous pouvez y répondre. J'ai le droit de poser encore des questions là-dessus. C'est en lien avec la question et le désaccord des syndicats. La deuxième chose, vous dites qu'il ya une évaluation

l'année passée. On me fait: on me fait signaler que les gens sont pas au courant de cette évaluation. Est-ce que vous avez communiqué cette évaluation avec le syndicat, avec le secrétaire? Est-ce que ça a été? Est-ce que ça fait partie de?

Bien écoutez, sur les directions, je vous propose de poser en question écrite, parce que c'est pas le cadre de la préparation de ce point qui peut me permettre de vous répondre. Et par contre, sur votre dernière question, je vais juste demander à madame la secrétaire de dire à combien de moments notre malheureux personnel en charge de l'Administration de l'instruction publique est venu expliquer au syndicat et aux secrétaires le produit de son évaluation de la situation l'année passée.

Après.

On a eu au moins trois réunions, une avec des directions, une sont des directions et, à chaque fois, des représentants du service de l'instruction publique sont venus expliquer ce qui avait été analysés par rapport à l'année dernière.

Et, j'ai demandé lors de la dernière réunion que soit joint au pv de la réunion l'évaluation par écrit, et ça, ce sera dans le pv de la réunion.

C'est ça, quand vous dites d'aller plus entants. C'est le plus.

On vont rester là, monsieur.

Désolée, c'est juste, elle était un peu éloignée du micro. J'ai pas compli tout à fait sa réponse.

Qu'il ya eu une réunion, il y avait des représentants des directions et sinon, à chaque fois, il y avait des représentants du service de l'instruction publique.

Et de syndicat aussi, c'est très bien.

Est-ce que je peux avoir un tableau de vote pour ce point? S'il vous plaît, nous sommes au point sept. Tout le monde a voté, j'ai pas l'impression parce qu'on est plus que 25. Tout à l'heure on était trente-six et et puis trente-cinq et et le groupe maman a entièrement disparu. C'est vrai, c'est un peu tôt. 28 membres ont pris part au vote, 24 on, dix-huit et et quatre ce sont abstenu. Je vous remercie.

Non.

Nous sommes au point huit que je veux vous présenter, qui est un point important qui fait aussi suite à des discussions, des débats avec les syndicats, et ce point qui s'appelle réintégration après une maladie, prestation réduite. Ce point réinsère dans le règlement de travail la possibilité pour les agents statutaires de reprendre partiellement le travail après une maladie d'un mois d'absence sans que le pas de maladie soit diminué. Cette possibilité existe pendant trois mois pour une période de service de dix ans. Les périodes ne sont pas cumulables et permet aux agents de reprendre progressivement le travail sans perdre de jours de maladie. C'est une mesure forte en faveur de notre travailleurs plus âgés et qui peuvent vouloir commencer par reprendre le travail à mi-temps médical, par exemple, et qui les préserve de perdre à ce moment là des jours de Pau de maladie. Cette mesure avait été supprimé dans la législature précédente et maintenant réintroduit dans notre règlement de travail. On a un personnel vieillissant. C'est très important pour notre personnel. Monsieur paradis!

Oui, j'ai Lu ce point dans la délibération et j'ai un petit souci, parce que j'ai passé mon

temps à traduire un petit peu ici en néerlandais, ce que ça veut dire en français. Si vous me suivez bien, stagiaire, ça reste stagiaire, statutaire, ça reste salarié, stagiaire et rien agent. Jusque-là, tout va bien. Et quand je retourne dans la délibération en français, applicables aux stagiaires, c'est correct, au statutaire, c'est correct. Mais là où j'ai moi même un souci, c'est qu'on emploie le mot mandataire et il y a une confusion entre mandataire et, et je pense qu'il faudrait le remplacer par contractuel, mais pas mandataire, parce que.

Monsieur papa, dis: monsieur paradis, avant de vous demander si vous souhaitez désormais siéger au côté de biens, je veux. Je vais juste vous dire que je ne sais pas répondre et qu'on va appeler la directrice des ressources humaines. Je pense que je pense que la délibération d'origine est en néerlandais. On va lui demander.

Et je pense qu'il ya une erreur dans la salle, parce que ça peut prêter confusion: le fait de dire comment dater dans le futur par qu'il ya des problèmes pour quelq'Un.

Dak, c'est juste. Est-ce qu'on peut, madame la secrétaire, demander à madame albrecht de nous éclairer et de vérifier que la traduction est correcte et nous dire quel est le bon texte? Parce que c'est vrai que ça peut être confusionnant? On met ce point entre raquettes et on y reviendra d'accord merci, monsieur paradis, pour votre attention à lire les délibérations, aussi bien en français qu'en nerla dais. Merci beaucoup, monsieur bancal, à vous aussi. Vous voulez faire un commentaire néerlandophone? Je sais pas, j'étais étonné, mais allez y.

Quand il met moi, c'est concernant la clarification pour la prestation réduite on-dit que la durée de prestation réduite peut être étendu par une période d'un mois jusqu'à une durée maximale de trois mois sur dix ans de service. Il serait utile de clarifier si la période dédiée de dix ans se réinitialise après chaque période de prestation réduite utilisée ou si c'est un cumul permanent. Est-ce que vous avez entendu? Je laisse madame terminer.

Je suis désolé. Allez, si vous pouvez répéter juste les deux dernières phrases.

Déjà, pour que vous compreniez la totale, pour comprendre la deux dernières phrases, il faut comprendre le début aussi. Je répète, c'était une petite clarification. La durée de prestation réduite peut être étendue par une période pour, par une période d'un mois, jusqu'à une durée maximale totale de trois mois pour dix ans de service. Il serait utile de clarifier si la période de dix ans se réinitialise après chaque période de prestation réduite utiliser ou si c'est un oui. C'est un cumul permanent.

Oui, mais je pense que la réponse, c'est qu'il n'y a pas de cumul et ça a été évidemment un sujet de débat.

Ok, parce que c'est pas établi.

Cet écrit. Il n'y a pas de cumul. C'est écrit, en tout cas en français. Je sais pas ça, c'est écrit dans la délibération en français.

Ok, écoutez, vous m'envoyez Ravie, et c'était mon ma question. Merci.

On revient vers vous par rapport à ce point. Ensuite, en ce qui concerne la maladie pendant le congé annuel, je vous explique la modification. C'est le point 40, point neuf, pardon, et le protocole 43. Depuis cette année, le règlement des congés dans le privé a changé. Désormais, quand un travailleur tombe malade pendant son congé annuel, il peut récupérer ces jours de congé, à condition qu'il prévienne son employeur dès

son premier jour de maladie. Ici, si un agent tombe malade pendant ces jours de congé planifié, il perd non seulement des jours de congé, mais aussi du temps de repos et de récupération qui sont importants pour sa santé et son bien-être, et cette modification a proposé de l'impliquer de l'appliquer également dans notre règlement de travail. Ce sera le cas. Si vous approuvez ce point, je pense que c'est un point en faveur des employés et des ouvriers qui est tout à fait intéressant. Est-ce que vous êtes d'accord parfait, merci beaucoup. Monsieur papa dit, on a votre réponse. C'est mal traduit en néerlandais, c'est le français qui est correct, c'est le mandataire, mais je vais le préciser et ça restera comme explication de ce règlement. Il ne s'agit pas des mandataires communaux, il s'agit des personnes sous mandat, des employés sous mandat. D'accord il faut comprendre mandataire dans ce texte, comme employé sous mandat. Est-ce que, moyennant ce site, tout le monde peut valider ce texte unanimité? Je vous remercie. Ensuite, je suis au point dix. Il s'agit de mettre à niveau les conditions particulières de promotion entre le personnel technique et le personnel administratif. Actuellement, il existe une discrimination entre les conditions de promotion du personnel administratif, du personnel technique. Ainsi, pour le personnel technique, il faut être à six de pouvoir candidater pour le poste de directeur, que pour le personnel administratif, les cinq et les quatre peuvent répondre à l'appel en réalité, nous n'avons pas de assise technique aujourd'hui et s'il devait arriver que nous ouvrons un poste de ce côté, il n'y aurait personne qui pourrait candidater en interne. Cela nous semble discriminatoire et, de ce fait, cette modification permet d'ouvrir le poste à plus d'agent j'espère qu'elle pourra avoir votre soutien. Est-ce que je peux avoir l'unanimité sur ce point? Je vous remercie. Ensuite, nous sommes dans un avenant à la convention entre la commune de molenbeek et l'ASBL olympique urban festival et il s'agit de cette fameuse délégation belge composée de dix villes, dont molenbeek, qui va partir vendredi à Paris pour les jeux olympiques des enfants. La délégation molenbeekoise sera composé de 264 personnes, enfants et accompagnant compris lsu, de tous les réseaux de l'enseignement et une belle diversité qui traduit notre richesse molenbeekoise. Ça constituera plus de 10 % des enfants présents à Paris pour ces eux olympiques des enfants. Vous voyez qu'on a, on a vraiment bien pu pousser nos enfants dans ce dispositif et comme nous sommes encore en douzième provisoire, on doit signer cette convention pour être sûr de pouvoir partir. Madame devra.

Merci, madame la prison, dans le considérant, je pense qu'il manque le dans dans la commune, considérant que l'ASBL olympique urban festival avenue de bout, 9020 Bruxelles, proposera divers événements à partir de mars 2024. Notre commune, je suppose que c'est.

Oui, c'est dedans, notre commune, tout à fait, et il s'agit de la journée dont je vous ai parlé tout à l'heure qui a lieu en avril et qui a été le premier événement national, celui là, et puis nous allons pour l'événement international. C'est chouette, vendredi!

Il y a une réaction Auchan par rapport à des précisions.

Oui.

Non.

Ok, est-ce que je peux avoir l'unanimité? Je vous remercie pour eux. Merci beaucoup. Nous avons une déclaration des emplois vacants au quinze avril. Dans notre enseignement francophone, maternelle et primaire. Chaque année, les po doivent déclarer les emplois vacants. C'est sur cette base que les nominations peuvent avoir lieu l'année qui suit. C'est une obligation décrétales et nous devons également la communiquer au syndicat. Est-ce que je peux avoir l'unanimité là-dessus? Merci. En ce qui concerne la mobilité, il s'agit de l'accord conclu chaque édition de la journée

sans voiture avec la région pour pouvoir pratiquer la journée sans voiture. Je pense que ça appelle pas beaucoup de commentaires. Tout le monde est d'accord j'imagine je vous remercie, notre titi, et pas madame vra, monsieur solo, monsieur milice, non, non, allez y!

D'accord comme vous le savez, je l'ai déjà demandé précédemment, la brocante du mti se fait toujours d'un côté du boulevard et pas de l'autre je l'ai déjà demandé. Que ça puisse faire une, de temps en temps, un changement, parce que c'est le même côté qui est toujours sollicité, c'est-à-dire le côté impair et, pourquoi pas 2024, faire cette journée sans voiture avec une brocante du côté pair, pour une fois.

Comme vous le voyez, les chemins de la mobilité n'est pas là et je voudrais vous demander d'adresser une question écrite, parce que j'ai peur qu'on oublie votre question et je suis pas tout à fait sûr qu'il n'y ait pas de non, je veux dire chez-nous qu'on oublie votre question et je suis pas sûr qu'il n'y ait pas une explication technique. Je préférerais que vous la posiez et qu'on puisse avoir une réponse certaine. Merci. Nous devons vous passer ensuite deux autres points qui concernent la police de la circulation routière. Je vous laisse les examiner. Il s'agit de choses, à mon avis, qui ne vont pas appeler beaucoup de commentaires. Est-ce que vous êtes ok avec le point quatorze et et le point quinze? Merci beaucoup. Alors, madame Evere, pardon.

Le radar répressif de la chaussée nino, le point quinze, le quoi? Finalement, on roule à combien dans la chaussée nino? Parce qu'on se fait vacciner quand on roule à 50. Mais c'est annoncé, c'est 50, il paraît qu'on doit rouler à 30. Si vous voulez mettre un radar répressif, il serait peut être utile de corriger les panneaux. Oui, mais il faut, ça fait même pas un kilomètre. Il faut changer. Il faut quand même quand même mettre d'accord.

Mener van cohen Berg.

Prise de le trois.

C'est.

C'est marqué au sola.

L'école.

Morvan Cohen Berk, mais sur les techniciens, s'il vous plaît, est-ce que vous pouvez donner la parole à monsieur van cohen Berg?

Pour le point quinze, ce radar, ils servent uniquement pour mesurer la vitesse ou est-ce que il y a d'autres infractions que?

Ils sont relevés aussi parce qu'ici est mis, c'est pour la.

Vitesse seulement.

Merci, monsieur solo.

De toute façon, ici, il s'agit d'une voirie régionale et l'installation de de prise en charge 100 %, pas la région, sans impact financier pour la commune. Je pense que c'est une bonne chose pour la sécurité ou tiers et sécurité de chacun et chacune qui fréquente cet axe. Je pense qu'il n'y a pas, comme vous dites, pas beaucoup de débats et c'est une bonne mesure pour la commune.

Je vais répondre à vos questions. Tada, partout en région, aujourd'hui, c'est la zone 30, 30. Partout en région, aujourd'hui, c'est la zone trente et et sauf les endroits aussi écrit autre chose. Donc, ça veut dire que si c'est pas écrit autre chose, c'est ça. Maintenant, je peux vous dire que ce débat, il a agité, à mon initiative, le collègue, parce que j'ai la même préoccupation que vous, et j'ai demandé par deux fois à ce que les chemins de la mobilité, le fil des travaux, puissent nous trouver des panneaux pour indiquer ça sur les grandes voiries, quand c'est devenu 30, par exemple un bout de la chaussée de Gand, par exemple, effectivement, des morceaux de la chaussette innovée où on n'a pas du tout cette intuition, vu la largeur de la voirie et les habitudes. Et effectivement, ils sont en train de travailler à essayer de nous trouver des plaques 30 en plus pour l'indiquer mais la règle, je le rappelle, c'est normalement, c'est la zone 30, sauf si c'est autre chose qui est indiqué. Quand à la réponse pour monsieur van Cohen Berk, monsieur van Ober, le dispositif qu'on met en place ici, il a deux possibilités d'action il vérifie la vitesse, oui, et vérifie aussi que la personne ne gris pas le feu rouge à côté duquel le dispositif est installé. Il fait les deux. Il fait feu rouge et vitesse. Je vous remercie. Est-ce que je peux avoir l'unanimité merci beaucoup. Avoir l'approbation de l'ADN dom aux contrats de gestion entre Molenbeek et la veste de mal en cache.

Voilà de demandes, oui, comme tu mets de mots est dit David, inverse de Sam werken, financier pour de brader sol et non des ferait de brader solo coordinateur vote de la ce comme ici dit demi crucial de continue tête qualitat de bride sol activité toute du stade vas Enzo pour optimal mid vrac du cru que vous dites, Adam de l'unanimité merci et.

Merci, le point 17 est retiré à la demande des services. Nous sommes, le point 18 est retiré à la demande de l'aide et nous sommes au point 19. Allez y, madame!

Micro nouveaux propositions d'approuver l'avenant numéro deux, la convention du premier janvier 2018. C'est relatif au subventionnement des opérations actions prévu au point un à quatre de l'article 37 de l'ordonnance revitalisation urbaine dans le cadre du contrat de rénovation urbaine et vert poincaré. Cet avenant, fourni par le service publique régional urban brussels, ajuste les modalités de collaboration et les conditions de subventionnement suite à la deuxième modification du programme approuver le premier février 2024. Il prend en compte les évolutions des projets, les révisions budgétaires et les les nouveaux échéancier nécessaire pour la bonne exécution des actions prévues.

Merci à prouver. On est au point 19, au point 20. Allez y, madame.

Oui, là, il s'agit d'un espace de septante-neuf mètres carrés, si tu, situé au premier étage qui a été libéré décor atelier, exprimer son intérêt à occuper cet espace, d'augmenter leur capacité de d'occupation temporaire, pardon, nous propose de signer un avenant à la convention existante pour permettre cette occupation supplémentaire. Nous sollicitons votre approbation pour cet avenant de maximaliste, l'utilisation effective du bâtiment, ou sinon il ne sera pas, tout simplement pas utilisé.

Approuver point 21: allez y! Merci. Je me dirais, comme disais: fernandes roses.

C'est une convention de la région et la commune visant à déterminer la procédure trois de subvention pour le projet construction d'une maison d'accueil pour femmes victimes de violence familiale dans le cadre de la programmation feder 2021 2027.

Point 22.

Le poids 22, il y a.

Attendez, oui, oui, allez y amener banens!

Vrac sera ce poste?

Tantine tantine blague!

Dessus comme moi.

Petite rue référent par pire 25 à Molenbeek.

Oui.

Ok.

Dan.

Ok, on va le 22.

Il s'agit d'une annexe à la salle de sport l'unam. Les espaces de stockage actuel de la salle de sport sont insuffisants pour répondre aux besoins croissants. Nous proposons la construction d'une annexe dédié au stockage de matériel sportif. Ce projet inclut une grande pièce de stockage accessible depuis l'intérieur de la salle de sport facilitation des opérations de chargement et déchargement, rénovation d'Un petit bureau pour un technicien et l'aménagement d'un garage pour une camionnette accessible depuis le parking d'Un mec. Pendant les travaux, la salle de port et la salle de sport, pardon restera opérationnel et les nuisances seront minimisées. Les vestiaires et la salle resteront accessibles. Côté aspect financier, c'est un coût total de 445 566 0€ et qui est financé par un subside pt 2021 2023 pour 258 0€ et le brt sport à hauteur de 187 0€. Je vous demande de bien vouloir approuver ce projet.

Et il a prouvé et j'ai monsieur de bloc.

Je en votre cours, mais on signale qu'il ya un problème d'ascenseur dans ce bâtiment.

Tout à fait.

Est-ce qu'il serait arrivé?

Tout ça sera pris en-cours en charge. On est en train de de, comment, dirais je, de recenser tous les problèmes techniques au niveau des ascenseurs, vu qu'il ne s'agit malheureusement pas du seul bâtiment où il y a des problèmes de ce genre. Mais nous sommes déjà là-dessus et, comme le budget a été validée, je vous promets que ça irait un peu plus vite que d'habitude.

Merci beaucoup. On passe à la petite enfance: crèche Louise humain, supervision d'Équipe approbation de la convention. Oui, oui, c'est ça. Est-ce qu'on les? On les valide jusqu'au 2700 %? Problèmes à l'unanimité on est au point 28, pris en charge par l'administration régionale de l'établissement et du recouvrement de sentiments additionnels. Est-ce qu'il ya une question? Oui, monsieur van combe, allez y.

Oui, c'est sur le transfert vers la région au niveau de l'emploi qui.

Quelles sont les conséquences? Les gens qui s'en occupent maintenant au niveau de la commune?

Ils vont être transférés à la région où ils restent. Ils font autre chose.

Monsieur, monsieur van les que c'est c'est vous qui répondez.

Je vais non, normalement, c'est c'est un point qu'on qui passe toutes les années, mais je vais quand même regarder, parce que ça c'est passé sous le radar. J'ai pas vu que j'avais ce point là. Je vais regarder. Est-ce qu'on peut?

On me dit que c'est une formalité. Il n'y a rien qui change.

Non, ça, c'est bien ce qui me semble.

Ça change la personne.

C'est c'est une formalité, c'est le fait que c'est une convention qui existe déjà depuis un certain temps. C'est ce qu'on appelle aussi la la city tax, compensation régionale et city tax. Merci.

Merci, c'est approuvé. Puis on est au 29: l'octroi d'Un subi de 40€ à l'association pour la mémoire de la cho pour l'organisation du séjour mémoriel d'une classe de l'école communale, la flute chanté Isu en France. Vous êtes ok, ok, approuvé. On à la motion déposé par le groupe visant à pallier les problèmes de usées tique environnemental générés par l'affichage électoral. C'est un report de la fois précédente. Monsieur milice, allez y!

Merci, monsieur le président, c'était un report, du report, du report du report, vous le savez, puisqu'elle est reportée depuis le mois de décembre, et je vais pas vous faire front de vous relire cette notion en entier, qui, cela a aucun sens, dès lors qu'elle vous a été présenté il y a plus de six mois, enfin, d'arriver à la notion actuelle qui vous est présentée et qui a été encore modifiée ces derniers temps, après une lecture par un constitutionnalité, après deux ou trois reports, j'ai invité aussi tous les chefs de groupe à discuter de cette motion et à trouver un consensus pour qu'on ait effectivement une notion qui tient la route. Après cette discussion aujourd'hui, cette motion aboutit sur un règlement à mettre en application au sein d'une autre commune, comme il est déjà dans d'autres communes, un des objectifs principaux poursuivis de lutter contre-la pollution visuelle qu'engendre une campagne électorale et certainement de rencontrer la demande des commerçants qui se sentent obligés d'afficher les supports de certains candidats. Ils subissent des pressions, parfois à la limite de la violence, pour placer une affiche à la place d'Un autre, même parfois au sein d'une même famille politique. Pas plus tard que samedi dernier, un commerçant m'expliquer avoir été insulté, menacé, s'ils ne mettaient pas les affiches de candidats d'autres familles politiques. Il a fini par enlever toutes les affiches pour ne pas avoir d'ennui et ne plus subir de pression. D'autres commerçants expliquent parfois soutenir un candidat unique, c'est leur volonté, mais subissent une pression telle qu'ils acceptent les autres affiches à contre cœur pour ne plus avoir d'ennui et ne pas risquer d'avoir des des repréailles. Dans le cadre de cette notion, le règlement prévoit d'interdire l'affichage sur les vitrines des commerces, et ce afin d'éviter toute pression faite par certains candidats, et il prévoit aussi le retrait des affiches dans un délais raison able, car à ce jour, il existe encore des affiches sur des vitrines de la le législature précédentes et elles sont encore nombreuses dans certains trucs. Je demande effectivement à l'ensemble de

mes collègues de soutenir cette notion afin de libérer les corsets de toutes ces pressions qu'ils subissent régulièrement. Merci.

Merci, monsieur canon.

Si, monsieur le président, vous en fonction, moi, je voudrais saluer l'initiative du chef de file du Mr, lui dire aussi que qu'il n'a pas inventé l'Eau chaude, parce que ce dispositif réglementaire existe déjà: Anderlecht, commune dirigée par les socialistes, entre autres. Pourquoi est-ce que moi et mon groupe, nous allons soutenir cette initiative? C'est parce que, comme vous, monsieur milice, j'ai été interpellé à mettre et entreprises par de nombreux commerçants qui ont subi des pressions, qui ont subi des menaces. Il y a ici, au au sein de ce collège, un chevet particulier qui envoyé ces ber pour faire comprendre que si voulait pas avoir des ennuis, il est préférable de mettre des affiches, mais d'une manière très détournées. Ce sont des menaces qu'on peut qualifier ainsi. Se pose aussi un deuxième problème, mais je pense que vous auriez dû l'évoquer mais je pense que le fait qu'on l'interdise définitivement va beaucoup nous aider. C'est le problème de la, de l'hygiène et de la sécurité alimentaire, où vous êtes censé savoir que, sur ces affiches, nous utilisons des produits chimiques, des encres qui comportent des composants parfois cancer, hygiène, et on peut voir certains types de commerce, comme des poissonneries, des boucheries, manipuler les vendeurs, manipuler ces affiches pour les coller à la place des candidats. Et il y a un véritable problème, d'abord de pollution visuelle, ensuite, niveau éthique et morale, le fait qu'on va jusqu'à menacer les gens. C'est inadmissible dans une démocratie. Et troisièmement, ce que je viens d'évoquer c'est la question de l'hygiène et de la sécurité alimentaire. Pour toute cette raison, je pense qu'il serait opportun que tout un chacun ici, même si j'ai pu sentir ces derniers mois des tensions, des personnes qui s'imaginent que collait son affiche à tous les étages, tous les balcons, comme on peut le voir ici, c'est pas sa petite gueule qui va faire qu'on va voter pour lui. Excuse, ou ma l'expression c'est réussi à convaincre nos citoyens, les convaincre à travers les actes qu'on pose notre capacité à gérer correctement la chose publique et ne pas inondé comme on le voit aujourd'hui. D'ailleurs je le dis avec copa, j'y ai participé les années précédentes. Je suis pas, bien sûr, nous sommes tous, mais je pense que nous sommes plus dans les années septante. Je pense qu'il y a une évolution. Moi, je me rappelle quand j'étais gamin, quand j'étais cette, à molenbeek, les campagnes électorales se passaient avec des batte de baseball où les gens s'affrontent devant les panneaux publicitaires. Et puis il y a une évolution, il y a une évolution. La commune a décidé d'être beaucoup plus regardants, des communes en général, de mettre des positions des partis politiques, des panneaux protégés, avec des grilles, et je crois qu'on d'attendre vers de plus en plus, vers ce type de fonctionnement, d'autant plus que nous sommes ici à des campagnes électorales trois-points zéro, où nous utilisons les réseaux sociaux. Nous utilisons internet pour pouvoir se faire connaître, faire connaître ces idées. Je pense qu'il est temps que molenbeek saute de plein pied dans dans la gestion moderne et que ce type de pratique soit derrière nous. Et enfin, enfin, chers collègues, je pense que les communes qui ont voté ce type de règlement se portent beaucoup mieux. Moi, j'ai été témoin, parce que, dans une autre vie professionnelle, je m'occupe de surface commerciale. Il s'avère que Anderlecht, dès le moment où vous collez votre affiche dans la minute qui suit ou dans les heures qui suivent, pour se met un courrier de l'administration communale avec une mise en garde, cet interdit en mettant en-avant les fameux 350 € d'amende et je pense qu'il faut arriver à ce type de fonctionnement pour éviter les dérives que je viens d'évoquer et pour aussi protéger la santé de nos concitoyens. Et je conclurais, cher collègue, par vous dire que si on peut ajouter un petit amendement dans ce texte, ce serait éventuellement que l'homme les gestionnaires de la commune, et tu dis: la possibilité éventuellement de doubler les panneaux d'affichage publics gérés par la commune. Comme ça, il n'y a pas de quiproquo, il peut pas y avoir de problème, pas

de tension. C'est la commune, sur base du règlement actuel, qui gère l'affichage des formations politiques qui se présentent auprès de nos concitoyens, et je peux vous dire que ce serait un gros, gros gros soulagement pour les commerçants et pour les personnes qui subissent ces invasions d'affiches ou de bâche sur leur vitrine. Ce serait une très bonne chose pour Molenbeek et pour l'image de molenbeek. Merci pour votre écoute.

Monsieur bien.

Donc règlement et que notre Duck opter anders are and casino pour on affiche soit sinon voisin car poweo un article brus mander affiches voisin partenar devant ce tati pour ce monde afin vous regardez voisin et Valentina social media andre melon de afficher ou retour. C'est une somme qui partait de loin vont ensuite il est un nombre clarke le son ouvre maktub motard maire que nous c'est start motivant officiel à bord de force de Marco avant bien note baseplate lamas andre amender mares car mon locas stone.

Monsieur de bloc.

Nous allons soutenir l'émotion comme nous l'avons fait à Anderlecht. Je pense que c'est une évolution qui est plutôt positive et sain. Il y a la pression. J'ai entendu les mêmes et j'ai encore hier, entendu un commerçant qui m'a plus ou moins dans le même terme que monsieur nous a cité, raconté que il est plus ou moins obligé de mettre c'est comme ça. On pense que c'est pas une bonne chose. Par contre, ils ont dû modifier, amender leur propre règlement suite au fait que les triangles, les affiches triangulaire, serait interdit. Aussi, je pense qu'il fera anticiper. La collection cadre a dû faire un peu en catastrophe la semaine passée en permettant que des privés puissent mettre les les petits triangles sur les fenêtres extérieures qui sont interdites encore, selon la version que vous avez déposée ici, c'est de le chapitre juste avant sur le privé. Je pense que si, avec cet amendement là, je pense que c'est bonne pratique de le corriger avant qu'on va devoir le oui, on reporte pas. Je propose que, sinon il y a une interruption de séance, mais qu'on permet cela explicitement.

Monsieur chambon.

Merci beaucoup, et nous, en tant qu'école on va soutenir cette proposition émotions, je rejoins mes collègues: à l'heure actuelle, on est, on n'est plus dans les années 2000, j'ai envie de dire: on est déjà en 2024, et la campagne se fait évidemment différemment. C'est pas qu'uniquement des, avec des affiches en papier, mais la campagne se poursuit aussi, effectivement au niveau digital et sur les réseaux sociaux. En même temps, je peux comprendre aussi, nous sommes aussi d'accord parce que le fait d'utiliser moins de papiers, c'est quelque chose effectivement important, à la fois au niveau écologique, au niveau aussi de la propreté, parce que plusieurs fois déjà que nous avons quelques soucis au niveau de la propreté, au niveau de la commune. Et je pense qu'ici le fait d'être dans une, pendant la campagne électorale, avec autant d'affiches qui sont arrachés, jetées au sol, c'est à la fois écologiquement, c'est c'est c'est quand même un souci, à la fois aussi. Ça ajoute aussi un travail surplus aux agents communaux qui s'occupe effectivement de la propreté. Mais cependant, je peux aussi comprendre que on a quand même besoin de d'afficher les différents, les différents candidats par commune, par par parti. Je pense que c'est dans une, tout à fait dans une démarche électorale. C'est tout à fait normal au niveau démocratique. Moi, il y avait cette possibilité, demander qu'on avait déjà discuté à un moment donné, de pouvoir au moins essayer, soit d'augmenter la taille ou soit le nombre de lieux d'affichage je pense que je mettrais plutôt en disant essayer, parce que je sais que c'est parfois, c'est pas très facile. Et je sais très bien aussi que les panneaux des

affichages communales, d'une commune à l'autre ça change complètement. Chez-nous, c'est 160 sur 100, 100, je crois. Si on passe à Schaerbeek, c'est 105 ans sur 225. Ou au niveau du Quasi, on double. Il n'y a vraiment pas de règlement qui est identique dans l'ensemble de communes et je trouve que, pour une commune avec quasi 100000 habitants, je trouve que quinze lieux d'affichage peut être, c'est un peu peu, peut être qu'il faudra augmenter. Et aussi, je trouve que, ici, évidemment, l'objectif ça concerne l'Interdiction dans les commerces. On est tout à fait ok et je pourrais, nous pourrions aussi soutenir cette de cette proposition d'amendement qui viendra aussi de pouvoir autoriser les panneaux de qu'on appelle ça des panneaux des agents immobilières qui sont en triangle. Je pense que si appartement que ça, ça reste évidemment dans une. C'est merci. Monsieur ca, nous, et à partir du moment que ça reste effectivement chez les privés, avec une taille raisonnable, c'est il n'y a aucun souci de soutenir pour nous aussi cet amendement. Merci.

Monsieur bouratche!

Merci merci. Madame la présidente, écoutez, je pense qu'on est tous contre l'affichage sauvage. Ici, ne s'agit pas de ça. On a un règlement qui est très clair. Vous aviez voté ici en 2018, on n'était certains n'étaient pas là, un code de déontologie sur la manière de se comporter, de l'éthique à avoir en matière électorale. Nous, on l'a dit également dans la presse locale: on est respectueux du droit, rien que la loi, et la loi prime sur toute autre chose. Nous n'avons pas nous substituer à la loi, on demande tout simplement le respect de celle-ci. Nous étions effectivement seule à nous opposer à ce texte, pour la simple raison que ce texte me paraît pas légal. Pourquoi? Parce qu'il ya un article qui part de l'affichage dans les vitrines à l'intérieur, je pense, et c'est ce que j'avais dit dans dans des articles de presse bruz et aussi la, c'est que interdire l'affichage à l'intérieur porte atteinte, à mon sens, à trois libertés importantes de liberté et un droit: la liberté d'Expression la liberté d'association et le droit de propriété. J'avais demandé un avis juridique, je ne sais pas si on l'a j'aimerais bien avoir un retour de celui ci. Et puis, certains ont dit: il y a des communes qui interdisent l'affichage à l'intérieur des des commerces. Aucune commune interdit l'affichage si ce n'est une dans le Royaume, c'est Anderlecht qui interdit l'affichage à l'intérieur monsieur nous, on n'est pas comptable de ce qui se passe ailleurs. Qui a eu un compromis dans cette commune. Ça veut pas dire que le texte est légal. Il y a personne qui a contesté ce texte. Peut être, peut être qu'une personne nous contester. Moi, je vous dis: attention, il y a une autre commune, c'est la commune de forêt. Qu'est-ce qu'ils ont fait? Forêt? Comme ils savaient qu'on ne peut pas interdire parce que c'est illégal, ils ont fait un texte qui n'est pas contraignant, c'est-à-dire un engagement de tous les partis politiques à ne pas afficher à l'intérieur des commerces, mais sans amende, parce que l'amende entrainerait l'illégalité moi, tout simplement, en étant prudent. On n'est pas en Corée du nord, ici, on demande tout simplement un avis juridique et d'avoir des éléments concrets pour comprendre ce qu'il ya lieu de faire. Et puis, vous savez ce que j'ai fait, parce qu'on dit: oui, il y a de la pression, et certains ont dit: un cas individuel, deux cas. On va prendre un cas de cas pour faire une émotion, et j'ai j'ai contacté les commerçants, j'ai j'ai contacté les commerçants. Vous savez, j'ai contacté deux présidents de commerce à Molenbeek. Il faudrait faudrait discuter avec eux plutôt que parler à leur place. Ils me disent: mais c'est notre liberté de pouvoir afficher chez-nous. On a le droit. Vous voulez quoi? Vous limitiez chez-nous et nous dire ça, vous allait pas mettre cette affiche? Oui, je suis sérieux. Oui, bien sûr. Et là, manifestement, il y a un problème. Moi, j'aimerais avoir, madame la présidente, un avis juridique. Je vous remercie.

Je vous remercie. Madame la présidente, écoutez, ce débat était extrêmement intéressant et ce qui est extraordinaire, c'est qu'il est toujours d'actualité après autant d'années j'aurais tendance à vous dire que je vais déjà rassurer ceux qui n'ont pas la

possibilité de pouvoir avoir des affiches dans les commerces. Dans un premier temps, il y a des études qui ont été établies et qui ont déterminé que seulement 10 %, pardon tout 10 % des personnes entre guillemets affichés récoltaient des voix. Dans un second temps, on est dans un, dans un nouvel are, d'une certaine manière, l'air du numérique. Et je voudrais aussi rassurer ceux, ceux qui collent des affiches. C'est pas fini! C'est pas parce que vous n'êtes pas dans les différents enseignes, dans les différents commerces, etc, que vous allez perdre de votre superbe. Soit rassuré! Parce que si c'était si, ça tenait qu'à ça, ce serait triste. À-côté de ça, soyons clair, il y a un certain partie qui est le champion du monde des affiches. Ça arrivons! Allez les, soyons de bon compte, je crois que pas besoin de le citer. Néanmoins, la possibilité de pouvoir gérer de manière équitable. On parlait de justice et de liberté. On peut parler d'équité de manière équitable, ce type de communication, parce que, soyons clairs, il y a des personnes qui n'ont pas la possibilité de pouvoir faire. Allez, je pense à certains candidats qui ont un handicap, ne pas se permettre de passer dans tous les, tous les commerçants, les déposer en décon, col, etc, surtout s'il ya des marches. C'est certains, ils rentrent pas, ils passent pas la porte. Ce candidat, il doit être disqualifié en termes de visibilité parce qu'il a pas possibilité de pouvoir passer de de de la rampe. Je veux dire, il y a un moment, il faut se poser la question et le fait que ce soit un objet public et d'autant plus déterminant quand à la, à la volonté publique d'apporter cette équipe. Moi, j'aurai tendance à proposer effectivement de suivre la possibilité de pouvoir rajouter un élément supplémentaire, c'est-à-dire le fait de doubler la possibilité d'avoir des affichés à Molenbeek. Et la deuxième, le deuxième amendement que je souhaite amener, ce, ce sont des panneaux numériques pour justement, éviter cette pollution de papier, et ça permet évidemment d'éviter au personnel communal. J'ai fait partie de ce personnel communal, je sais que, par moment, le personnel est un peu embarrassé parce que certains affiches sont arrachés et là aussi, on peut se poser des questions à ce niveau là. Il y a certaines personnes qui sont, je l'ai vu, dans toutes les communes, pas Melun, brique, et des parties de droite comme d'extrême droite, de gauche comme d'extrême gauche. Peu importe. La démocratie veut que tout le monde soit représenté. En l'occurrence si ça dérange pas le groupe, Mr de pouvoir ajouter et de valider cet amendement, moi, je suis pas contre et ce sera un petit pas pour nous à moub, qui est un très grand pas pour la démocratie. Je vous remercie. Merci.

Bien effectivement, ensuite, au dernier débat qui avait eu lieu sur cette motion, nous avons demandé un avis juridique et je pense que le chemin en charge du service juridique, c'est monsieur que Jean va vous le lire.

Oui, je vais vous lire exactement cet avis juridique interne. Il ressort de la jurisprudence de la cour constitutionnelle et du conseil d'état la faculté d'a poser des affiches de l'exercice de la liberté d'Expression et d'opinion qui est garanti tant par la constitution que par des conventions internationales que l'état belge s'est engagé à respecter. Ça, c'est le pact international relatif au droit civil et politiques, conclu à New York le seize décembre soixante-six et et convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales ciné à Rome le quatre novembre 1950. La liberté de expression constitue l'Un des fondements essentiel d'une société démocratique. Elle vaut non seulement pour les informations ou idées accueilli avec faveur ou considérées comme inoffensive ou indifférentes, mais également aussi pour celles qui choquent, inquiète ou heurt l'état ou une fraction quelconque de la population deux. L'exercice de cette liberté n'étant toutefois pas absolu, il peut être limité par des mesures temporaires de police administrative prises par l'autorité pour autant que de telles mesures soient proportionnées, proportionnée et juste, fié par la nécessité d'assurer la sauvegarde de l'ordre public et des droits. D'autre oui, tel est le cas de l'interdiction de l'affichage à d'autres endroits que ceux qui sont désignés par les autorités communales ou de l'affichage subordonné à l'autorisation préalable écrite de

l'usager ou propriétaire des lieux qui répondent à la nécessité d'éviter les nuisances environnementales et les atteintes aux droits de propriété qui seraient engendrées par de l'affichage illimité sur le domaine public ou les propriétés privées trois. Par contre, par un arrêt du onze avril 2024, le conseil d'état a décidé que si les règlements de police des conseils communaux ne doivent pas être modifiés, moi, motivés formellement, les obligations ou interdictions qu'ils éduquent doivent reposer sur des motifs visé par l'article 135, paragraphe deux, de la nouvelle loi communale; que cet exigeante exigence doit être comprise avec une rigueur particulière lorsque l'autorité intervient pour limiter la liberté d'Expression des opinions et préférence politique en période électeur, d'une manière qui peut éventuellement défavoriser certains candidats. Quand l'espèce aucune considération concrète d'ordre public matériel n'est avancé par la partie adverse pour justifier pourquoi l'affichage sur les balcons est interdit, au contraire de l'affichage et leurs sur les autres éléments de façade, telle que les vitrines, les fenêtres, les portes ou les murs, lesquelles ne sont pas visés par le règlement attaqué, quoiqu'on dise la partie adverse qu'aucune considération de cette nature n'apparaît non plus comme manifeste; que ni les atteintes possibles à la propreté publique ni le risque d'altercation ne sont plus élevés pour ce mode de propagande d'électro que pour les autres; que l'Interdiction générale de tout affichage électoral sur les balcons est disproportionné par rapport au risque d'accident causés par des dispositifs d'affichage mal fixés puisque, comme lundi, la partie adverse elle-même, son règlement général de police se limite à prohibé, en son article 27, la position d'affiche à tout en droit de l'espace public sans en avoir reçu l'autorisation de l'autorité compétente ou du propriétaire des lieux; que la seconde condition prévue par cet article et au que le pro propriétaire d'Un lieu privé, par exemple d'Un immeuble pourvu d'Un balcon, peut y apposer, oui, laisser à poser des affiches sans que la partie adverse n'estime cette pratique dangereuse en dehors, en dehors de la période de campagne électorale; qu'il ressort prima facie de ces considérations que l'Interdiction non par la le deux aligné à deux de l'Acte attaqué, ne repose pas sur des motifs d'ordre public matériel suffisant à la rendre légalement admission cernent le projet de règlement. De police visant à palier la pollution visuelle et les nuisances environnementale générés par l'affichage le lectorat que vous nous transmettez, c'est le service juridique qui parle. Bien sûr, celui ci se donne pour objectif de répondre à l'affichage massif qui, durant la dernière campagne électorale, est apparu comme un mode d'affirmation identitaire des formations politiques, avec pour objectif le ciblage de certains quartiers de la commune. Préambule à souligner: cet objectif repose sur le postulat selon lequel l'affichage des parties ne sert plus vraiment à informer, mais devant davantage une manière pour les candidats de marquer leur territoire, d'indiquer une forme de suprématie sur les, sur leurs adversaires, de sorte que ce projet a pour ambition d'aura dessiner les contours d'une campagne éthique basés sur les débats d'idées empreinte de respect mutuel. En d'autres termes, la préoccupation première du projet de règlement découle de la volonté de canaliser la communication même que les formations politiques souhaitent entretenir à l'égard de certains électeurs ciblés. Accessoirement, le projet évoque des préoccupations connexe, telle que la pollution visuelle liée à la fichage électoral sauvage dans l'espace public, qui ne laissent aucune marge à la liberté de non réception des citoyens, les coûts et les nuisances découlant de la production de papier et la nécessité de garantir la tranquillité des commerçants de la commune et d'éviter la pression et les intimidation dont ils peuvent faire l'objet durant les périodes de campagne électorale. Dans la mesure où la jurisprudence du conseil d'état requiert que les obligations ou interdictions en matière d'affichage électoral repose sur les motifs des motifs visés par l'article 135 deux de la nouvelle loi communale, soit faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifice publique, qui doivent être interprétés avec rigueur, il y a lieu de craindre que l'égalité du projet soit mise en cause avec succès devant le conseil d'état car le but premier du projet, tel qu'il est exprimé dans le préambule, outrepassent

les objectifs énumérés à l'article 135, alinéa deux, de la nouvelle loi communale. D'autre part, l'affichage électoral n'a pas le monopole de nuisance en matière environnementale et les inconvénients évoqués par le projet valent également pour d'autres types d'affichage tel que l'affichage commercial, par exemple, qui n'est pourtant pas visé par le projet. Il est à rappeler que, de manière générale, l'article 38, aligné à deux, du règlement général de police permet l'affichage sans restriction de lieux, pour autant, pour autant qu'il soit autorisé par le gestionnaire des lieux, autorité compétente pour le domaine public ou propriétaires pour les propriétés privées. Les nuisances environnementales pourraient dès lors être perçues comme un prétexte invoquée pour tenter de justifier la restriction imposées par le projet, d'autant qu'elle n'apparaissent pas reposer sur des motifs d'ordre public matériel suffisant. Pour ces raisons, le projet de règlement dans son ensemble pourrait être jugé comme constituant une atteinte disproportionnée à la liberté d'Expression et d'opinion cinq. Plus particulièrement, quant à la question relative à l'interdiction faite au commerçant de coller des affiches électorales sur leur vitrines, il est à constater que l'article quatre, relatif à l'affichage en dehors des panneaux électoraux communaux, contient deux paragraphes trois et quatre rédigés comme suis comme suis des bâtiments privés. Il est interdit d'imposer des affiches électorales ou autres supports de propagande électorale sur les façades des propriétés, les biens privées, exception faite des balcons, pour peu que le dispositif qui sont accrochés soit solidement arrimé, la face extérieure des fenêtres ou toute autre partie d'une construction située à fond de rue ou en bordure de la voie publique. Par dérogation à la alinéa précédent, les affiches à poser sur des structures solides, installer dans des zones de recul ou sur des terrains non battus, non bâtis, sont autorisées. Concernant les commerces, il est interdit d'imposer des affiches électorales ou autres supports de propagande électoral visible à partir de la voie voie publique, sur les façades d'établissement commerçant; deux les terrasses d'établissement commerçant; trois, les vitrines, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'établissement commerçant. Tout comme dans le cadre de figure qui a donné lieu à la décision du conseil d'état cité ci-dessus, les interdictions instaurées dans le projet ne sont aucunement justifiées par des motifs d'ordre public, matériel suffisant visé par l'article 135, alinéa deux, de la nouvelle loi communale. Les particuliers, qu'ils soient commerçants ou non, doivent pouvoir se prévaloir de la liberté de expression et d'opinion pour choisir de placer ou de laisser placer des affiches électorales sur ou dans leur bien privé: façade, vitrine, terrasse, balcon. Les motivations poursuivies par le projet ne peuvent également justifier qu'ils le soient interdits d'exercer ce droit. Il est par ailleurs totalement incohérent de refuser l'exercice d'Un tel droit sur les façades, les fenêtres, les terrasses, les vitrines et de l'accepter sur des balcons et des terrains non battus, non bâti. En conclusion, il est estimé que le projet de règlement de police qui a été soumis constitue une atteinte illégale à l'exercice de la liberté d'Expression et d'opinion et contrevient à la jurisprudence de la cour constitutionnelle et du conseil d'état tel qu'évoqué ci-dessus. Je tiens aussi à souligner qu'à scrbr qu'ils ont dû rebrousser chemin parce qu'ils avaient interdit l'installation des. Bah oui, mais c'est parce que ça a été attaqué, je suppose aussi parce que les bah, c'est un peu plus cher que les affiches.

Moi, je voudrais juste, après vous avoir tous entendu, marquer deux choses. La première, c'est que c'est un peu une surprise pour moi de découvrir qu'il ya autant d'amendements et autant de de de version qui peuvent être débattus sur ce sujet. Je pense que si c'est le cas, il y a effectivement lieu de que tous les chefs de groupe se mettent ensemble pour essayer de produire un texte unique. Ma deuxième remarque, il s'agit de la question des coûts. On a passé l'essentiel de notre temps ici ce soir, à parler du budget, parler du fait qu'on n'a pas assez d'agents communaux, à parler du fait qu'on a énormément de lutte contre, effectivement, une série de nuisances, et je pense notamment au dépôt clandestin. Et, franchement, le fait de devoir construire des panneaux supplémentaires et de devoir leur trouver un lieu, c'est déjà très

compliqué dans Molenbeek, mais ça a un coût en termes d'allocation de nos, de nos ressources humaines. Quand au fait d'aller contrôler dans l'ensemble des petits commerces, cette règle est de surcharger l'administration avec des courriers, des amendes, etc pour un règlement qu'ici je comprends bien, après ce que mon collègue a Lu, pourrait être attaqué à tout va. Très sincèrement, je, moi, je ne suis pas en faveur de d'en faire une priorité aujourd'hui. Je ne pense pas que c'est raisonnable. Je vois qu'il ya une certaine dose d'agressivité dans la salle sur ce thème. Je, j'ai un peu de mal à le comprendre, mais c'est pas grave. Je vois que deux personnes ont demandé la parole: monsieur nous et monsieur milice. Monsieur nous!

Merci merci, madame la présidente, plusieurs éléments, si vous le permettez. D'abord le chemin des affaires juridiques fait référence à un recours devant le conseil d'état concernant une plainte déposée suite à un règlement commun à la scarabée, qui visait interdire les panneaux, les bâches sur les balcons, d'ailleurs dans dans le la qui viennent faire en relisant des bris, parce qu'il fait surtout des copies collés, qu'il qu'il a juste à poser, il y a des passages où, justement, il y a matière à justifier cette interdiction. Premier élément, deuxième élément, je pense que le président, monsieur Didier Mélis, vous avez vous aussi eu une analyse d'Un constitue constitutionnalité. Ce serait peut être intéressant de le partager avec nous aussi au sein de ce conseil communal, pour qu'on sache un peu, parce que si vous avez une analyse juridique, a été demandé nos services au sein de la commune. Je veux pas remettre en question leur compétence, mais il s'avère qu'en plusieurs prises à-côté de la plaque, ce serait intéressant. Ce serait intéressant d'avoir un avis extérieur pour pouvoir se positionner. La liberté, effectivement, juis les commerçants, je roi qu'Elle doit pas être remise en question. Mais si vous, vous auriez, madame la présidente, entendu les différentes interventions. On a parlé de contraintes, de menaces, on a parlé de problèmes sanitaires, de sécurité alimentaire. Oui, visiblement, vous en foutez, ça vous intéresse pas ce que je dis. Et pour toutes ces raisons là, je pense qu'il est intéressant de pouvoir soutenir cette motion. S'il ya un amendement qu'on pourrait ajouter, mais on pourrait le faire lui, simplement, celui que vous venez de contester à l'instant en disant que nous n'avons pas le, le personne, ni ni les moyens pour doubler les, les, les, les panneaux électoraux. Si vous avez des problèmes pour pouvoir identifier les emplacements, je peux vous aider, vous proposer quelques uns. Il y en a pas mal dans la commune. Nous avons une commune assez, assez, assez étendue pour pouvoir trouver des endroits stratégiques. Ça coûterait beaucoup moins cher que la pollution que ça engendre, que les tensions que ça engendre et et que les problèmes. Et je peux vous dire: vous n'avez même pas besoin d'envoyer le moindre inspecteur pour faire constater les, les, les, les commerçants seront soulagés de cette mesure, parce qu'ils en aura le bol de se faire harceler, de se faire embêter, de se faire menacer, comme c'est le cas de certains. Et je pense qu'ici ça nous permettrait de passer dans une aire, une aire de liberté pour les commerçants et surtout, de faire reculer cette pollution visuelle et cette pollution tout court. Merci pour votre écoute.

Monsieur mélisse.

Merci, madame la présidente, un premier constat, c'est que je pense qu'une série juridique de la commune, qui a certainement fait un travail de recherche exemplaire, à analyser les considérants de précédents qui n'avaient pas déjà été revus et revus et corrigés, et se basent sur des considérants qui qui n'en sont plus. Effectivement, puisque les considérants ne parlent que d'intérêt effectivement, au niveau de la commune, non pas de mettre une famille ou une autre en place, mais bien d'intérêt de protection des commerçants en et d'éviter tout débordement et toute pression sur les commerçants. C'est le seul et intérêt qui est poursuivi, et non pas uniquement de la pollution ou encore de la pollution et de la perte de papier, d'affiches et autres. Ce sont bien les seuls intérêts qui sont recherchés dans cette motion aujourd'hui pour éviter

toute pression sur les commerçants. Deux, la motion, effectivement, ne n'interdit pas les affichages sur les balcons, et j'entends bien mes collègues qui demandent qu'on étend effectivement cette possibilité aux panneaux de type et voir même, pourquoi pas, de panneaux de type numérique sur les balcons ou sur les vitres d'appartement privé, puisque ça, effectivement, ça a aucun, ça, ça ne crée aucun débordement. Je ne parle pas des affichages des bâches qui sont réglés par le règlement général de police, article trente-huit et et qui ne disent pas que qu'il s'agit d'une autorisation de l'autorité communale ou du propriétaire, mais bien de l'autorité communale et du propriétaire pour mettre des affiches extérieures et de bâche sur les façades ou encore sur les, les, les balcons. Au jour d'aujourd'hui nous avons toujours ferme les yeux sur ce type de pratiques, sur les au niveau des privés, parce que je pense que c'est de bonne loi de laisser encore les particuliers, dans leur privé, afficher ce type de bah, même si nous sommes en 2024. Effectivement, et comme nous disait très bien mon collègue, nous sommes dans une une société trois point zéro et et plus, une société de 1950 puisque, si j'ai bien-vu, ils sont remontés jusqu'à 1950 pour se retrouver avec un article de loi. Je dispose d'un avis, d'Un avis d'un bureau d'avocat constitutionnalité qui a donné un avis éclairé et qui a permis de réécrire les considérants qui ont été même relu encore. Au-delà de cela, il a relevé que ça pouvait être, dans certains cas, éventuellement risqué de faire une, une, comment dire une, une action en justice devant le conseil d'état mais que nous sommes bien à la recherche de la protection des, des commerces, de la protection des citoyens pour éviter tout débordement, et qu'effectivement elle a tout lieu d'être merci.

Monsieur vous fera cache.

Merci, madame la présidente, merci, monsieur Jean, pour la vie juridique, qui va dans le sens de ce qu'on avait dit déjà dans le passé. Vous savez, j'ai j'ai décidé, à un moment donné, quand j'étais étudiante, de faire des études, en partie de droit à finalité, droit et liberté fondamentale. Et en droit et liberté fondamentale, vous avez des droits absolu. Et puis vous avez des droits interrogeable. Les droits absolu, on ne peut pas les attaquer. C'est le droit à la vie, par exemple le droit à la non torture. Et puis, vous avez ce qu'on appelle des droits déroge able. Monsieur Jean les a bien expliqué: la liberté d'Expression par exemple, la liberté d'association c'est-à-dire que si, à risque d'ordre de trouble à l'ordre public, on peut y déroger. L'exemple c'est quand un bourgmestre prend un arrêté de police, quand l'extrême droite vient un événement, il y a clairement un risque de trouble à l'ordre public. Ici, on parle d'affiche à l'intérieur d'Un immeuble, on porte atteinte à la liberté d'Expression quelle est la raison? Je ne comprends pas la raison pour interdire. C'est incompréhensible. Et par ailleurs, il faut savoir aussi autre chose. Moi, je vous dis: ce texte va être attaqué et on sera encore, on va rire de nous. Encore une fois, on va rire de nous, et il faut le dire clairement à nos commerçants ce soir. Si ce texte est voté et s'il a appliqué, ils auront tous des amendes. Oui, bien sûr, ils sont propriétaires de chez-eux et moi, je demande de revenir à la raison et d'éventuellement parce que vous remettez en cause la vie. Tu me permets de terminer, s'il te plaît.

Monsieur canons, vous n'avez pas la parole. Je vous rappelle, à l'article dix du règlement: vous n'avez pas la parole et vous laissez les autres parler. Et sinon je le noterais au pv. Monsieur Bach, allez!

Encore une une chose, c'est que certains remettent en doute, très souvent le service juridique. Mais respectons un peu les fonctionnaires. Ils sont neutres. Les fonctionnaires le le cabinet que tu cites, Didier, probablement qu'ils ont des intérêts partisans, peut être qu'ils veulent, qu'ils veulent peut être aller en justice. J'en sais rien. Je dis juste que j'ai tendance à croire, j'aurais plutôt tendance, j'aurais tendance à voir le j'aurais tendance à croire dessus.

Je voudrais que ce soit noté. S'il vous plaît, au pv interrompre rit de son collègue. Allez y, notez le. C'est un trouble et à un moment donné, à force de troubler l'ordre il y aura des conséquences.

Écoutez, moi, j'aurais tendance, j'aurais tendance, monsieur, monsieur, bah, j'aurais tendance à croire les fonctionnaires d'accord plutôt qu'une firme privée. Et moi, ce que je demande éventuellement pourrait poser la question à la tutelle pour avoir un avis sur ce sujet. Là, avant de voter maintenant, vous voulez aller dans l'illégalité! Allez y!

S'il vous plaît, moi, ce que j'ai bien noté avec intérêt, c'est qu'il ya au moins trois sources d'amendements et puis, il y a avis juridique contre avis juridique. Moi, je vous propose quand même, les chefs de groupe, de vous voir et d'essayer de vous mettre d'accord d'abord avant qu'on puisse passer à un vote sur un texte, quel qu'il soit, parce qu'il faut aussi dire que je n'ai pas d'amendement écrit devant moi, et je n'ai rien qui soit vraiment comment que je puisse soumettre à un vote aujourd'hui de ce côté là, pour que ce débat ne prenne pas toute la place de ce qui nous reste de soirée. Et j'espère que ces cours, je voudrais vous demander de, peut être vous mettre dans la pièce d'à côté et, en attendant, et en attendant, je voudrais qu'on puisse écouter, je pense, un conseiller qui ne va pas participer à vos débat sur ce sujet là, par exemple, monsieur bouzid, pour son interpellation sur le cimetièrè multiconfessionnel. Je voudrais maintenant que vous vous réunissez à-côté pour terminer ce travail là et ensuite que nous entendions pendant ce temps, monsieur lui dit: monsieur bouside, je vous en prie, c'est vous qui avez la parole, allez y, allez y! Est-ce qu'on peut donner la parole à monsieur bouzid? S'il vous plaît, mais je pense que vous serez intéressé de travailler avec leur émotion. Non, vous avez voulu vous même prendre place dans ce débat. J'ai mais je suis désolé, et moi, je n'ai rien devant moi, rien du tout. Je n'ai rien et, par contre, j'ai bien entendu tous vos débat et vous avez chacun dit plusieurs amendements. Est-ce que je pourrais avoir, s'il vous plaît, la parole à monsieur bouzid et je voudrais que les autres qui veulent encore discuter de l'émotion aillent à l'extérieur merci. Monsieur bouzid, allez y, attendez, on a un problème technique. Est-ce qu'on peut d'abord prendre madame Adi tout en disant: madame a dit que j'en suis vraiment infiniment désolé? Mais le chemin de la mobilité n'étant pas là, je vais voir si j'ai quelque chose à vous répondre. Madame a dit: je suis infiniment désolé, mais les chemins m'a pas transmis ces notes sur ce dossier. Je suis incapable. Normalement, il était censé être, il est pas là. Je suis incapable de vous répondre. Je suis vraiment désolé. Je vous remercie beaucoup. Je propose à madame eveau de poser sa question sur les troubles autour de la résidence, le château.

Ok donc, j'interpelle concernant les troubles qui se passent à la résidence: le château sept, onze boulevard met oui, 30, troubles de voisinage et problèmes.

Attendez juste un instant: s'il vous plaît, parce qu'on est fort dérangé par le bruit. Est-ce qu'on peut demander de fermer la porte là-bas? S'il vous plaît, est-ce qu'on peut laisser? Madame va parler? S'il vous plaît, madame, vous allez y.

Ce quartier est lourdement impacté par deux décisions: l'agrandissement de la plaine de jeux, juste le dring et surtout le changement du double arrêt de bus articulé devant les meubles, qui provoque incident et accident. Cet arrêt a été déplacé de deux cents mètres du dégagement de la circulation un peu plus haut, auprès de la place de Baston, pour la partie rétrécit du boulevard ouimet. Oui, après le Carrefour, après l'avenue du château, devant l'entrée du neuf, onze boulevard met oui ou depuis 2008, le boulevard oui. La bande la plus large du boulevard a été réduit d'Un gros maître pour avoir exactement la largeur d'Un bus. Hors tout, le bus ne peut se dégager de l'arrêt qu'en dépassant la ligne discontinue empêchant les véhicules de circuler sur la

bande voisine et en bloquant la circulation du Carrefour. Conséquences: des accrochages impliquants parfois plusieurs voitures et le bus. Les passagers du bus déboulent sur la piste cyclable, parce que ce n'est pas du tout aménagé pour ça, ce qui provoque des nuisances aux cyclistes et autres usagers et des chutes. Certains traversent le Carrefour au rouge en voyant arriver le bus et sont mis en danger à cause de lui. Les jeunes élèves de sixième, athlétique et école qui s'y trouvent se font choper par les policiers et le vélo rapide et se voient infliger des amendes. Il y a, il y a des accrochages. Les enseignants reçoivent des plaintes, des incivilités et déplorent eux-mêmes ce changement d'arrêt et les problèmes qu'ils posent. Les altérations sont devenues courantes, stressent les riverains, comme les interventions régulières de la police et les ambulances. Il y a d'ailleurs un jeune qui a été poursuivi en train. Le bus a été poursuivi par des trottinettes qui ont sorti un jeune du bus et qu'ils l'ont tabassé devant chez eux. Ils étaient assez impressionnés, ces deux résidents qui se sont interposés pour protéger l'enfant c'est un gamin quatorze ans. La résidence et ses abords servent d'abri bus pour aller, de lieu de rencontre et de consommation, les marges de leur entrée de banc empêchant les résidents de servir de la rampe et en cas de pluie. C'est même leur Hall qui sert de d'abri bus. L'encrassement des lieux est constant par des déchets, du matériel de drogues, de l'urine dans leur jardin, leur fontaine, leurs communs, les fenêtres, même dans les escaliers, devenu dangereux. Certains piquenique dans leur parc en laissant le résidu. Les coûts du nettoyage leur incombent, ainsi que les poubelles, évidemment, et les rendent finalement doublement victimisés. Les remarques des propriétaires à ces envahisseurs sans scrupules, leur font endurer des insultes de crachat et des menaces. C'est parfois sur des personnes âgées. La notion de propriété privée, manifestement, n'est plus connue ni admise. Certaines personnes moins solides n'osent plus sortir de chez-elle, ce qui amène à un isolement. Le passage dans cette zone est dangereux pour elle et les autres. L'usage des bancs publics, il faut pas oublier, on peut les oublier. Des grands chiens sont laissés en liberté, bien sûr, sablières et autres, le petit chien tenu en laisse et provoque des chutes de personnes. La police, d'ailleurs a été appelée en février et à quadriller le parc et un des policiers aurait même été attaqué par un de ses chiens agressifs. La place de jeux, le parc, n'étant pas fermé, des cris d'enfants souvent sans surveillance, empêchent d'endormir jusque 23 heures et plus. Et en même temps, il y a les odeurs et autres nuisances odorantes qui leur vont profiter. Des odeurs nous abondent jusqu'aux étages. Si les fenêtres sont ouvertes, les 30 nettes sont imposées, un bon donné devant l'entrée de la résidence, qui rend les abords dangereux pour la sortie des bus et pour les résidents. Les riverains n'en peuvent plus de cette insécurité permanente. La ministre de la mobilité leur a répondu qu'Elle n'était pas au courant de nuisances que cette décision provoquait et qu'Elle va se renseigner, qu'il y a une pétition qui tourne depuis des mois et que l'après en a déjà fait écho, à se demander s'il y a encore des décideurs, en raison en région bruxelloise, qui réfléchissent aux conséquences de telles actes. Dans le boulevard, véritable auto urbaine, d'entrer dans la région où est concentré le trafic de toutes les rues adjacentes, et ce ici, sans concertation avec les citoyens, qu'ils impactent? Pourquoi la classe moyenne, maltraitée, pauvre, risquée, insultée plus de ses que de quitter Bruxelles? Pensez vous, en tout cas, dans cette résidence aussi, dans la valeur des biens diminue. Beaucoup y pensent. Mes questions: pourquoi que les gardiens de la paix avaient été promis par vous? Madame le ministre, les riverains n'en ont pas vu combien il y a eu de sanctions administratives. Si les enfants ont évidemment besoin de jour et la nuit, les gens ont aussi besoin de dormir. Envisagez vous, comme dans les autres parcs, un grillage et des heures de fermeture? Pourquoi ce changement d'arrêts de bus at il été initié sans aucune concertation avec les riverains, l'accord de la commune at il été sollicité pour entraver la circulation? Là aussi, pourquoi les articles du règlement ne pas au bout de pas cités ci-dessous? J'avais mis le 25, 25, 25, six, dont il pas été respecté. Une pétition a été remise au secrétariat communal pour le précédent conseil, avec une demande d'interpellation citoyenne de ces riverains, refusé à cause de la nouvelle loi

communale instituant des délais à cause des élections. Qu'avez vous mis en œuvre pour malgré tout rassurer ces personnes? Ou que prévoyez vous comment sont répercutées vers la ministre de la mobilité et vous même, les constats du policier de quartier, de la police face à ces multiples nuisances et accidents, pour que la mine de la mobilité, en reconnaissant l'absence de concertation, puisse encore faire une réponse si surréalistes et que rien ne soit mis en place pour y remédier depuis des mois? Je vous remercie.

Merci beaucoup. Il y a, il y a deux sujets dans votre intervention. En tout cas, j'ai apprécié l'habileté avec laquelle vous avez soudoyés nos techniciens pour ne pas avoir de timer, parce qu'en même temps, vous avez fait l'interpellation la plus longue de la législature. C'est bien joué. Mais écoutez, il y a deux sujets. Il y a le sujet, d'abord de la plaine de jeux et de ce qui se passe la nuit, etc, et puis il y a le sujet de abribus et du changement d'abribus sur abribus. On avait quand même déjà discuté énormément. Je vais juste répéter ce qu'on avait déjà dit, c'est-à-dire que la région a pris cette décision sans nous. Nous n'avons rien eu à dire, nous avons respecté, c'était trop tard et nous n'avons rien à dire, parce qu'effectivement les investissements ont été faits, l'abri buse et autre. Une autre question pour laquelle je n'ai pas grand chose à vous dire, c'est sur le la pétition remise au secrétariat communal. Je ne sais pas. Et madame la secrétaire ne sais pas non plus. Il y a quelque chose, j'ai pas vraiment de réponse. Moi, je peux juste vous dire que c'est un sujet sur lequel j'ai reçu des citoyens du de l'immeuble il y a déjà assez longtemps, il yaà peu près deux mois, je pense, peut être même trois, et et et où je les ai écouté et on a mis en œuvre une série de choses suite à cette rencontre. Ça, c'est ok. Après, je vais sur le sujet plutôt de de l'arrière et non seulement j'ai eu des réponses des gardiens, mais j'ai également eu des réponses de la police pour faire le point avec vous. D'abord en ce qui concerne les gardiens, bien sûr, les gardiens se sont rendus sur place, des gardiens ont procédé à plusieurs opérations de sensibilisation vis-à-vis des propriétaires de chiens, vis-à-vis des jeunes présent sur le site, et il faut aussi souligner que le service des gardiens n'a pas vraiment pu constater d'une maison spécifique ou de phénomènes spécifiques aux abords de l'aire de jeu. Mais ça, c'est les gardiens, les gardiens, ils travaillent en journée, ça, c'est les gardiens. En ce qui concerne les sanctions administratives, ici, je vois qu'on m'a répondu sur l'ensemble des sanctions de la commune. Je pense que c'était pas votre question, mais je pense pas qu'il ya eu beaucoup de sanctions administratives, vu le rapport des gardiens qui dit: en gros, on a fait de la sensibilisation et on n'a pas grand chose de bien croustillant à raconter. Ensuite, en ce qui concerne les enfants qui ont besoin de jouer, là, je vais aller sur le rapport police. Le rapport police, au début de cette année, depuis six mois, sur de janvier 2024 maintenant, a enregistré six fiches qui correspondent à ce lieu, et il y en a une qui correspond à une intervention sur un SDF qui avait pris abris dans le au d'entrée et qui sont venus chercher, qu'ils ont mis dehors, entre guillemets, et puis sinon, il y a deux fiches, pardon, attendez que je me trompe pas. Il y a, c'est ça, il y a une fiche: le SDF dans le hall d'entrée il y a une fiche qui concernait une exagérations d'une personne qui se trouvait dans le club ok dring! Et sur la terrasse du stade et qui était une personne qui était en lien avec le club. Et puis, il reste quatre fiches. Sur les quatre fiches, c'était des tapage Nocturne et seul deux personnes, seules deux fiches concerne le fait que des personnes étaient trouvés sur place et la patrouille a pu faire quelque chose. Ça, c'est le nombre de faits et le nombre de choses qui se sont passées. Par ailleurs, il y a eu un vol d'en habitation boulevard Louis, met huit, onze, c'est un vol de deux vélos. Il y a eu une dégradation de containers avenue du château, un. Il y a eu, sur le segment du mti qui est entre château et le service des plantations, deux véhicules qui ont été effraction aive de vol. Ça, c'est ce qu'on trouve sur cet endroit. Ça veut dire qu'on n'a pas trouvé de drogue dans cet endroit à aucun moment. Ça, c'est la réalité de ce que de ce que nos policiers ont trouvé. Et je dois vous dire aussi qu'à ma demande, les lieux ont fait l'objet de passage régulier par les patrouilles proactifs. C'est un site qu'on

a désigné comme devant faire l'objet de passage des patrouilles proactives et que, durant ces passages des patrouilles proactives, on n'a pas trouvé grand chose non plus. Il n'y a pas eu de présence de jeunes occasionnant du tapage, des ordres ou des troubles qui est noté lors du passage de ces patrouilles. Je pense qu'il ya certainement des personnes qui sont inquiètes, mais, je crois, toutes les personnes que vous avez entendu. C'est pas la question. C'est qu'en termes de de fait qui peuvent être répréhensible et pour lesquels nos services auraient été mobilisés, le constat, vous l'avez il est extrêmement complet, il est précis, je peux pas en faire un autre et chaque fois que c'était nécessaire, évidemment, les pv ont été établies et les recherches ont été mises en action et, je le répète, les patrouilles proactives sont toujours actives. C'était un endroit où sont envoyés nos patrouilles de manière proactive et je pense qu'à ce stade, on ne peut pas faire beaucoup plus par rapport à la situation. Allez y, vous pouvez reprendre la parole, bien sûr. Merci beaucoup.

Merci pour vos réponses. De toute façon, ça rassure plus ou moins, sauf que je peux vous montrer les photos du matériel de drogue qui était trouvé dans les résidences et dans dans leur jardin. Je peux vous montrer des photos d'accident on voit des voitures emboutie avec, avec le bus qui travaille. J'ai toutes les photos ici, si vous voulez, peut être pas aujourd'hui, mais je peux vous les montrer. Je suis assez surprise que même même les actions, même ce jeune qui a été tabassé, ça ne pas repris dans dans le détail. C'est incroyable qu'on a dû appeler l'ambulance c'est pas, c'est pas rien, il était, c'est l'ambulancier normalement, oui.

C'est peut être une question d'adresse c'était exactement cette adresse là.

C'était à l'armée bus. Ils l'ont sorti du bus et ils l'ont avancé juste devant.

Je vais le signaler. Je peux que vous lire ce que la police m'a m'a répondu. On a transmis vos questions et c'est ce qui m'ont répondu. Je peux pas dire les choses.

Remarquez que ce que vous dites, ça correspond à la réponse de la ministre. Mais comment se fait il que la ministre remarquer que j'ai posé la question au conseil de police aussi pour savoir si les informations sur les accidents étaient répercutées? Apparemment, même même chez-vous, ça ne l'est pas. C'est un peu inquiétant.

Monsieur midi, c'est ce que vous voulez bien m'apporter votre texte, avec les changements que vous avez apporté avec votre, je sais pas où rapporter ça et ça me gêne beaucoup. Mais oui, mais j'ai pas le bon texte, je pense. Je voudrais que vous me le donniez, s'il vous plaît. Ça m'est égal. Je voudrais juste pouvoir comprendre exactement ce que ceci signifie. Est-ce que je peux proposer à monsieur bouside de poser sa question? Nous sommes prêts pour y répondre. Allez y!

Oui.

Oui, on fait pas.

Monsieur le bouzid, il vous faut demander la parole. Vous l'avez allez!

Merci, madame la présidente, de 2002, l'intercommunale innovation ouvrit le cimetièrè multi.

Et ça, j'ai désormais un des plus importants de payer. Sa mission est de permettre à nos concitoyens de toute confession de pouvoir enterrer leurs proches.

Oui leur fois et à proximité de.

De leur lieu de vie, c'est une tâche extrêmement importante pour notre région. Plutôt, douze communes sont associées dans la notre moulin banjo. Pourtant, depuis plusieurs années, les pouvoirs publics sont interpellés. La saturation est proche. Aujourd'hui, il semblerait qu'il ne reste plus que quelques mois. Le bec, l'ancien directeur du cimetière multiconfessionnel 25, plus personne pour être enterré de ces, de ces restantes est terme par an. Il leur reste environ un an, voire un an et demi, avant de se retrouver dans l'impasse ce cela fait des années que les responsables tient, tire la sonnette d'alarme mais aucune solution ensemble en vue. Et le temps presse. C'est pourquoi de citoyens responsables réagissent en faisant signer.

Vivement, une pétition. Mes questions sont simples: que vous.

Que fait la commune pour résoudre ce problème? Quels sont les perspectives concrètes? Elle reste environ un an, voire un an et demi, avant de se retrouver dans l'impasse merci, madame.

C'est madame semence, qui est officier de l'état civil actuellement et en charge du cimetière, qui va vous répondre.

Monsieur lui dit: il existe un avant-projet d'ordonnance proposé par le ministre des bruxellois des pouvoirs locaux, qui vise à résoudre le problème de la saturation des espaces disponibles dans les cimetières multiconfessionnel. Ainsi, c'est avant-projet stipule, à l'article trois que chaque cimetière doit disposer d'une parcelle respectant les rites funéraires des différentes religions et philosophies reconnues. Le choix d'être enterré dans cette parcelle doit être, quelle, exprimé par le défi ou par la personne responsable des funérailles. Si le cimetière n'a plus de place disponible, la commune peut demander à l'intercommunale d'innovation d'aménager un nouvel espace pour sur le terrain qu'elle possède, ce qui concerne plus particulièrement le cimetière de molenbeek. Il est vrai que aménager des parcelles multi confessionnelles ou des parcelles confessionnelles sera difficile, puisqu'actuellement il n'y a pas, il n'y a plus de zones non utilisées dans le cimetière. Par exemple, pour les rythmes musulmans, il faut une pelouse neutre. Actuellement, il n'y a plus, il n'y a pas de de pelouse qui pourrait accueillir ce rythme. Et d'ailleurs pour les autres rites religieux reconnu, comme les rythmes anglican, catholique, élite, orthodoxe et protestant, ceci aussi des exigences spécifiques. Aujourd'hui, pour le cimetière de molenbeek, il est évidemment très compliqué de pouvoir répondre à cette demande dans un futur proche et si cet avant un projet est adopté, et nous souhaitons évidemment qu'il le soit très rapidement sous la nouvelle législature à Bruxelles, la commune de Molenbeek-Saint-Jean pourra se tourner vers intercommunale d'inhumain tion en invoquant le manque d'espace disponibles dans son cimetière et c'est l'intercommunale qui devra gérer la recherche de nouveau terrain pour créer ces nouvelles parcelles multiconfessionnel.

Monsieur le positi.

Oui, donc, il n'y a pas de solution pour l'instant.

Oui, il n'y a pas de solution pour l'instant mais nous avons encore. La saturation n'arrivera que qu'en dans un an. Ce que nous souhaitons, c'est que cet avant-projet de d'ordonnance soit très rapidement voté et que l'on puisse justement demander à l'intercommunale de chercher de nouveaux terrains, de nouveaux espaces pour pouvoir assurer justement la mise en place de cimetière multiconfessionnel tel qu'il existe aujourd'hui. Mais ce sera à l'intercommunale de chercher de nouveaux, de nouveaux espaces, de nouveau terrain pour se faire.

La demande: elle était déjà faite ou pas encore? Parce que.

Avait, il fallait le temps quand, en 2000, on a ouvert le cimetière de vert. Il fallait attendre deux ans pour que le truc soit réglé au niveau des papiers, niveau d'aménagement et tout.

Mais, je suis convaincu que la que la l'intercommunale prendra ses responsabilités et qu'Elle agira rapidement pour trouver de nouveaux espaces. Évidemment, molenbek est aussi intéressé, mais actuellement, dans le cimetière de molenbeek, il n'y a pas d'espace mais on peut imaginer la création aussi de nouveaux cimetière multiconfessionnel.

Merci à tous les deux, parce que je pense que c'est effectivement merci. Monsieur bouzid, je pense que c'est effectivement un sujet très important pour nos habitants. Donc, je vous remercie d'amener le sujet au conseil communal. Merci beaucoup. Bien, je vous propose qu'on repasse à l'histoire de l'émotion sur l'affichage monsieur milice, je suis vraiment désolé. J'ai quand même encore un petit souci dont je veux vous faire-part. Je viens de prendre connaissance de l'amendement que vous avez à votre propre texte. Je peux constater que nous avons un avis juridique qui est particulièrement défavorable, que le votre même est également, en vérité défavorable pour partie à ce texte et que, par contre, ici, avec l'amendement que vous ajoutez, on pourrait même se retrouver dans une réelle position de danger. Je pense que cet amendement n'est pas bon tel que libellé, puisqu'En réalité, on pourrait imaginer que quelqu'Un, je prends l'exemple de quelqu'Un qui habite au rez-de-chaussée parmi nous, ou d'un commerce quel qu'il soit, pourrait, afin d'éviter l'infraction mettre des panneaux de type sur ces fenêtres. Mais oui, mais c'est bien ce dont il s'agit je comprends, mais c'est du privé. Même un commerce, c'est du privé à un moment donné. Est-ce que je peux demander à tous les conseillers de rester calme sur ce sujet? Je veux juste dire qu'il ya une difficulté de sécurité au rez-de-chaussée. Je pense que vous devriez l'envisager en réalité, mais je suis vraiment désolé. Je pense que si vous cherchez à garantir une meilleure sécurité sur notre territoire, vous devriez vous préoccuper de la question d'avoir des panneaux en v qui sortent du rez-de-chaussée ou que ce soit avec la typologie des bâtiments de notre commune sur certains trottoirs. C'est un vrai problème. Je ne nous vois pas adopter un règlement qui est difficilement, où il y a un problème juridique. Mais ça, à la limite, on peut encore aller au vote. Mais ajouter ceci que ça peut potentiellement être une source de danger, je crois que vous avez un souci.

Non.

C'est quoi la demande du numérique? Parce que moi, je la vois nulle part, celle là? C'est annulé. Aussi, vous vous êtes réunis et, à la fin, qu'est-ce qui reste de vos amendements?

Parce que.

Est-ce qu'on peut vous demander d'utiliser les micros?

Je crois que c'est déjà réglé pour dans les autres règlements, que le truc en trio triangle ne peuvent pas être mis au rez-de-chaussée. Tout simplement. C'est interdit parce que ça bloque ça, ça bloque la circulation. Les panneaux en v sont faits pour être à partir du premier étage. Tu peux rajouter, pour être précis, à partir de la première étage, justement parce que si ça bloque le passage, les gens peuvent shorter contre truc, c'est déjà interdit dans le règlement général de loi.

Le panneau, on veut ne mentionner nulle part dans le règlement général de police, mais c'était pas grave. Écoutez, si je comprends bien, on n'a plus aucun amendement. C'est le texte de base qui est fourni.

Comment être une réponse au souci de la constitution, constitutionnalité, c'est-à-dire la proportionnalité, elle est là. Le législateur a la possibilité de réglementer où et à quelle, à quelle dimension, parce que c'est actuellement déjà le cas. Il y a les bah, au-delà de quatre mètres carrés sont interdits et des choses comme ça. Vous avez le droit. Vous dites: ok, il y a possibilité pour chaque personne privée d'afficher une affiche électorale. Ce n'est pas du tout une empreinte ou freiner, ou une entrave sur le droit et sur la liberté, effectivement, de l'affiche on-dit juste que, à cet endroit là, il faut choisir entre l'affichage par exemple, à l'intérieur ou l'affichage sur le balcon avec derrière, derrière la fenêtre ou se lever sur la fenêtre. Il y a justement pour chaque personne, y compris le propriétaire d'Un commerce, d'afficher par la vitrine, mais des autres endroits, oui.

Bien, je pense que ce n'est pas tout à fait correct, mais, monsieur, vous fracas un dernier mot et puis on arrête et on vote.

Mais vous voyez bien que ce débat n'est pas sérieux. Tout le Monde se mêle les pinceaux, tout n'est pas clair. Moi, j'aimerais demander à Didier ton avis juridique privé et que celui ci soit envoyé à l'ensemble des conseillers, si possible. Trois choses encore: on est en démocratie, dans un état droit. Je l'Ai dit, ce texte porte atteinte au droit et liberté fondamentale. Un autre aspect qui n'a pas été abordé, c'est le timing. C'est dangereux de venir avec un texte en pleine campagne électorale. Pourquoi? Parce que venir avec un tel texte risque pour le coup de créer de la tension chez les commerçants qui comprendraient plus rien et ainsi que chez oui? Parce que s'il a appliqué ce texte, le texte dit que si, si c'est écrit, c'est précisé, écoutez!

Excusez moi, c'est bien pour toutes les élections, c'est bien clair dans le.

Elle est très, très clair. C'est même pas l'émotion c'est un règlement, motion, règlement. Et clairement, ce texte est restrictive. Je le dis: les commerçants auront des amendes dès l'application de ce texte. Par conséquent, nous voterons contre et, en tant que conseiller communal, j'utiliserai mes prérogatives pour saisir la tutelle pour avoir un avis. Merci.

Est-ce qu'on peut avoir maintenant le tableau de vote? S'il vous plaît, je pense qu'on a fini le débat. Vous savez, ça a l'air assez évident. Allons y, mais effectivement, ce sera d'application immédiatement. Il n'y a pas de raison qu'il en soit autrement vu le texte et qui est proposé.

Si c'est pour le.

On vote d'abord pour le, pour le, l'amendement de monsieur de bloc, mais excusez moi, ce n'est pas ce qui est écrit. Si vous voulez encore un amendement, il faudrait l'écrire non, mais il n'y a aucune, ya aucune sécurité juridique sur ce texte. Mais ça, c'est autre chose. Sur l'amendement de monsieur de bloc, c'est l'amendement de monsieur de block, amendement à l'article quatre, paragraphe trois. La phase extérieure des fenêtres ou toute autre partie d'une construction située à front de rue ou en bordure de la voie publique, à l'exception des panneaux de type, devient le la troisième belet point de l'article quatre, paragraphe trois. Madame Aubry, est-ce que tout le monde a voté ok? 32 membres ont pris part au vote, 24 on vote oui, neuf ont voté non. L'amendement sera inscrit dans le texte soumis au vote: oui, 33, 24, neuf.

Pardon si je me suis trompé, je voudrais bien maintenant votre sur l'ensemble de la motion telle qu'a mandé. Appel au vote: bien, tout le monde a voté 33 membres présents, 24, huit, neuf, non. J'invite l'ensemble des candidats qui sont dans ce conseil à courir dès demain matin enlever leurs affiches dans les commerces. On continue l'ordre du jour. S'il vous plaît.

Non.

On a maintenant la motion déposée par Ben sala pour un projet pilote de semaines de travail de quatre jours sans diminution de salaire pour le personnel communal de molenbeek. Monsieur Ben Sala, est-ce qu'on peut écouter? Monsieur Ben Sala, s'il vous plaît?

Fini.

C'est je suis en intervention.

Moi, moi, j'ai pas.

Je vous remercie. Madame la présidente, Sir collègue, dans un monde en perpétuelle évolution, où les impératifs économiques cohabitent avec les aspirations légitimes un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, la question de la réduction du temps de travail émerge comme une nécessité urgente. Ainsi, au sein du conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean, la proposition d'Un projet pilote visant à instaurer une semaine de travail de quatre jours sans diminution de salaire pour le personnel communal se pose comme une réponse innovatrice et pragmatique aux défis contemporain. La reconnaissance croissante de l'importance du bien-être des employés comme un moteur de performance et de satisfaction au travail constitue le fondement de cette motion et la semaine de travail de quatre jours est désormais reconnu comme un levier efficace pour améliorer la qualité de vie des travailleurs, réduire le stress et prévenir les risques du burnout. L'épreuve empirique issue d'expérimentation menée à l'échelle internationale confirme les bénéfices tangibles de cette mesure, tant pour les individus que pour les organisations. Par ailleurs, l'initiative s'inscrit dans une perspective de modernisation des pratiques du travail adapté aux réalités économiques et sociales contemporaine, marquée par la digitalisation et la mutation technologique de nos réalités. Je demanderais d'arrêter les reparti, madame la présidente.

Vous avez raison. S'il vous plaît, on écoute. Monsieur Ben Sala, s'il vous plaît, que ceux qui veulent se détendre aillent à l'extérieur merci.

Par ailleurs, l'initiative s'inscrit dans une perspective de modernisation des pratiques de travail adaptées aux réalités économiques et sociales contemporaine, marquée par la digitalisation et la mutation technologique. Dans un contexte où la Belgique fait face à une augmentation structurelle de cas de maladie de longue durée, notamment liée au stress professionnel, l'urgence d'agir pour préserver la santé mentale et physique des travailleurs est indéniable. Enfin, conscient du rôle central des services publics dans la vie quotidienne des citoyens, le conseil communal de moub aspire à garantir la continuité et la qualité des prestations offertes à la population. C'est dans cette optique que s'inscrit la proposition d'Un projet pilote, qui vise non seulement à améliorer le bien-être des employés, mais également à optimiser l'efficacité et la production des services aux citoyens. Ainsi, à travers cette motion, le conseil communal exprime sa volonté d'engager une démarche résolue, résolument tournée vers l'avenir fondée sur le respect des droits des travailleurs, la promotion de la qualité de vie au travail et la recherche constante de l'excellence dans la prestation de service

de la prestation de service public; considérant que l'erreur que l'amélioration du bien-être des employés est une priorité et que la semaine de travail de quatre jours peut significativement contribuer à cette amélioration; considérant les bénéfices prouvés de la réduction du temps de travail, notamment la diminution du stress, la prévention du burnout et l'augmentation de la statistique de la satisfaction au travail; considérant les exemples internationaux européens de réduction du temps de travail, notamment les initiatives de la semaine de quatre jours, qui ont démontré les résultats positifs sur le bien-être des travailleurs et la productivité; considérant que, selon une étude menée en Islande, les essais de cette semaine de quatre jours ont mené à une augmentation du bien-être au travail, une réduction de la fatigue et une productivité maintenue; et améliorer; considérant que, selon une enquête réalisée par l'Université de Cambridge, septante et un pour cent des employés ayant testé la semaine de quatre jours ont signalé une réduction de l'épuisement professionnel et une amélioration de leur qualité de vie; considérant que le projet pourrait également contribuer à la création d'emplois supplémentaires et à la réduction du chômage local par la restriction des heures de travail; considérant que les essais de cette semaine de quatre jours en Nouvelle-Zélande notamment, ont conduit à une augmentation de 20 % de la productivité des employés et à une réduction de 7% de l'absentéisme considérant la nécessité d'adapter les pratiques de travail aux réalités économiques et sociales contemporaines, en particulier dans le contexte de la numérisation et des évolutions technologiques rapides; considérant également que la Belgique connaît une augmentation structurelle du nombre de malades de longues durées, avec plus de cinq cents personnes aujourd'hui, contre 250 en 2008, et que ce chiffre pourrait atteindre près de six cents avant de diminuer légèrement à partir de 2035; considérant que le trouble des troubles mentaux et du comportement concerne près de 104 mille travailleurs, dont 117 mille personnes en burnout ont en ou en dépression, et que les maladies du système ostéo articulaire et des muscles concernent 145 mille personnes; considérant également que l'épuisement professionnel est la dépression à longue durée de longue durée ont augmenté de 46 % entre 2016 et 2022, affectant principalement les travailleurs âgés de 50 à 64 ans, ce qui souligne le besoin d'une réforme pour cette tranche d'âge considérant également que le vieillissement de la population est en lien direct avec ce phénomène et que les femmes sont surreprésentées, pesant plus de deux tiers des personnes en invalidité pour cause d'épuisement professionnel ou de dépression; décide de lancer, tu demandes au collège: décide de lancer, avec une validation de cette motion, un projet pilote de semaines de quatre jours pour: les personnels communaux ou Saint-Jean sans diminution de salaire pour un durée de deux ans; de planifier une phase de préparation de six mois incluant la consultation des partenaires sociaux, syndicats et représentants du personnel, l'évaluation des besoins spécifiques des services communaux et l'élaboration d'un plan de communication; de mettre en œuvre la semaine de travail de quatre jours de manière progressive sur une période de 18 mois avec, avec un suivi régulier des impacts sur la productivité, le bien-être des employés et la qualité des services publics; d'accompagner des équipes de gestion dans l'optimisation de l'organisation du temps de travail en fonction des nouveaux horaires; en fournissant des formations et des ressources nécessaires; de procéder à une évaluation approfondie à la fin de la période pilote; de mesurer le résultat par rapport aux objectifs fixés et de formuler des recommandations pour une éventuelle généralisation de cette mesure; d'informer également régulièrement le conseil communal des progrès et des résultats du projet pilote, en s'assurant que toutes les, tous les parties prenantes, toutes les parties prenantes, soient tenues au courant du développement et des impacts; d'activer les réseaux de quartiers, associations et acteurs économiques pour sensibiliser et informer sur le projet en utilisant des canaux de communication diversifiés, y compris les réseaux sociaux, les publications locales et les réunions communautaires. Je vous remercie.

Monsieur benes.

Dans ta Elodie rupo dot eberg nord, merci, on pose ces ok, il armement deserve oser en mars dans tout, tant de Mans, quand tu es mon ipoc moto, demander dans Olivier of man, c'est une option. Dans un virage en nombre système dit: ouvre voleur verdi prester that mandres tant danser du Blt de dans un ex recours pour demander boot selon marmite de vivre de système est un budgetaire, note de qui un moment elles ont derrière d'exister entre on spécifier internes lavettes vous quand d'être moment ni soit les monaize. Ok, Andre, Prof, proaction monter.

Ça m'étonne pas que la nva contre, ils sont plutôt pour la prolongation de la semaine de travail. Avec le ptb, évidemment, on soutient l'idée de la déduction collective du temps de travail. Moi, je voudrais avoir quelques réponse plus concrètes, parce que j'ai entendu qu'il ya un groupe de travail qui réfléchir concrètement à Sala. J'ai entendu qu'il ya des subsides ou des primes qui sont octroyés. Je sais pas si c'est l'onem ou si c'est un autre service qui octroie. Est-ce que le public peut, a droit d'avoir des compensations par la loi onkelinx, ou c'est seulement le privé deux? Est-ce que vous avez une idée, par exemple, dans certains services ou il y a beaucoup d'absentéisme et dans de court type, qui permettrait peut être de commencer par ce genre de service, où il y a souvent des métiers lourds? Je pense par l'exemple à tout ce qui est propreté, peut être peut être arcadia aussi pour certains, et je pense effectivement les personnes âgées. C'est peut être un groupe cible intéressant pour commencer l'expérience pardon, non! Et puis, je me demande quelle est la, quelles sont les pistes qui sont étudiées, parce qu'il ya différentes formules aujourd'hui, je pense qu'il ya des formules où on augmente le nombre de jours congés payés. Je pense que c'était plutôt Anderlecht qui a résolu ça comme ça, et je pense qu'il ya saint Josse et à Bruxelles ville, c'est plutôt d'une autre façon que c'est résolu. J'aimerais bien savoir les pistes concrètes qui sont sur la table aujourd'hui à mon mec.

Monsieur milice.

Merci, madame présidente, j'entends bien cette notion et bien sûr que je me pose quelques questions. Si, au-delà du bien-être de tout ou employé, de tout ouvrier, qui doit, effectivement, on en parle beaucoup, de passer une semaine de quatre jours après, ça fait une réduction de temps de travail, et où va être, si on maintient les salaires tels quels, pour les personnes qui bénéficient de cette, de cette transition, comment va t on pouvoir faire face au coup supplémentaires engendrés par, effectivement, l'engagement obligatoire de personnes? Même si on peut comprendre que si on travaille que quatre jours, on sera peut être plus efficace au travail? On va quand même pas compenser les les sept h 36 qui seront perdus chaque jour. Et il va y avoir un coup. Moi, je me, je me demandais quand même dans quelle mesure il serait pas intéressant de travailler sur cette notion tous ensemble, chef de groupe, et de faire une réunion à ce sujet pour d'abord s'accorder et voir un petit peu de quelle manière on peut peut être venir avec une notion satisfaisant tout le monde, ou ou quasi tout le monde, et revenir d'ici le mois prochain avec la même motion. Merci.

Merci, monsieur mélis, monsieur solo.

Merci, madame la brouette, effectivement, cette émotion nous soutiendront, mais néanmoins, je trouve aussi qu'il ya que dans la même, dans la même, mais sans que dire que j'ai aussi plusieurs questionnements, effectivement, par rapport à la mise mise en place de ce, de cette réduction de travail par rapport à la commune. Est-ce que, comme d'incertain communes, comme disait mes collègues, est-ce que c'est uniquement pour certains groupes publics cibles en même temps qu'on dit au niveau

des agents communaux? Mais est-ce qu'on peut aussi, effectivement, par exemple, pouvoir faire la même chose au niveau de travail de CPS ou d'autres d'autres services, qui prend un peu de la commune? On est, on nous se rend évidemment, pour pouvoir pouvoir défendre cette réduction du temps de travail. On a toujours défendu en tant qu'écolo mais en même temps, je trouve que, vu que c'est un projet pilote pour me, le mec, et pour que qu'on puisse bien le faire, peut être cette proposition de Didier, en disant: peut être prendre un peu plus de tes, tant, peut être essayons de voir entre nous pour pouvoir avoir peut être un soutien au niveau plus important, au niveau des partis politiques, nous serons pas contre, en tout cas, à cette proposition. Merci.

Monsieur Bouffe kesh!

Merci, madame la présidente, merci, rachid pour ta motion. On voit que tu as travaillé et que tu nous proposes quelque chose qui est important, un sujet très, très important pour les socialistes que nous défendons ici. Il y a des questions qui se posent d'un point de vue financier, d'Un point de vue de l'organisation du travail, des services, etc, et la coutume en général, c'est qu'on se rencontre entre chef de groupe pour travailler sur ce sujet. Là, t'as pas, tu nous as pas envoyé, je pense, de mail pour qu'on puisse discuter. Je propose qu'on puisse se voir, éventuellement pour venir avec un texte, poser des questions aussi à l'administration la faisabilité, les aspects financiers, etc merci.

Oui, moi, je voudrais quand même prendre la parole à ce sujet en tant que personne en charge du personnel et dans notre commune, tout d'abord vous dire, non seulement à titre personnel, mais aussi en tant que membre du parti socialiste, combien cette mesure de réduction, son collective, du temps de travail sans perte de salaire est une mesure importante pour l'avenir de de la planète et des travailleurs. Je pense ensuite, malheureusement, vous dire qu'il ya énormément de freins à ce qu'on puisse aller très vite sur ce type de mesure ici, et je vais vous expliquer pourquoi la ctt, au départ, elle est inventé pour les entreprises qui font des bénéfices et qui peuvent soutenir une autre répartition du travail entre les travailler. Malheureusement, c'est pas vraiment le cas de notre commune. Je vais le synthétiser comme ça. Et puis, il y a un deuxième qui blesse, c'est que la seule expérience de ce type qui a déjà eu lieu dans un service public de manière importante, c'est à saint Josse, à l'initiative des mercier, où ils ont implémenté dans le règlement de travail une RTT avec embauche compensatoires pour les plus de 55 ans. Ça fait déjà maintenant quatre ans, je pense. Il faut savoir cette mesure. Chez-eux, toucher 120 personnes, c'est un petit nombre de personnes par rapport à ce que nous, on a dans la tranche d'âge à molenbeek, et que cette mesure coûtait déjà à l'entrée et je pense qu'au final, l'expérience est avéré encore plus cher: 2 cents 0€ si on la limitait au plus de 55 ans. Et dans une commune beaucoup plus petite que la nôtre, avec 120 travailleurs uniquement qui sont concernés, 2 cents 0€, c'est 1 aventure, à mon avis très intéressante, mais qu'il faut bien calibrer et réfléchir. Et puis, pour finir, ce que je voulais vous dire aussi, c'est que dans les demandes des syndicats depuis le début de la législature, il y a différents groupes de travail qui ont été mis sur pied et le groupe de travail qui tourne aujourd'hui, c'est le groupe de travail qui a très justement aux fins de carrière et qui s'intéresse à la meilleure manière d'organiser le travail des gens qui sont une carrière chez-nous. Certains d'entre vous ont parlé de la thématique des ouvriers avec des métiers pénibles. C'est justement dans ces métiers là qu'on a l'impression que le groupe de travail pourra apporter le plus, en réfléchissant à comment faire pour pouvoir garder ces travailleurs actif et, en même temps, améliorer leur confort de travail. Et c'est un groupe de travail sérieux qui est mené par employeur et organisation syndicale. Pour toutes ces raisons, moi, je pense que c'est un peu prématuré d'aller dans un texte comme celui là. Évidemment, c'est vous le conseil et vous avez tout loisir d'en débattre. Mais je voulais vous apporter ces précisions parce que je pense qu'elles sont

importantes à ce stade. Nous avons discuté du budget aujourd'hui. Vous savez que le groupe de travail existe et moi autant, je soutiens fermement et je le répète, la mesure. J'y crois sincèrement. Dans le futur, avec les gains de productivité à tous les niveaux, il y a évidemment une manière d'organiser le travail qui va pouvoir se faire autrement et qui doit passer par cette mesure de réduction collective du temps de travail avec embauche compensatoire. Mais, pour toutes les raisons que je viens d'évoquer je pense que ce texte est un peu prématuré. Je voulais y travailler, mais je tenais quand même à vous faire-part de ces remarques, monsieur Ben sala.

Je vous remercie. Madame la présidente, je remercie également les différents chefs de groupe et ceux qu'ils le soutiennent et qui l'ont déjà annoncé. J'entends plusieurs choses dans vos remarques et j'entends la difficulté d'imbriquer une nouveauté apportant bien-être assez conséquent au personnel communal au vu de la situation et au vu du budget, qui leur permettra de travailler plus tout en gagnant autant qu'aujourd'hui ce qui les poussera infinie de manière assez Claire, vers des burnout et des maladies de longue durée, et le coût sera beaucoup plus. C'est important. Soyons clair que, comme vous l'avez dit, c'est une mesure qui est également proposée par les socialistes, par les écolos et par tout un tas d'autres parties et je pense, si je ne me rappelle bien, madame la bourgmestre, c'était une mesure que vous avez présenté en 2018 dans votre campagne électorale. Nous sommes quelques années plus tard et, malheureusement, la traçabilité des travaux allant ou visant à apporter une réponse aux aux personnels, du type de la diminution des quatre, la diminution du temps de travail avec le salaire identique, malheureusement, ne pointe pas le bout de son nez. Je suis d'accord pour aller vers vers une petite discussion très chef de groupe. J'accepte la main tendue des différents chefs de groupe pour qu'on puisse pondre un texte qui puisse permettre, in fine, de pouvoir commencer les travaux et le projet pilote, qui sera peut être dénaturé. D'une certaine manière, mon texte sera probablement dénaturé. Je veux bien, mais je veux bien accepter de faire un pas pour pouvoir permettre au personnel de pouvoir envisager un avenir un peu plus, un peu plus, un peu plus correct, pour pouvoir allier vie, vie professionnelle et vie privée. Je pense que nos personnels communales mérite qu'on prenne du temps pour eux, comme ils prennent du temps pour les citoyens et pour les services de manière quotidienne, et je pense que ce serait la moi des choses, crêpe de consommer.

D'accord on fait comme ça. Ok, on fait comme ça.

Oui, oui, oui, je finis. Merci beaucoup. Je vais vous remercie. Madame présidente, rep, mener de cost. Le prix, je comprends, c'est c'est il y a un prix à tout et dans une organisation, il faut savoir-faire des concessions, et ces concessions payent Infiné. Je tenais à le dire. Je vous remercie.

Merci beaucoup, lors du jour appel, l'interpellation de monsieur canon sur l'organisation des étoiles de molenbeek édition 2024. Vous l'avez retiré, pas spécialement, mais je vous remercie franchement. Je me faisais un plaisir de vous répondre à vrai dire, mais c'est pas grave, monsieur Ben Sala, sur le bilan concernant l'utilisation de la scan car et des euros de nouvelle génération, je dois vous dire que je suis vraiment également infiniment désolé, parce que les chevins étant absent, c'est assez compliqué pour moi de vous assurer une réponse correcte. Merci beaucoup. Bien sûr, je vous comprends. On la reporte évidemment toujours avec vous, monsieur Ben sala, la situation de la propreté dans le centre historique, questions écrites. Merci toujours vous, monsieur ben sala, l'impact des travaux publics sur la mobilité à Molenbeek.

Franchement, la responsable.

Aussi, vous faites aussi une question écrite ou quoi? Merci beaucoup? Merci, merci, mener banens concernant la statue du var capone, on écoute. Monsieur non, s'il vous plaît, je sais qu'il est tard. On écoute. Monsieur, bons!

Stabilo molenbeek par capone and ondre etat forme de contre Tom France states Neten wave tout coping le plan des barber, bien de banane, pardon, moment cette bel cal pour des grotte, ce plan brusman beta sonatel truc plate avec fonca Burton museum canal grand brussels stop casino, bien la sto, il se connecte. Molenbeek hors de bilans! Andersen ouvre, ouvre quand notre canal mi public serait certain pour du canal proaction. Brussels est comment? On? On le foyer? Un petit, si on a un start mobile, mon vecteur haden actuel des tweet tenant de petite robe, trop mon sponta engager notre Bilbao lantair! Parle moi bon!

Madame vra.

Je voudrais remercier monsieur pour sa, pour son interpellation. Je suis bien d'accord avec lui et je signerai la pétition.

Moi aussi qui répond au sein du collège, c'est madame Raïs. Je pense bien, écoutez, je pense que tout le collège est d'accord avec vous. On est, on est tous d'accord, c'est parfait, on va signer, on va signer tous. Merci de votre interpellation. Merci beaucoup. Je propose qu'on qu'on continue. S'il vous plaît, on va maintenant maintenant vers monsieur de bloc concernant son interpellation sur la mise en application des décisions prises concernant la prime logement. Allez y!

Je vois qu'il se prépare. On a décidé, je pense, que c'était février, toute une série de choses sur de la communication. Je vois que ça a été communiqué. Est-ce que ça a été communiqué sur l'ensemble de la commune? C'est la première chose de. Il y avait d'autres décisions qui était aussi à décider: le en février, le conseil communal en février, c'est-à-dire de mobiliser, entre autres, des équipes communales pour, par exemple, dans les pharmacies, dans les commerces, affichées l'information sur la prime logement. Finalement, j'ai cru comprendre qu'il ya quand même une une bonne rectification qui a été faite depuis les premières instances et que, si j'ai bien compris, les premiers à remplir les formulaires étaient plutôt dans le haut, mais que ça a été corrigé. Après, est-ce que vous pouvez nous informer un peu sur les les personnes qui, depuis mois, deux mois, sont en train de, finalement, qui ont été informés et qui remplissent leur formulaire? Est-ce que vous pouvez nous informer là-dessus?

Merci beaucoup, c'est les chemins des finances. Monsieur van les, ce qui va vous répondre? Monsieur van le cec, a vous la parole.

Comme ça, tout le monde va le savoir, mais vous savez, on en avait déjà discuté et c'est vrai que, bien que ça a été décidé en février, ça a pris un peu le temps de démarrer, puisqu'il y avait eu un petit cours entre nous. Puis, quand ça a été enfin décidé qu'on faisait un tout de boîte, on a choisi une entreprise et c'est vrai que, apparemment, ils ont quand même une petite difficulté et ils ont quand même, ça a pris presque tout le mois de mai pour distribuer. C'est vrai que j'ai j'avais pas mal d'indicateurs que je communiquais régulièrement dans madame ever et apparemment, ces jours ci, dans notre quartier, en tout cas parce que l'avenue d'état maris n'est pas toujours très bien desservi dans ce genre de trucs. Mais j'ai reçu le document. Leo a reçu le document Toi, j'ai l'impression que maintenant ça, ça a l'air d'être partout. Évidemment, on est en contact. C'est Ivan Paris, ou qui est la responsable de la communication. Je tiens un contact avec elle aussi pour la prévenir. Comme ça, on sait si la personne qui distribue est sérieuse ou pas. Parce que c'est vrai que j'ai eu

quelques retour un peu négatif, ou il y avait parfois, dans la boîte au lait, de deux trucs en français ou pas le Néerlandais, mais mais dans l'ensemble c'est c'est quand même assez bien, assez bien fait. Évidemment, le problème aussi, c'est que on aurait peut être dû remettre sur le document que c'était un rappel, parce que beaucoup de gens pensent que c'est déjà la prime 2024. Ça veut dire que ça demande quand même plus de travail au service. Ou soit, parce que oui, plus de travail, parce que les gens en téléphone, ou les gens carrément, ils envoient. Ça veut dire qu'on doit éviter d'avoir des doublons. Ça, ça demande quand même certains travail. Pour le mois de mai, ils ont quand même eu actuellement 104, vingts demande de nouvelles demandes. C'est pas miraculeux, mais c'est quand même 1 nouveau pourcent, 1 nouveau nombre. Et ici, elle me dit quand même septembre, septembre, doublons en plus, ou sinon à partir de février, mais on n'avait pas encore envoyé les documents. Il y a de nouveau quand même six cents personnes qui ont envoyé des demandes. C'est tout ce que je vois pour le moment. J'ai vu que demain, dans le collège, il y avait une nouvelle vague qui passait. Je n'ai pas, je n'ai pas de nouveau, le nouveau chiffre. Vous donner, si vous voulez, je peux aller revoir dans le fichier, mais c'est plus ou moins les mêmes que la fois passée. Malheureusement, c'est vrai qu'on avait aussi prévu. On avait demandé de faire des affichages, d'aller dans les commerces, mais ça, apparemment, ça n'a pas été fait. En tout cas, j'ai pas eu la réponse du service. Je peux le relancer, mais je crains quand même que ça n'ait pas été fait, la demande. Dans la motion, on avait inscrit aussi la proposition de monsieur lobo, qui était de demander Bruxelles fiscalité, de l'indiquer sur le, sur le la, comme il y avait. Mais ils ont refusé. Maintenant, moi, je cache pas qu'ils refusent vite. Il va falloir remettre quelques arguments et aller les voir. Même si je vais être moins concernées, je vais quand même prendre la peine d'aller les voir pour quand même mettre en marche. Et l'autre c'est vrai qu'on en discute avec monsieur de bloc. On essaierait de quand même aller les voir pour voir si on ne sait quand même pas automatiser la prime. C'est tout ce que je peux dire actuellement.

Moi, c'est de bloc.

Merci beaucoup. Je pense qu'une dernière idée était de permettre aux gens de cocher. Vous pouvez utiliser mes donner pour la prochaine fois. Oui, j'ai des p pour qu'au moins, vous êtes capable, de vous même la commune, de constituer un listing complètement gdp avec les propriétaires qui, chaque année, font la démarche.

Mais c'est vrai que, lors de la validation par les inspecteurs de du budget, le hasard a fait qu'on a parlé aussi de de Bruxelles fiscalité, et les inspecteurs étaient quand même étonnés qu'ils étaient assez strict sur le RGPD. On va quand même relancer, puisque, comme on disait entre nous, c'est des données à nous, puisque si on, si on gérait ça tout, on aurait les données de toute la population. Et quand eux, ils ne veulent pas nous donner l'adresse ils nous donnent toujours des trucs sans, sans le nom. Mais je tiens ça à l'Œil et on continue à se tenir au courant. Merci.

Merci beaucoup. On passe à l'interpellation de monsieur some Lou sur la création d'un passage piéton aux couleurs du rainbow flag.

Merci, madame labou mestre, je veux pas lire toute l'interpellation que j'ai écrit, il est tard. Juste un petit résumé pour appel: le 24 mai 2023, nous avons voté une motion ici, au sein du conseil communal, quasi marié sauf une personne, pour pouvoir réaliser un passage arc entiel au sein de notre commune pendant ce cette session du conseil et pendant le vote, et beaucoup de personnes au sein de ce conseil était content d'avoir ce résultat. Il y a eu même des félicitations. C'était chouette. Et le lendemain, ça fait quand même un petit bruit venant de Melun, que cette, cette future réalisation qu'il allait avoir lieu sur la commune, c'était un peu inattendu, j'avoue par

des personnes concernées ou leurs proches. J'avoue que j'ai été interpellé par par ces personnes là, en disant que c'était ils étaient étonnés, mais franchement, c'était une chouette, chouette initiative. On est un an après, comme vous vous avez pu remarquer, il y a eu de pride qui a eu il y a deux ou trois semaines déjà. Cette pride a été lancé à la porte de molenbeek, qui est à-côté du pont Susan daniels. Et en même temps, il y a eu aussi plusieurs événements qui ont été organisés ou de conférence au sein de la commune. Ma mère à la maison des cultures. Ça montre quand même que la commune de malek est quand même assez ouverte pour accueillir ce genre d'événement ma question, effectivement, c'est demandé: on a voté une émotion il y a un an, où nous sommes, nous nous sommes, parce que jusqu'à maintenant, cette passage cantine n'a toujours pas été réalisée. Et j'avoue que, pour des personnes concernées, ils sont un peu. Ils sont venus m'en parler à plusieurs reprises en disant: c'était chouette, mais peut être que c'était juste une émotion. Ça reste comme ça, on fera rien de toute façon. On attendait, il se passe rien. Mais je les ai juste dit que j'allais posé la question au sein de ce conseil ce soir, et je pense que c'est vous qui avez la réponse, et maintenant c'est à vous.

C'est madame Raïs qui va répondre pour le collège.

Monsieur se boulot. J'ai votre réponse. On a eu le plaisir de se voir et d'échanger sur la question il y a un mois de cela. On a décidé ensemble le choix des couleurs, le modèle, l'endroit et je vous annonce que le le passage sera pour le mois de juin. Comme vous l'avez aussi entendu par vous même, par mes services, on avait un petit souci au niveau budgétaire. Malheureusement, on ne pouvait pas disposer des ressources nécessaires pour le faire à la date voulu, mais il sera bien effectué pour le mois de juin, comme il a été décidé ensemble et comme nous avons travaillé ensemble sur la question.

Merci beaucoup, en tout cas, je déjà un bon accueil que j'ai j'ai eu aussi par vos services, par vous et pour pouvoir en discuter de ça, et je trouve ça vraiment chouette que la majorité puisse aussi travailler parfois sur base de propositions, sur base de quelqu'un de l'opposition ça, ça m'a vraiment assez, assez touché, ou je sais que c'est symbolique, mais je pense que, dans notre commune, il y a beaucoup, beaucoup de personnes qui sont concernées par par ce passage, et je pense que c'est important. Il faut leur donner un signal fort en disant qu'ils sont aussi chez-eux en étant dans la commune de mon mec. Merci.

Merci, monsieur solo. Alors, madame Raïs, on sera invité pour l'inauguration évidemment, on va sur l'interpellation de monsieur de bloc relatif à la visite de la police et à la menace d'une sac suite au placement d'une banderole électorale. Décidément, ça agite beaucoup ces banderoles électorale.

Ça va.

Deux jours du Pat.

Non, mais c'est tellement absurde, c'est tellement absurde! Molenbek est rempli de bah, vous vous comprenez, mais rempli, placardé, tapissé de bah. Et puis, il y a une gentille dame, vraiment une gentille dame, qui ont une vache, s'ils sont balcon, et ressou les flics, vraiment deux mots tard, elle pense que c'est deux motards. Soit! Et la conversation CAF: Ken, kaki, madame, est-ce que, est-ce que, s'il vous plaît, vous allez enlever cette bah? Elle dit non, c'est mon droit! Et puis elle lance, elle parle sa langue dans la poche: est-ce que vous allez me mettre une amende? Et le policier répond non, parce que c'est un règlement communal, ce sera un sac, ça serait une sanction administrative. C'est évidemment, on rigole, mais c'est pas gai, je veux dire

quelqu'Un, mais une affiche qui, à mon avis, n'est pas en contravention avec, justement, le règlement communal, ni d'affichage électoral. Il y a une discussion avec la copropriété, mais ça, c'est avec les avocats qu'on va gérer, parce que certaines copropriétés ne permettent pas certains affichages. Mais ça, c'est j'ai l'impression que le travail des agents n'a rien à voir avec la discussion entre propriétaire et copropriété. Et ma question est: qu'est-ce que ces agents sans fallait faire sonner chez la dame pour cette bâche? C'est une bâche qui, qui mesure, qui dépasse pas les quatre mètres carrés, on l'a mesuré, pour être sûr, sur un balcon et ne dépasse pas le balcon que je vous ai envoyé la photo. Donc, j'ai l'impression que ces conforme. Ma question: est-ce que les policiers étaient à leur place et il avait le mandat pour le faire?

Mais écoutez, c'est moi qui vais répondre. J'étais assez surpris en recevant votre. J'étais extrêmement surprise en recevant votre, votre question, parce qu'effectivement nous n'avons pas pris de décision dans ce sens là au niveau communal ou même au, au niveau de la zone, et je me suis renseigné. Ce que les policiers ont trouvé, c'est qu'effectivement deux policiers, qui ne sont pas des motards, mais ça c'est pour l'anecdote avait été appelé sur place pour une tout autre raison par un des propriétaires. Cette raison était qu'il y avait la présence d'Un indésirable dans les lieux et, à l'occasion ce propriétaire a également dit: oui, mais dites, est-ce que cette dame a le droit de mettre cette bâche et est-ce que vous n'irez pas vérifié? Les policiers étaient un petit peu, apparemment embêté et ont voulu bien faire, je pense, de ce que je comprends, mais elle n'avait pas réellement connaissance de la base légale qu'il pourrait appliquer et se sont rendus, on discutait avec la dame. Je pense que le résumé de la discussion n'est pas exactement ce qui a été dit, mais toujours est il que, ne sachant pas exactement la base légale sur laquelle il pourrait l'obliger à l'enlever puisqu'il en existe une, ils n'ont pas été plus loin et ils ont dit qu'ils allaient vérifier. Et ils ont dit que, de toute façon, eux n'allaient pas faire de pv, n'ont pas fait de pv, mais qu'ils allaient vérifier et que si jamais leur vérification amenait à ce qu'elle soit en infraction, elle aurait une sac. Il semble que ce soit ça qu'ils aient dit qui est assez compliqué. Vous comprenez qu'effectivement la situation est, comme vous l'avez dit, un peu surréaliste. On va dire ça comme ça: quelle base légale? Effectivement, il y a une base légale qui pourrait amener à pénaliser ce genre de choses. Il y a l'article trente-huit et l'article que je ne me trompe pas, 55, du règlement général harmonisé de police qui, au fond, pour des raisons différentes, implique qu'il faut une autorisation de l'autorité compétente pour placer ce type de choses. Pour le dire autrement, aujourd'hui, il y a une tolérance, l'autorité compétente étant moi, de cette chose, mais à proprement parler, ce n'est pas, les gens qui mettent ça sans en référer à l'autorité sont en réalité en infraction, si on le regarde à la lettre avec le règlement général de police. J'espère avoir répondu de manière précise à votre question. Oui, je sais, c'est assez compliqué, mais c'est pour ça que je vous dis que, tout à l'heure le débat, je crois qu'on est, on est un peu en train de ca, fouiller, mais c'est pas grave.

Mais si j'ai bien compris, mais j'avais les documents ouverts ici, je crois qu'elle a le propriétaire à la possibilité de décider.

Non, c'est l'Un et l'autre et ça dépend de l'article si on prend l'article qu'est-ce que?

Ce que j'ai.

Donc, si vous prenez, faut relire l'article 38, vous avez besoin de, à la fois, c'est l'article qui décrit l'affichage vous avez besoin, c'est carole. Monsieur milite tout à l'heure vous avez besoin à la fois de l'autorisation du propriétaire et de l'autorisation de l'autorité compétente. Si vous regardez par contre l'article 55, qui touche à l'occupation privative de l'espace public et aux objets qui pouvaient, qui pourraient nuire suite à leur chute,

en réalité, la banderole est mentionnée dans cet article, au paragraphe trois et là, on ne parle plus que de l'autorité compétente.

Mais, très concrètement, est-ce que la dame doit se soucier de quoi que ce soit?

Il n'y a pas eu de pv et a priori, sauf parce qu'effectivement on commence à vouloir être plus sévère dans ce conseil. Je ne souhaite pas aller beaucoup plus loin dans cette affaire.

Juste pour information, en cherchant le règlement général de police molenbeek, il y a trois versions sur des sites.

C'est la dernière, qui est la bonne.

Je sais, il faut, il y a.

On va le transmettre au service. Madame va eput, vous voulez bien le transmettre au service. Merci. Ça, c'est le problème du numérique, c'est pas vraiment moins polluant que les affiches. Merci. Je pense que nous avons encore à faire à monsieur de bloc, cette fois, pour une question à l'intention de monsieur Jean sur l'encadrement des librairies avec agence de Paris. À vos marques!

Oui.

Ok, il y a quelque temps, je pense qu'il y avait une inflation citoyenne d'habitants de ma rue suite aux, aux nuisances causé par la présence d'une débute avec, je pense aussi de Paris, je pense, des jeux de Paris. Dedans, il y a eu un arrêté de fermeture tempore qui a été décidé, cette librairie réouvert, et à la revoir, les mêmes problèmes. Ce sont de nouveaux pros. Oui, ça veut dire nuisance, bruit, parfois tard le soir, des voitures qui stationnent en double fil, tard le soir, après minuit, musique allumée, parfois salt devant, mais aussi devant la librairie, mais aussi, vu que les gens se stationnent, consomment, je ne sais pas quoi. Il y a eu des saletés un peu partout et là, c'est posé la question. Certains riverains ont interpellé les services de propreté, d'autres parce que il y avait nuisance propreté salt, d'autres ont interpellé la police parce qu'il y avait des une question d'horaire et de de de, en général un peu tapage Nocturne. J'ai interpellé le chemin pour savoir s'il ya une situation comme ça. Est-ce qu'il ya une personne interlocuteur, est-ce qu'il ya, est-ce qu'on peut désigner une personne interlocutrice? Les chevins dit: ça sera moi, mais je trouve bizarre que ça a un échevin qui doit gérer, qui est le point de référence pour des citoyens, pour, quelque part, trouver un interlocuteur au niveau de l'administration moi, je pense que pour ce genre de problématique, il faut désignés dans les trois services qui peuvent être responsables, c'est-à-dire propreté, peut être de la police pour certaines choses, peut être l'économie au niveau des des licences qui sont données et qui sont oui ou non respectées. Moi, je pense qu'il faut avoir une cellule ou une personne qui peut dire: ok, toutes vos remarques, vous m'envoyez parce que sinon les gens voient un peu en ordre de disperser. Il n'y a pas de chronologie, pas de vue. Ma question est: est-ce que c'est normal que le chemin qui doit s'en occuper? Est-ce que c'est pas nécessaire? Quelque part? Une personne contact pour les trois possibles services and let? Je pense, décider un règlement qui permet à la commune de régler les librairies qui ont eu licence d'ouvrir 24 sur 24, sept sur sept. Moi, je pense que molenbeek a besoin de se fournir aussi d'Un tel le règlement pour les cas où ça se passe mal, parce que monsieur et les chin a dit: c'est difficile de réagir parce que la loi leur permet cette liberté et de ça se passe bien dans d'autres situations. Je dis: pour la situation où ça se passe peut être moins bien. Je pense que c'est important d'avoir ce règlement. Jamais le bien avoir votre vie là-dessus et de, il y a Liège qui a voté un règlement qui

interdit et qui, je pense, contraint à 150 mètres de distance les agences de Paris. Je pense que c'est les Paris pour les chevaux, les courses de chevaux. Je ne sais pas si c'est que ça et je me demande: est-ce que c'est une idée que mon voudrait suivre aussi?

Monsieur Janin, madame Eveau voudrait intervenir dans ce débat.

Oui, un tout-petit mot: on n'est pas dirigeant, il n'y a pas tellement longtemps, à faire une enquête en envoyant des jeunes de quinze, seize ans dans des, dans, des, des chose comme ça, et on leur a tout donné, pas partout, mais assez souvent. Vraiment trouvé ça fort inquiétant. Ça ajoute une Pierre.

Merci, en termes de santé publique, c'est clairement un problème tout à fait. Monsieur Janin.

D'abord rappeler que, comme vous l'avez un peu évoqué, ce genre de de librairie avec des jeux de Paris, on on une dérogation à la loi sur les heures d'ouverture de 1904 vingt. Ce genre de commerce là, ce type d'activité là, ont le droit de rester 24 heures sur 24 ouvertes. Ces activités là, ça, malheureusement, c'est une, c'est une loi fédérale, c'est une une des dérogations, comme les pompes à essence avec des produits, que subit notre ami monsieur milice, Emilie. Mais malheureusement, ça, c'est c'est une réalité. Lorsque, lorsqu'on a discuté au téléphone, je vous ai pas dit c'est moi, ce sera moi. J'ai dit qu'il ya un genre de vie juridique dans le cas de nos activités ici, parce que nous ne connaissions pas ce genre de problème avant. Nous n'avons pas connu ce genre de problème. C'est récemment, dernièrement, que deux de ces activités là, on pose, ont causé des problèmes et, étant donné que c'est un phénomène qui est nouveau, finalement, il n'y a pas de référence. Je, je vous ai dit: je vous ai pas dit: c'est moi la référence, j'ai dit, je vous ai dit que, pour l'instant c'est Moi qui ferait. Ce serait mieux que la personne ou les personnes s'adresse à moi et je ferai le lien, parce qu'effectivement il y a des services différents. Qui est le service des classes moyennes, qui traite la demande de ce genre d'activité là, mais il ne traite pas les plaintes concernant des nuisances éventuelle de ces activités. Là, il y a la police qui traite des plaintes, des plaintes concernant l'ordre public. Elle ne traîne pas, effectivement, ce dossier là, et il y a les incivilités, etc, puisque ce genre d'activité quand ça, quand ça restart, comme ça, on installe, on installe des fauteuils, on installe des chaises, etc, ça discute, ça fait du bruit, ça consomme toute une série de produits licites ou illicites, et c'est ça qui le gros problème. Mais c'est pour ça que, temporairement, j'ai dit, puisque ce genre de problèmes là, un problème qui est en train de naître, ou il n'y a pas longtemps, c'est simplement pour cette raison là que, temporairement, je préfère que ce soit moi qui fait le lien, puisque chaque fois que j'ai eu des plaintes, je les ai relayées au service Doc, en faisant bien la distinction avec toutes les autres activités. Mais l'autre l'autre ce n'est pas, on n'a pas entendu dire, c'est c'est pas la référence par rapport à Anderlecht. Mais l'autre fois déjà, je vous avais dit qu'on est en train de préparer une modification de nos règlements. Notre règlement sur les, sur les actifs évité économique, sur les night shop et les activités pareilles, le, le règlement ou les modifications à ce règlement ont déjà été établie. Elles sont en train d'être vérifiées par le service juridique et, après le service juridique, elles doivent être envoyées au ministère de l'économie du ministère fédérale de l'économie et elles deviennent, elles seront, elles nous reviendront et on pourra faire, on pourra les introduire et faire les, les modifications au règlement qu'on pourra passer ici, au conseil communal, conseil communal, et on aura normalement plus de problèmes concernant ce genre d'activité vous avez aussi fait référence à des activités qui sont à 150 mètres de d'école comme je vous l'ai dit au téléphone, c'est un mélange. Ce n'est pas vraiment, on va dire, le problème n'est pas qu'elle soit à 150 mètres ou à deux cents mètres. Peut être que même cette activité, qui est la plus nocive, qui est en train,

sous toutes ses usante, elle est peut être la plus éloignée de l'école ce qui pose problème, c'est que cette activité reste, reste de nuit, avec toute une série de personnes qui consomme des, des, des des produits illicites. Et c'est ça. C'est pas parce que c'est pas des jeunes qui vont, je veux dire c'est pas des enfants qui vont là et qui restent jusqu'à trois heures ou quatre-heures du matin. Non, non, c'est c'est parce que cette activité, elle, est ouverte encore à des heures nocturnes, et c'est ça qui qui pose le problème. Maintenant, vous allez aussi avoir une autre difficulté, c'est qu'aujourd'hui il n'y a plus de librairie, comme on l'entendait dans le, on va dire dans les années précédentes ou dans la décennie passée, puisqu'elles ne sont plus rentables, puisque de moins en moins de personnes achète ce genre de, de revue ou de journaux, etc, pour essayer de compenser, pour essayer de maintenir une telle activité. Il y a eu justement ce statut de librairie, avec des où il vérifie. Bien sûr, il y a des conditions, il faut qu'il y ait deux cents articles, que ce soit des vrais articles. Tout le monde va dire: mais oui, mais j'ai trouvé un journal qui était périmée depuis quatre ans. Je je comprends tout à fait, mais au début, quand il faut donner le dossier, il y a une vérification qui doit être faite. Cette vérification, elle peut être faite, on va dire, de façon très minutieuse par rapport à la demande. Mais le mois suivant, vous allez là-bas, vous allez trouver une revue qui date de, où on annonce la mort de Lénine en 1917. Vous comprenez, vous, ça, ça vous fait un peu mal au cœur. Mais, en tout cas, on va trouver, on va trouver des choses qui sont totalement périmées, et on n'a plus, on répond pas stricto 100 dessus, à la, aux conditions, et on va relancer, nous, ce qu'on a fait, ce qu'on a essayé de faire par rapport à ce genre de quand, quand on, quand on a pris connaissance de ce genre de plainte, c'est que on a relancé la commission des jeux de Paris pour essayer de vérifier que les conditions soient toujours réunies, déjà pour qu'ils puissent, encore une fois, entre guillemets, descendre sur le terrain. Et puis, après, il trouve quelqu'un de très sympathique là-bas, qui va lui dire que vous comptez mal, il y en a bien deux cents. Vous comprenez que, il peut y avoir beaucoup. On a malheureusement eu une fin de non-recevoir pour changer ça. Mais il y a aussi le fait de l'existence même aussi de ce genre d'activité d'avoir des librairies sur sur notre territoire. Et vous prenez les, entre guillemets, les plus sérieuses, dans les librairies chaussée de Gand, près du cas Revente, ou bien sur la rue Stein, où ils sont très sérieux. Ils ont effectivement toutes les, toutes les deux cents revues et journaux, mais ils ont aussi ces jeux de Paris, ils sont bien cachés, etc, mais ça veut dire qu'il faut quand même, et pourtant, ils sont peut être plus proches aussi de l'école que celles qui, qui qui a dérangé ou qui a créé toutes les nuisances dont on parle aujourd'hui. Il y a quand même aussi le fait d'avoir une, la survie de certaines activités économiques, qui est aussi mise en danger. Vous prenez aussi la même chose avec avec les cafés, les cafés ou les brasseries. Elles vivent aussi avec des jeux comme ça. Mais si vous, si vous enlevez les jeux, vous n'allez plus avoir deux cafés, et il y en a, dès qu'il se plaint, ont, parce qu'ils ne pourront plus aller boire leur verre de bière dans cette, dans cette activité là, vous comprenez, il y a quand même aussi un peu un élément qui, qui qui a très dire à la survie de certaines activités. Il faut pas être trop, faut pas être trop strict par rapport à ça. Ce qu'il faut, c'est qu'on soit dire, qu'on attaque le problème de ces librairies qui restent toute la nuit avec tous ces produits et toutes ces nuisances. Là, ça, c'est un vrai débat et c'est c'est ce qu'on va essayer de régler avec le règlement.

Monsieur Jean, je peux aussi quand même révéler, sans trop de de problèmes que nous sommes. Nous avons, concernant la librairie qui vous occupe, reçu à nous nouveau un certain nombre de témoignages, également un rapport de police, et ces personnes sont amenées à s'expliquer et s'ils ne s'expliquent pas correctement, il y aura à nouveau fermeture. Vous la parole.

Merci pour votre réponse. Ce qui n'est pas très Claire, vous me l'expliqueriez quelles modifications et c'est quoi les leviers dans ces modifications, qui vous permettront

d'intervenir est-ce que ces modifications permettront de limiter quand même les heures d'ouverture est-ce que c'est ça? J'ai l'impression que oui. Comme ça, vous pouvez strictement encadrer cela et éventuellement le genre d'activité ou je ne sais pas exactement par ça. C'est ça m'intéresse deux. Qui peut contrôler les deux cents articles? C'est très con. Mais qui peut? Est-ce qu'il ya un service communal qui a le droit de vérifier si un commerce, une activité économique sur le territoire de la commune correspond avec l'agrégation est-ce que vos services peuvent le faire d'une façon ou d'autre.

Vous savez, avec la liberté de liberté de l'activité économique, toute contrainte, tout rajout par rapport à une activité économique, toute condition rajoutée, c'est une entrave à la liberté du commerce. Vous pouvez même, imaginons, nous, on a voulu même rajouter un point de référence pour toute ouverture de commerce. Actuellement, pour les débuts de boisson, pour ce genre d'activité il faut passer au service des classes moyennes, et c'est comme ça que c'est comme ça que, de temps en temps, on a l'ouverture d'une activité économique, mais qui n'est même pas connu, vous comprenez le temps que que quelqu'Un se plaint, etc il y a des fois des activités qui ont pu vivre comme ça sans avoir, sans avoir même été repéré pendant quelque temps. Ils étaient peut être en infraction au niveau urbanistique voulu. Ou un point de référence. Demander l'obligation que toute activité qui ouvre sur le territoire de Molenbeek puisse passer au service des classes moyennes, doivent passer au service des classes moyennes, recevoir une série d'éléments etc ça, c'est en contravention avec la loi sur la liberté du commerce. Et pour répondre à votre question concernant l'éventuelle vérification, la vérification des articles, nous, on n'a pas cette, on n'a pas cette compétence là, parce que ça, c'est simplement une condition pour pouvoir obtenir le statut de librairie qui peut être ouvert 24 sur 24. Mais nous, on va aller dans l'autre sens, c'est qu'on va restreindre leur d'ouverture à l'heure d'ouverture classique pour un, pour un décor et basta, surtout pour ce genre d'activité là, et ça va terminer dire: aux heures normales, et on n'a même pas besoin de définir le type d'article parce qu'on ne peut pas restreindre ça non plus. Et on va restreindre les heures de, les heures d'ouverture et les heures de fermeture. C'est sur ça qu'on peut, qu'on peut jouer, rien d'autre sous peine d'être attaquée pour d'autres considérations liées à la liberté du commerce. Ok!

Merci beaucoup. Voici qui termine notre séance publique. Est-ce que je peux remercier tout le monde, nos spectateurs, évidemment, nos techniciens, technicien à l'interne technicien à l'externe pour la vidéo. Merci à tous, les policières, des policières ce soir. Merci! Mesdames, d'avoir assuré notre sécurité. Vous pouvez à présent sortir et nous en terminerons dans quelques minutes, j'espère après la séance à Wilo.